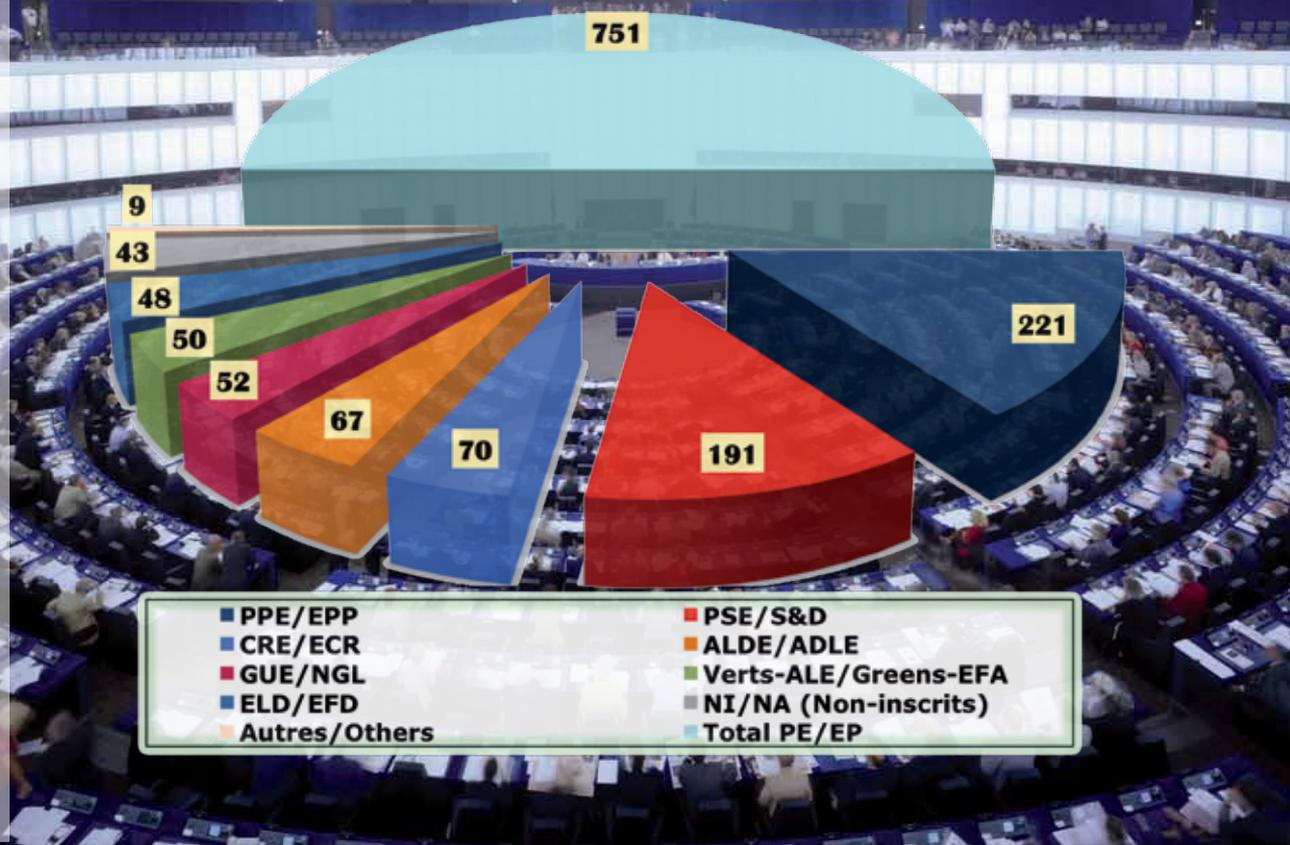


25 mai 2014

## L'Europe difficile... mais toujours majoritaire!



Conseil d'Administration AIACE int. 2014-2015

## ÉDITORIAL

- 3 How does renewal happen?

## ÉLECTIONS DU P.E.

- 4 Ambiance électorale Trop d'Europe, pas assez d'Europe, sortir de l'Europe, changer d'Europe...  
6 Élections européennes: un premier bilan  
9 Résultats des élections européennes 2014 et quelques commentaires  
18 Élection du prochain Président de la Commission européenne

## INSTITUTIONS/COMMISSION

- 21 Dix ans après  
22 Relance des relations entre l'AIACE et le Conseil de l'UE

## MÉTHODE & PENSIONS

- 23 Un recours contre la décision d'adaptation des rémunérations et pensions pour 2011 et 2012

## SÉCURITÉ SOCIALE

- 24 Régime commun d'Assurance Maladie (RCAM) Dernières nouvelles

## U.E./SOCIÉTÉ

- 27 Un "New Deal" pour l'Europe

## VIE DE L'AIACE

- 29 Ireland  
28 Österreich

## 31 LE PMO VOUS INFORME

## VIE DE L'AIACE

- 35 Sweden  
37 United Kingdom  
38 Portugal  
39 Deutschland  
40 France  
41 Danmark  
42 Italia  
44 Belgique - België  
45 Luxembourg  
46 Grèce  
48 Espagne

## OPINIONS

- 50 De plus en plus de maladies graves ne le sont plus... !

## ACTUALITES

- 52 Le 70e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie  
53 Mare Nostrum o...Mare dell'Europa?  
54 Les lauréats du Prix du livre européen 2013  
55 Le retour des inégalités inquiète les États-Unis L'Europe dans la tempête

## L'AIACE ET VOUS

- 56 Les trois jours AIACE  
62 Assises 2015 de l'AIACE Internationale

## NÉCROLOGIE

- 63 In Memoriam: Jean Albert Dinkespiler Nous ont quittés



Cover:

*Hémicycle du PE à Strasbourg et groupes politiques dont les données sont provisoires (date 24 juin 2014) et qui pourront changer en cours de session.*

### Avertissement de la rédaction VOX:

*The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on pages 31 to 34. Les informations publiées aux pages 31 à 34 n'engagent que le Pay Master Office (PMO)*

**RETIRED AND NOT YET MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !**

**PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!**

### Editeur responsable :

Richard Hay

### Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

### Comité de rédaction :

Egon C. Heinrich

Giovanni Livi

Raffaella Longoni

Marc Schober

Ludwig Schubert

Giovanni Sergio

Roger Vancampenhout



### Adresse :

Association Internationale  
des Anciens de l'Union européenne  
(SC-29 02/04)

B-1049 Bruxelles - Tel: 02-295.29.60

Email: [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)

Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Tirage de «VOX»: 22.000 exemplaires

### Secrétariat de Rédaction :

[aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)

[blancpi43@gmail.com](mailto:blancpi43@gmail.com)

### Photos :

Médiathèque CE - Aiace

### Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

E-mail: [jclesuisse@skynet.be](mailto:jclesuisse@skynet.be)

### Impression:

OIB

Ateliers de reproduction de la Commission

## How does renewal happen?

There is something in us that rejoices in renewal. We delight to see young children, in part because they show us that life will go on beyond us. We rejoice in the new beauty of spring, and now the joy of summer as fresh growth acquires maturity. We ourselves find renewal in new ideas, in music, in meeting friends. Yet the example of nature tells us that renewal is part of a cycle of birth, growth, maturity, decline and death – death which is not an end but a beginning, as fallen leaves provide nourishment for the next season's growth (and many more examples beside).

The two AIACE excursions that have just happened (to Ghent and to Ypres; there are reports in this issue) were to places which – centuries apart, and on different scales – were afflicted by conflict and death. Then the tragedy was huge. Brave men and women of whatever army faced fear and great hardship to support their comrades and to live out their duty to command and country, even if it meant wounding or death. In both cases, it took further conflict to force leaders to see the truth that cooperation based on greater respect for the other was the only way to peace. The European venture was born in this way – its seeds were in the deaths and casualties of Ypres, of Normandy, and of so many other terrible battles.

Yet, though we remember these things from time to time, it is easy to become complacent, to forget the constant need to protect our peace. It remains fragile. Huge and continuing financial and economic problems, and the challenges great now, greater to come, of energy, environment and migration, can so easily lead us to put ourselves first, to forget the needs of the other, to turn away from the strength that lies in cooperation. The European elections just finished (its results are also analysed here) show many things. But in part they show that our national governments have not explained well enough what Europe is and what cooperation does and can do.



In the UK (and I think elsewhere) people asked whether a political earthquake had taken place. I don't think it was an earthquake, but it was another tremor as the tectonic plates that separate the European from the national or individual vision drifted further apart. (There are places in Iceland where you can see the gap between the Eurasian and the North American tectonic plates - it gets a few centimetres

bigger every year.) This drift has been happening over many years in Europe. The elections showed in part how far the drift has gone. The International European Movement's first comment on the elections says that those who support the European vision need to learn from the elections to 'positively reform the system to make sure that the European Union is increasingly more open to participation from civil society and citizens themselves'. With others, it plans to work on ideas for 'a constructive regeneration of the European project'.

This brings us back to the idea of renewal. In human affairs it doesn't happen without effort, or in thinking first of ourselves. And that is true also for our association. Yes, it is a tiny example in the face of the European vision, and the events of the last 100 years. Yet we too need renewal to cope with our responsibilities. It is therefore sad that the Board of Management (see report) has just failed to elect a new chair and vice-chair for the coming three years. We serve our 10,000 members (and with them another



10,000 non-member "anciens"). In the next few years, our major issue is important: the challenges facing the JSIS. In this situation, Pierre Blanchard, Vice-chair, and I as Chair, carry on, and we will do our best with the team alongside us. But such a situation must not exceed a year. Each Section needs to think how it draws in new members from the recently retired, and encourages them to take fresh roles and responsibilities for the good of all their colleagues. That is an essential path for our renewal.



### **Secrétariat international de l'AIACE:**

Anne-Pascale DESCAMPS- Marceline NGALA-MIANDA

De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)

1049 BRUXELLES

Tél. : + 32(0)2-295.29.60

Email: [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu)



## Ambiance électorale

### Trop d'Europe, pas assez d'Europe, sortir de l'Europe, changer d'Europe...

Rédigé à Bruxelles, le samedi 24 mai 2014, veille des élections européennes

**L**a campagne électorale se termine en Belgique. Après les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Irlande, la République tchèque, Malte et Chypre, qui ont déjà voté, les électeurs des 17 autres États membres de l'UE voteront ce dimanche 25 mai 2014.

Au total, **380 millions de citoyens** sont invités à élire 751 députés du Parlement européen, pour les huitièmes élections depuis 1979. Les résultats officiels ne seront connus qu'après la fermeture des bureaux italiens à 23 h00.

Comme tous les citoyens européens qui s'intéressent à la construction européenne les anciens de l'UE ont déploré une campagne électorale approximative, incohérente, souvent mensongère, de la part de candidats à la recherche du bouc émissaire européen, qui les dédouanera de leurs responsabilités dans le bilan des ces cinq dernières années. **Certes, l'Europe qui s'occupe de beaucoup de choses – souvent à la demande des États membres – est loin d'être au-dessus des critiques techniques, administratives et politiques.** Pour comprendre le sentiment du citoyen électeur moyen, il suffit de se rappeler les récentes péripéties de la réforme de notre statut, couronnées dernièrement par la décision d'application de la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions pour 2011 et 2012. Qui parmi nous n'a pas douté, dans ces circonstances, de cette Europe capable d'agir — tous acteurs confondus — avec tant d'arrogance au mépris de ses propres lois ?

Sur le plan politique, la campagne des partis au pouvoir a consisté à demander aux électeurs de voter pour élire leurs futurs eurodéputés dans une Europe qu'ils ont eux-mêmes dénigrée publiquement à longueur d'année. Depuis 2009, l'Europe cherche sa voie pour sortir de la crise, attaquée par les europhobes et les anti-européens systématiques, mais, hélas, aussi par ses propres décideurs qui s'étonneront ensuite du niveau alarmant d'abstention aux urnes !

**Sur le fond, presque aucun candidat n'est revenu sur la véritable raison de la déflagration de la crise financière de 2008** – provoquée par les « subprimes » aux États-Unis et par la spéculation incontrôlée, non pas par l'Europe, mais par les institutions bancaires – pourtant privatisées depuis longtemps — dans les États membres eux-mêmes. Crise qui a dégénéré et qui s'éternise, dont certains



n'hésitent pas à attribuer les causes à l'Europe et à sa monnaie unique !

« **C'est la faute de l'Europe** » et « **Sortons de l'euro pour retrouver la croissance et l'emploi** » sont **devenus des slogans faciles** et, dès lors, incroyablement populaires. Mais opposer à des slogans émotionnels cinglants des arguments sages, concrets et rationnels expliquant la folie de cette proposition relève d'un défi que la plupart des candidats n'ont pas essayé de relever.

Un peu partout, l'Europe est considérée comme « l'entité » incapable d'enrayer cette crise et ses conséquences, ou pire encore, d'en être la responsable. Certes, de manière variable dans chaque EM — les électeurs qui subissent une dégradation de leur niveau de vie ou carrément la perte de leur travail — sont convaincus que **l'Europe a imposé l'austérité et que ce remède est pire que le mal.** Pourquoi devraient-ils encore se déplacer et oublier cela au moment de voter ?

**L'Europe a bien tenté d'agir avec ses moyens pour gérer la crise.** Elle l'a fait sans y être préparée, dans le cadre des traités et des processus décisionnels trop complexes – zone euro ou en dehors — qui l'ont handicapés et que peu de candidats ont osé expliquer. Dans la zone euro, la Commission européenne, gardienne des traités et de l'application de la politique financière et budgétaire décidée par le Conseil des ministres, est devenue, aux yeux des électeurs, le « **gendarme** » de l'Europe (au sein de la troïka FMI-BCE-CE). La Commission européenne qui dispose des compétences et des pouvoirs nécessaires a joué ce rôle avec zèle..., peut-être trop ! Les candidats hostiles à l'Europe et à ses institutions ne se sont pas privés d'attaquer cette administration

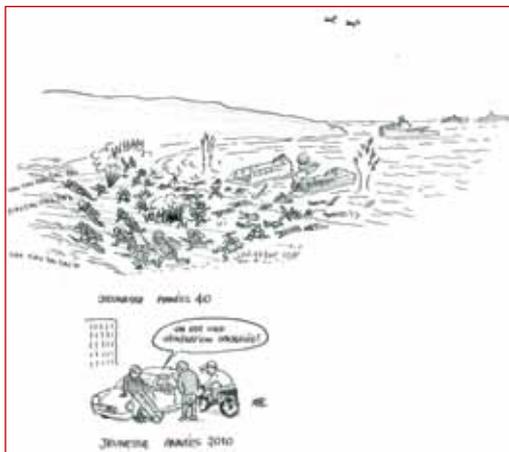
technocratique qui « dirige les États membres » et ont été rejoints par ceux-là même qui lui ont confié cette responsabilité. Quant aux médias, ils ont - durant cette campagne - trop souvent joué la caisse de résonance de ce sentiment critique à l'égard de l'Europe. Pour la plupart, avec une agressivité et une mauvaise foi sans précédent, doublées de la sempiternelle superficialité !

**Dans les 28 États membres, l'électeur n'a entendu que ces slogans : trop d'Europe, sortir de l'Europe... changer d'Europe... sortir de l'euro...** avec peu ou pas de réactions positives de la part des candidats modérés pro-européens et responsables actuels de sa politique.

En réalité, l'essentiel de la campagne s'est largement déroulé - comme lors des élections précédentes - sur des sujets nationaux. La sortie de l'Europe a été perçue comme le principal programme européen audible, repris sur le mode démagogique par les partis populistes de tous bords.

La campagne des candidats à la présidence de la Commission européenne a été fort utile et même relativement efficace dans les États membres des candidats, mais inaudible, voire inexistante, ailleurs. En effet, ce processus démocratique louable n'a pas mobilisé les électeurs ni les autres candidats, faute de connaissance suffisante des institutions et des enjeux européens pour cette présidence.

Des sujets fondamentaux ont été les grands absents des débats : la crise et ses origines, le diktat des marchés sur les taux d'intérêt et la menace des agences de notation, le rôle central, mais rigoureusement bridé, de la Banque Centrale Européenne, le mécanisme décisionnel européen, le rôle des institutions et celui des États membres en tant que décideurs européens. Sans compter ceux plus brûlants, également soigneusement ignorés : les contraintes des traités, la faiblesse d'un budget européen imposé par les États membres et réduit à 1 % du PIB de l'UE ; les réalités financières telles que le déficit et la dette publique abyssale dans certains États membres, etc. Même les débats sur le rôle de la Commission européenne, quels que soient son Président et les pouvoirs du Parlement européen, ont été évités.



Les avancées de l'Europe en faveur des citoyens sont passées sous silence. Dans le meilleur des cas, c'est la nécessité de « **changer d'Europe** » qui a dominé. Même ceux qui étaient au pouvoir en 2008/2009, au départ de la crise et qui l'ont gérée jusqu'à ces élections, ont tenu le discours du « **changement d'Europe** ».

Il n'est pas certain que les électeurs aient compris le contenu de ce changement. Par contre, la colère et la peur de l'Europe sont bien là. Ces sentiments ont été exploités par certains candidats qui n'ont pas hésité à y associer la compétitivité, synonyme de concurrence déloyale et de dumping social, et même les effets de la globalisation industrielle ou, à l'inverse, de la régionalisation.

Le sentiment qui domine cette fin de campagne, c'est celui d'une Europe impuissante, incapable de résoudre les problèmes des citoyens, mais tendant plutôt à les aggraver.

**Au-delà de la prévision d'une vague europhobe en nette augmentation et, dans une moindre mesure, de la gauche radicale, la partie se jouera entre le Centre droit et le Centre gauche, dans toute sa complexité européenne.**

Pour la première fois, cette année, une partie du déficit démocratique de l'Europe pourrait être comblée : le candidat-chef de file de la formation politique trans-européenne arrivée en tête dimanche 25 mai devrait être désigné fin juin aux fonctions de président de la Commission européenne, l'organe exécutif de l'UE, par les chefs d'État ou de gouvernement (voir l'article de Ludwig Schubert sur les procédures pages XX). Ce choix devra cependant être confirmé par les nouveaux députés européens au cours de la deuxième quinzaine de juillet, ce qui va créer une nouvelle complication - certes plus démocratique - de l'Europe. **Cette terne et décourageante campagne des élections européennes est restée une fois de plus loin des idées et de l'enthousiasme des pères fondateurs de l'Europe des peuples. Plombée par la crise qui n'en finit plus, sera-t-elle le prélude d'une débâcle annoncée des partis traditionnels relativement favorables à l'Europe et d'une abstention toujours aussi massive ? Ou sera-t-elle l'occasion d'un nouveau départ ?**

**VOX analyse la situation dans les articles suivants consacrés aux résultats.**



## Élections européennes: un premier bilan

### Les résultats bruts

Les 751 sièges de députés européens se répartissent provisoirement comme suit<sup>1</sup> entre les forma-

réjouiront ou s'inquiéteront du résultat. Il n'en reste pas moins que la légitimité de la construction européenne a été mise à mal : la plupart



des partis en progression y sont peu ou prou hostiles (à l'exception, notamment, du centre-gauche italien et, peut-être, de la gauche radicale eurocritique) et les partis « pro-européens », certes majoritaires mais quelquefois traversés de courants divergents, sont globalement en recul.

Nous laisserons aux analystes le soin de décrypter plus finement les chiffres, pays par pays.

Cependant, nous observons des signes inquiétants. D'abord, la poussée de l'extrême-droite europhobe dans un grand pays fondateur tel que la France.

En Grèce, Aube Dorée fait son entrée au Parlement européen. En Autriche et au Danemark, pays pourtant non touchés par la

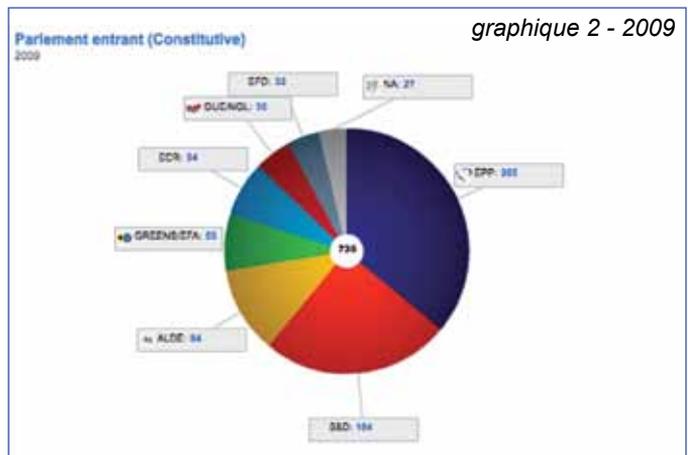
tions politiques :

Le taux de participation est resté stable, voire progresse légèrement par rapport à 2009 (43,09% contre 43% - cf. graphique 2). Cependant, l'abstention reste massive. À noter que les chiffres relatifs à la législature 2014-2019, reproduits ci-dessus, resteront provisoires, tant que les groupes politiques ne se seront pas officiellement constitués en fonction de l'appartenance politique des nouveaux élus et, notamment de l'affiliation éventuelle de certains « non-inscrits » et « autres » à tel ou tel groupe déjà existant ou à créer. L'ordre d'importance des groupes politiques pourrait s'en trouver modifié.

crise, des formations populistes eurosceptiques, voire europhobes marquent des points.

**Un constat : globalement, les eurosceptiques et europhobes progressent, mais les partis traditionnels « pro-européens », dont certains reculent, restent majoritaires.**

Selon qu'ils verront la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide, certains observateurs se



### L'élection du président de la Commission

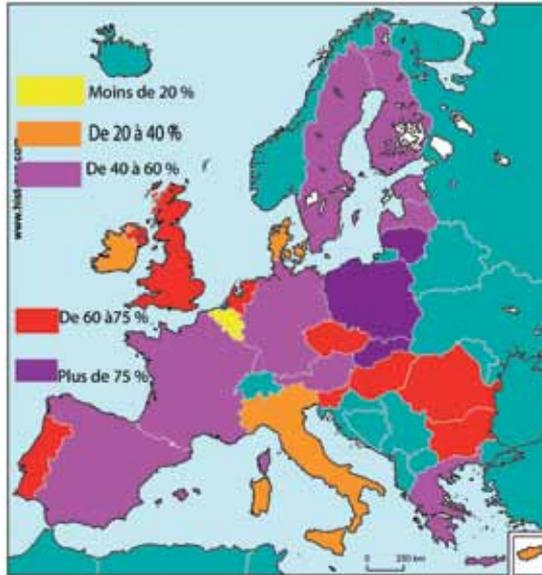
Le choix du président de la Commission parmi les candidats « chefs de file » désignés par les principales formations politiques au niveau européen (qualifiés en allemand du terme évocateur de « Spitzenkandidaten »), selon

<sup>1</sup> Site du Parlement européen

<http://www.resultats-elections2014.eu/fr/elections-results-2014.html>

la procédure fixée par le traité de Lisbonne<sup>2</sup>, avait été saluée, il est vrai non sans arrière-pensées dans le chef de certains, comme un progrès démocratique. En clair, le candidat - ou la candidate - mise en avant par les « partis européens » devra pour être élu-e à la présidence de la Commission recueillir une majorité de votes de parlementaires : cela n'exclut en rien qu'une majorité parlementaire se prononce en faveur de tel ou tel candidat qui ne soit pas nécessairement issu de la

formation la plus nombreuse. Le président du Conseil européen, Herman VAN ROMPUY, lui-même bientôt sortant, avait été chargé d'explorer le terrain (miné?) pour trouver un successeur au président BARROSO et de faire rapport au Conseil européen des 26 et 27 juin. Dans l'intervalle, les groupes politiques du Parlement se seront officiellement reconstitués. Le président du Conseil européen a, dans la foulée, été chargé d'évoquer avec les chefs des groupes parlementaires les priorités stratégiques de l'Union pour les cinq prochaines années : un télescopage avec la tâche du nouveau président de la Commission ? Nous ne pouvons que souhaiter que ces jeux d'influence, voire ce



Carte de l'abstention par E.M. résultant du 25 mai 2014



Helle Thorning-Schmidt, actuelle 1e ministre du Danemark, une nouvelle candidate pour un des postes importants de l'U.E. ?

2 L'article 17, par. 7 TUE dispose : « En tenant compte des élections au Parlement européen et après avoir procédé aux consultations appropriées, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission. Ce candidat est élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent. Si ce candidat ne recueille pas la majorité, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose, dans un délai d'un mois, un nouveau candidat, qui est élu par le Parlement européen selon la même procédure. (. . . ) »

bras de fer entre le Parlement et certains chefs de gouvernement prennent fin au plus tôt dans le respect des choix démocratiques des électrices et des électeurs. Toute autre manœuvre opérée derrière les portes closes du Conseil européen nourrirait davantage de rejet de l'Europe dans les opinions publiques : elle pourrait même « frapper l'Europe au cœur » !<sup>3</sup>

### Et après : on fait quoi ?

Sous réserve d'une issue favorable des discussions en cours entre le Conseil européen et le Parlement et de l'élection du président de la prochaine Commission (sans parler du « casting » des autres postes de haut niveau à pourvoir dans les prochains mois : président du Conseil européen, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, président du Parlement européen, président de l'Eurogroupe, etc.), l'Union devra sans tarder s'atteler à redéfinir les priorités de la prochaine législature et de la prochaine mandature. Elle doit impérativement faire en sorte d'être plus lisible, plus solidaire et plus sociale, plus efficace, plus démocratique. Telles seront les priorités de la prochaine législature.

**Plus lisible** : alors que les États impulsent et façonnent les orientations et décisions prises au sein du Conseil européen, ils rejettent sur « Bruxelles » les décisions impopulaires auxquelles ils ont adhéré. En revanche, le pouvoir « bruxellois » communique mal, ou pire se tait, lorsqu'il est mis en cause (mentionnons, par exemple, les mises en cause de la fonction publique européenne). Peur de fâcher les États membres, ces

3 Jürgen HABERMAS dans le FAZ (Frankfurter Allgemeine Zeitung) du vendredi 30 mai : « Europa wird direkt ins Herz getroffen »

« maîtres des traités » ? Certes, le système institutionnel européen ne sera jamais simple à comprendre pour le citoyen : un pouvoir exécutif réparti entre trois instances (Commission, Conseil, Conseil européen), un pouvoir législatif réparti entre deux, sinon trois instances (Parlement, Conseil et Commission pour certaines matières) et, « par-dessus le marché », un Conseil européen, lieu d'exercice du pouvoir sur nombre de matières décisives, sans oublier les intrusions de la « troïka » (Commission européenne, FMI, BCE) dans les politiques économiques et sociales de certains États membres.



d'immigration ; redéfinir la politique étrangère ; relancer la politique de voisinage en tenant compte des réalités géopolitiques ; relancer la politique énergétique : le « marché commun de l'énergie » ; relancer la lutte contre le changement climatique ; développer les stratégies en matière de TIC. . . .

**Plus solidaire et plus sociale** : si l'Union européenne a placé la solidarité à un niveau élevé de priorité (à l'échelle mondiale, elle est le premier pourvoyeur d'aide au développement ; elle développe une politique de voisinage active,...), force est de constater qu'elle n'a pas réussi, au milieu de la tempête provoquée par la crise économique et sociale, à réduire les divergences entre pays du nord et du sud de la zone euro. « En Grèce, la solidarité face à la "catastroïka" », titrait récemment un quotidien français de gauche. La mise en place laborieuse et l'insuffisance des fonds de « sauvetage » au fil des Conseils européens « de la dernière chance » attestent les réticences à l'égard, voire les refus de toute mutualisation des dettes ou de transferts entre les pays concernés. Défaut de solidarité également : l'« Europe sociale », qui reste trop souvent un thème de discours. Autres priorités : relancer l'emploi et lutter contre le chômage des jeunes ; agir plus vigoureusement contre le « tourisme social » et les conditions de travail des salariés « provisoirement » détachés dans d'autres pays de l'Union ; introduire, au niveau européen, une grille de salaires minimums définis aux niveaux nationaux respectifs.

**Plus efficace** : la priorité absolue est la sortie de crise, qui doit mobiliser tous les acteurs : Commission, Parlement, Conseil européen et Banque centrale européenne. Et puis il faudra redéfinir la politique

**Plus démocratique** : les propositions visant à réduire le « déficit démocratique » de l'Europe de « Bruxelles » sont légion. La réalisation de certaines d'entre elles nécessitera une révision des traités et prendra du temps (à commencer par la convocation d'une nouvelle Convention à l'initiative du Parlement européen.). D'autres peuvent être mises en œuvre sans tarder et « à traités constants » : la plupart d'entre elles tournent autour d'un impératif : les instances responsables des décisions doivent rendre des comptes. Le nouveau Parlement européen doit l'exiger : à cet égard, l'élection du président de la Commission aura valeur de test. Les citoyens européens ont, quant à eux, fait savoir qu'ils exigent des actes et des résultats !

[vancampenhout.roger@skynet.be](mailto:vancampenhout.roger@skynet.be)

## Calendrier (prévisionnel) 2014 : quelques dates à retenir

**Juin** : formation des groupes politiques

**26-27 juin** : le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose un candidat à la présidence de la Commission.

**1er-3 juillet** : session inaugurale et constitutive du Parlement européen, qui élit son président.

**14-17 juillet** : le Parlement européen élit le président de la Commission.

**Mi-juillet-mi-août** : le président de la Commission choisit les 27 autres membres de la Commission.

**Septembre** : le Parlement européen procède à l'audition des nouveaux commissaires.

**Octobre** : le Parlement européen vote sur la composition de la nouvelle Commission.

**1er novembre** : la nouvelle Commission entre en fonction.

## Some other opinions and analysis on the elections results

The European Movement International\*) is very happy to share with you its first analysis of the European Parliament elections 2014.

<http://www.bridgingeurope.net>

[http://www.bridgingeurope.net/uploads/8/1/7/1/8171506/bref\\_pamphlet\\_on\\_eu\\_elections\\_2014.pdf](http://www.bridgingeurope.net/uploads/8/1/7/1/8171506/bref_pamphlet_on_eu_elections_2014.pdf)

\* l'AIACE INT. est membre du Mouvement européen international



# Résultats des élections européennes 2014 et quelques commentaires

## Allemagne

**Président de la République :** Joachim Gauck  
**Chef du gouvernement fédéral :** Chancelière Dr. Angela Merkel

**Population 2013 :** 81,89Mio d'habitants

**Taux de croissance PIB 2013 :** 0,4 %

**Taux de chômage 2013 :** 5,1 %

**Taux de participation :** 48,1 %

**Nombre d'eurodéputés :** 96

12 Non encore déterminé (7 AfD, 1 Protection des animaux, 1 NPD, 1 Famille, 1 ÖDP, 1 Le Parti).

### Résultats détaillés

- ❑ **Union chrétienne-démocrate d'Allemagne (CDU),** 30.0 %, (-0.7 %), 29 sièges (-5).
- ❑ **Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD),** 27.3 %, (+6.5 %), 27 sièges (+4).
- ❑ **Alliance 90/Les verts,** 10.7 % (-1.4 %), 11 sièges (-3).
- ❑ **La Gauche (gauche de la gauche),** 7.4 % (-0.1 %), 7 sièges (-1).
- ❑ **Alternative pour l'Allemagne (conservateur, eurosceptique),** 7.0 %, (+7.0 %), 7 sièges (+7).
- ❑ **Union chrétienne sociale (CSU, démocrate-chrétien, régionaliste),** 5.3 %, (-1.9 %), 5 sièges (-3).
- ❑ **Parti libéral-démocrate (FDP, libéral),** 3.4 %, (-7.6 %), 3 sièges (-9).
- ❑ **Électeurs libres (FW, conservateur),** 1.5 %, (-0.2 %), 1 siège (+1).
- ❑ **Parti pirate,** 1.4 % (+0.5 %), 1 siège (+1).
- ❑ **Parti de la protection des animaux,** 1.2 % (+0.1 %), 1 siège (+1).
- ❑ **Parti national-démocrate d'Allemagne (NPD, néonazi),** 1.0 %, (+1.0 %), 1 siège (+1).
- ❑ **Parti de la famille (conservateur),** 0.7 %, (-0.3 %), 1 siège (+1).
- ❑ **Parti écologiste-démocrate (ÖDP, écologiste de droite),** 0.6 %, (+0.1 %), 1 siège (+1).
- ❑ **Le Parti,** 0.6 %, 1 siège (+1).

### Répartition par groupe au Parlement européen

(Avant les éventuelles nouvelles répartitions)

- 34 Parti populaire européen (29 CDU et 25 CSU).
- 27 Socialistes et démocrates (SPD).
- 12 Verts et régionalistes (11 Verts et 1 pirate).
- 7 Gauche unitaire européenne (La Gauche).
- 4 Démocrates et libéraux (3 FDP et 1 FW).



### Léger recul des votes pro-européens Un grand succès du « Spitzenkandidat » Martin Schulz

En Allemagne les cinq partis traditionnellement pro-européens ont pu maintenir avec 77 % des votes (en 2009 = 82 %) une large majorité lors des élections européennes. Ils seront donc représentés par 76 des 96 députés allemands nouvellement élus au Parlement européen (PE). En 2009 ces partis avaient gagné encore 91 des 99 sièges allemands au PE.

Parmi ce groupe de cinq partis, on constate néanmoins des changements considérables. Le parti Social-démocrate (SPD) sort comme grand vainqueur avec une augmentation de 6,5 % des votes, ce qui lui permet de gagner 27 (+ 4) sièges au PE. Ce succès est certainement dû à la bonne campagne électorale et à la po-

pularité de Martin Schulz comme président du PE. En tant que « Spitzenkandidat » des partis sociaux-démocrates et socialistes, il a pu profiter des différents débats retransmis sur les chaînes télé dans l'UE.

Cependant, le SPD reste en deuxième position après le parti CDU/CSU qui soutient la chancelière Dr. Angela Merkel. La CDU a reculé légèrement de 30,7 à 30,0 % tandis que sa sœur bavaroise, la CSU, a perdu quelque 17 % en Bavière, ce qui représente un recul de 1,9 % sur le plan national. Ces deux partis conservateurs arrivent au total de 35,3 % (2009 = 37,9 %) et 35 sièges au PE. La CSU a perdu 3 de ses 8 eurodéputés et la CDU 5 de ses 34 eurodéputés, ce qui est dû essentiellement à la diminution du nombre de députés allemands et à l'abolition du seuil de 5 %.

Apparemment, ce parti a été pénalisé pour son attitude ambiguë vis-à-vis de l'intégration européenne. Il avait lancé une campagne contre « l'immigration dans le système social allemand » en visant avant tout les personnes venant de Bulgarie et de Roumanie dans le cadre de la libre circulation des travailleurs. En plus, la CSU avait fortement critiqué la « bureaucratie européenne » en demandant une réduction du nombre des commissaires.

## Chute des Libéraux, succès des Alternatives

Le parti libéral FDP, qui a joué un grand rôle dans l'histoire de l'Allemagne après la guerre de 1939 à 1945, a continué sa chute électorale, qui avait commencé lors des élections nationales en septembre 2013, quand ce parti a raté le seuil de 5 % des votes pour ne plus être représenté au parlement national, le *Deutscher Bundestag*. Lors des élections européennes du 25 mai, le FDP a perdu 7,6 % et n'est arrivé qu'à 3,4 %, obtenant ainsi seulement trois eurodéputés (— 9).

La plupart des électeurs de l'ex-FDP semble avoir voté pour le nouveau parti « *Alternative für Deutschland (AfD)* ». Ce parti, en se référant au Traité de Maastricht, est contre un renflouement - « *Bail out* » - des États membres déficitaires ; il s'oppose aux contributions de l'Allemagne en faveur des pays surendettés. Il est en faveur d'une séparation de la zone euro entre les États

membres ayant une économie plutôt stable et ceux avec une économie plutôt faible. Le parti AfD n'avait pas réussi à dépasser le seuil de 5 % en septembre 2013, mais cette fois il a obtenu 7,0 % des votes et donc 7 sièges au PE. L'AfD ne se considère pas comme un parti anti-européen et ne veut pas rejoindre le groupe dirigé par le Front national de Marine Le Pen, mais plutôt le groupe des Conservateurs britanniques du Premier ministre David Cameron.



Les Verts, « *Die Grünen* », ont perdu 1,4 % et obtiennent 11 députés européens (— 3). Le parti de gauche, « *Die Linke* », a perdu 0,1 % et conserve ses 7 sièges au PE. Ce parti est en principe favorable à l'intégration européenne, mais il estime que l'UE est une organisation favorisant le capitalisme et le militarisme

partout dans le monde.

## 14 partis allemands au nouveau Parlement européen

Par un arrêt fort contesté, la Cour Constitutionnelle (*Bundesverfassungsgericht, BVG*) avait aboli au début de l'année 2014 les seuils de 5 % et de 3 % lors des élections européennes. Par conséquent, un parti avec 1 % des votes pouvait obtenir un siège au PE. Sept petits partis politiques allemands ont ainsi bénéficié de cette « générosité » unique en Allemagne. Cela signifie que dorénavant 14 partis allemands siégeront au PE.

La Cour Constitutionnelle (*BVG*) a motivé cet arrêt en arguant que le PE ne serait pas un parlement dans le sens traditionnel connu en Allemagne, mais que son rôle ne serait pas de voter pour former un gouvernement ayant une majorité parlementaire stable. Il est évident que les eurodéputés et la plupart des pro-Européens ne partageaient pas ce point de vue. En plus, cet arrêt ne favorisait pas les « *Spitzenkandidaten* », les Chrétiens-démocrates, les Sociaux-démocrates, les Verts, les Libéraux et les Gauches.

Un résultat des élections européennes a néanmoins été tout à fait positif en Allemagne : la participation des votants est passée de 43,3 à 48,1 % de l'électorat, ce qui représente une affluence aux urnes de 5 % supérieure à la moyenne européenne.

## France

**Président de la République** : François Hollande

**Premier Ministre** : Manuel Valls

**Taux de croissance PIB en 2013** : + 0,2 %

**Nombre d'habitants en 2013** : 65,7 Mio

**Nombre de sièges d'eurodéputés** : 74 Sièges

**Taux de participation** : 43,6 %

### Résultats détaillés

- ❑ **Front national (FN, nationaliste)**, 24.9 %, 24 sièges
- ❑ **Union pour un mouvement populaire (UMP, conservateur)**, 20.8 %, 20 sièges
- ❑ **Parti socialiste (PS, social-démocrate) et Parti radical de gauche (PRG, social libéral)**, 14.0 %, 13 sièges
  - Parti socialiste, 11 sièges
  - Parti radical de gauche, 1 siège
  - Divers gauche, 1 siège
- ❑ **Alternative (UDI & MoDem, centriste)**, 9.9 %, 7 sièges
  - Mouvement démocrate (MoDem), 4 sièges
  - Nouveau Centre (NC), 1 siège
  - Parti radical (RAD), 1 siège
  - Alliance centriste (AC), 1 siège
- ❑ **Europe Écologie – Les Verts (EELV, écologiste)**, 9.0 %, 6 sièges
- ❑ **Front de gauche (FG, gauche de la gauche)**, 6.3 %, 3 sièges
  - Parti communiste français (PCF), 1 siège
  - Parti de gauche (PG), 1 siège
  - Divers, 1 siège

### Répartition par groupe au Parlement européen

(Avant les éventuelles nouvelles répartitions)

- 20 Parti populaire européen (UMP).
- 12 Socialistes et démocrates (11 PS, 1 DVG, 1 PRG).
- 7 Démocrates et libéraux (UDI, MoDem).
- 6 Verts et régionalistes (EELV).
- 4 Gauche unitaire européenne (3 Front de Gauche, 1 UOM).
- 24 Non encore attribués (24 FN).

En période de vaches maigres, la tentation du repli sur soi et du rejet de l'étranger est bien présente dans de nombreux États membres, comme la France qui connaît une situation économique morose et un taux de chômage record. La recomposition politique de ces élections a été essentiellement le fait de l'extrême droite. Pourtant la déferlante « europhobe » a frappé



aussi des pays à l'économie plutôt dynamique, comme le Danemark et l'Autriche qui ne ressentent pas particulièrement la crise, ou qui en sortent comme le Royaume-Uni.

On constate donc que la vague « europhobe » enregistrée le 25 mai ne suit pas toujours les contours de l'Europe de la crise.

En France, selon les médias, la victoire du FN a dévasté le paysage politique, bien que ces résultats aient été attendus après les résultats électoraux catastrophiques du Parti socialiste majoritaire soutenant le Président Hollande aux élections communales. Maigre consolation, 25 % de 40 % d'électeurs correspondent à environ 10 % du corps électoral, ce qui est conforme aux résultats déjà obtenus par ce parti d'extrême droite comme lors des présidentielles de 2002.

Quant au parti conservateur, l'UMP parti du Président sortant, il a également subi une érosion sensible, pour diverses raisons, dont celles des rivalités internes.

Les analystes politiques se perdent en conjectures sur les raisons de ces résultats : outre la peur des étrangers et de l'immigration, terrain habituel de l'extrême droite, la peur largement exploitée d'un monde qui change et la confusion bien entretenue entre la mondialisation et l'Europe soumises aux pouvoirs des marchés, des banques, de la Banque centrale européenne et du FMI. Quant à la Commission européenne accusée d'être dirigée par des res-



accru d'autant le pouvoir de l'Allemagne et de ses alliés habituels au Nord et à l'Est de l'UE.

Le Président Hollande a perdu une nouvelle bataille électorale en obtenant une représentation dispersée de la France aux quatre coins de l'échiquier politique. Ses marges de manœuvre de réforme et de relance se sont ainsi encore rétrécies. Les «europhobes» et autres opposants se situent certainement à l'extrême droite, mais le vrai parti anti Europe c'est celui des abstentionnistes que les Français appellent « parti des pêcheurs à la ligne »... Enfin comme pour les autres élections européennes dans un pays « Présidentiel » comme la France, les horribles résultats ne changeront pas la donne politique au

pouvoir, et ce probablement jusqu'aux prochaines élections présidentielles en 2017.

Enfin, certains n'hésitent pas à affirmer que le candidat Schulz a perdu sa majorité et probablement sa place de Président de la Commission en raison du mauvais score du parti gouvernemental !

pensables non élus, elle est présentée comme un organe technocratique qui s'occupe de tout en échappant au contrôle démocratique. Elle est ainsi devenue le bouc émissaire parfait pour ceux qui dénoncent son rôle de gendarme zélé et détesté veillant au respect d'une austérité insupportable et incomprise.

L'argument anti euro a lui aussi joué un rôle important en rassemblant sur ce thème l'opinion des électeurs et des chômeurs en colère contre un pouvoir considéré trop euro dépendant. La détestation de la monnaie unique a permis de convaincre trop de français que la solution du retour à la monnaie nationale résoudra tous leurs problèmes notamment celui de la dette publique (en euro) frôlant les 100 % du PIB qui disparaîtra ainsi par enchantement... L'euro la monnaie sans peuple – une première mondiale mal maîtrisée — n'est plus défendue que par les experts et le... marché.

Pourtant, toujours selon les analystes spécialisés, la crise n'explique pas tout, les questions identitaires ainsi que la crispation de la politique nationale et en particulier la popularité en berne du Président de la République ont joué leur rôle. Ils remarquent également qu'il y a eu un vote majoritaire des partis traditionnels et surtout centre droit dans la région parisienne et d'extrême droite en province.

En s'abstenant massivement d'aller voter pour les uns et en votant FN pour les autres, les Français, qui reprochent à Mme A. Merkel de diriger l'Europe et de dicter sa conduite à la France, ont ainsi atteint exactement le contraire de l'objectif annoncé. Ils ont réduit l'influence française au Parlement européen et



**Pourquoi confier vos assurances santé à Vanbreda International?**  
Fruits d'une longue expérience, les solutions d'assurance de Vanbreda International sont on ne peut plus faciles à gérer. Nous mettons à votre disposition notre connaissance approfondie du domaine.

**Une solide expertise bâtie au cours des 50 dernières années**  
Vous trouverez chez Vanbreda International une grande expertise ainsi qu'une équipe enthousiaste et dévouée. Les besoins des retraités de l'Union européenne n'ont plus de secrets pour nous. Nous vous proposons ainsi des contrats en conformité totale avec le règlement du RCAM et avec votre statut. De plus, Vanbreda International est votre interlocuteur unique. Nous répondons à toutes vos questions au numéro spécial AIACE: + 32 3 217 63 07.

**Une véritable dimension internationale**  
Vous pouvez vous affilier quel que soit votre lieu d'affectation: Belgique, Luxembourg ou autre. En outre, les garanties de votre contrat s'appliquent dans le monde entier, quel que soit votre lieu de résidence.

**SOUSCRIVEZ DES AUJOURD'HUI!**  
Pour vous affilier à l'une de nos solutions d'assurance, consultez notre site Internet [www.eurprivileges.com](http://www.eurprivileges.com) et téléchargez le formulaire de souscription. Renvoyez-nous le formulaire dûment complété, par e-mail à [eurprivileges@vanbreda.com](mailto:eurprivileges@vanbreda.com) ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Pour un conseil personnalisé, n'hésitez pas à nous appeler.

**Vanbreda International**  
P.O. Box 69  
2140 Anvers  
Belgique

Tel. +32 3 217 63 07  
Fax + 32 3 271 02 47



## Results in the UK *By Tony Robinson (UK section)*

**Head of State:** HM Queen Elizabeth II  
**Prime Minister:** David Cameron  
**Population:** 63,7 Mio  
**GIP evolution:** 1,8%  
**Number of seats:** 73  
**Participation rate:** 36%

### Detailed results

- ❑ **United Kingdom Independence Party (UKIP)** 26,6%, 24 seats (+11).
- ❑ **Labour Party (Lab)**, 24,4%, 20 seats, (+7).
- ❑ **Conservative Party (Cons.)**, 23,1%, 19 seats (-6).
- ❑ **Green Party (GP)**, 6.9%, 3 seats (+1).
- ❑ **Liberal Democrats Party (LDP)**, 6,6% 1 seat (-11).
- ❑ **Scottish National Party (SNP)**, 2,4%, 2 seats (-).
- ❑ **Sinn Fein (SF)**, 1.0%, 1 seat (-).
- ❑ **Democratic Unionist Party (DUP)**, 0.8%, 1 seat (-).
- ❑ **Plaid Cymru – Party of Wales (PL-PW)**, 0,7% 1 seat (-).
- ❑ **Ulster Unionist Party (UUP)**, 0,5%, 1 seat (-).

### Distribution by groups in the European Parliament

(Before any new distributions)

- 24 Movement for Europe of Liberty and Democracy (UKIP).
- 20 Party of European Socialist (Lab).
- 20 Alliance of European Conservatives and Reformists (19 Cons., 1 UUP).
- 6 Greens (3 GP, 2 SNP, 1 PL-PW).
- 1 Alliance of Liberal and Democrats for Europe (LDP).
- 1 The Party of the European Left (SF).
- 1 Not yet attributed (DUP).

### UK election result sets out battle lines for the future

If the outcome of the European elections in the UK answered any questions at all, it raised many more and has set the scene for further political battles in some of which the first skirmishes have already taken place.

At European elections, the UK is divided into 12 electoral regions, nine in England, with Scotland, Wales and Northern Ireland each counted as one region. The size of population determines the number of seats to be filled in each region and the United Kingdom as a whole returns 73 members.

Several big changes took place when the British went to the polls on Thursday 22 May, though the pollsters had been so busy reading the runes in the months ahead, that when the count came there were no great surprises.



A strong result for the UK Independence Party was both expected and delivered. UKIP topped the poll with 24 seats, a result described by its party leader Nigel Farage as an “earthquake” that almost doubled the 13 seats it took in 2009. This was the first national election since 1910 in which a party other than the Conservatives or Labour came first.

Among the losers, there were two noticeable results. The Liberal Democrats suffered the disaster predicted, going into the fray with 12 seats but emerging with just one. Meanwhile, the two MEPs elected on the extreme right BNP ticket in 2009 both lost their seats.

Labour, which had suffered its worst-ever Euro election result in 2009, recaptured considerable ground, came second and now holds 20 seats.

The Conservatives, who are the main party in the present coalition government, were hit hard in an election that is traditionally seen as an opportunity for protest voting rather than policy determination. They lost six of the 25 seats they took in 2009.

Meanwhile, the Greens won an extra seat to take

their total to three, with the Scottish and Welsh nationalists retaining two seats and one respectively. In Northern Ireland, where all the main political parties are distinct from those of mainland UK, Sinn Fein, the Democratic Unionists and the Ulster Unionists each retained one seat.

The real significance of these elections in a European context has yet to be determined but may be guessed at and is likely to be felt at several levels in domestic politics.

Prime Minister Cameron has vowed that Europe must change to take account of the Eurosceptic feeling expressed in many member states. Pro-European forces are voicing concern that the parties will all be driven towards tougher policy positions on EU matters.

Other senior politicians including former Prime Minister Tony Blair have typically referred to the outcome as 'a wake-up call.' Mr Blair was quoted



by The Times newspaper as saying that the election showed voters had «deep anxiety, distrust and alienation from the institutions and key philosophy of Europe.»

Scotland, which is to hold a referendum on independence later this year, and where UKIP won its first Scottish seat after taking more than 10 per cent of the votes, is likely to witness a bitter struggle between the Nationalists and UKIP.

A further battle will focus on who is to be the new President of the European Commission. The British have already declared that the EPP's winning candidate, Jean-Claude Juncker, is unacceptable, thus creating a strain between the UK and Germany.

There are even unconfirmed reports of threats by the British government to move towards withdrawal from the EU.

In short, this is an election whose results have been declared but whose significance is yet to be seen.

## Italie

**Chef de l'État :** Giorgio Napolitano

**Premier ministre :** Matteo Renzi

**Nombre d'habitants :** 59,6 Mio

**Variation du PIB en 2013 :** -1,9%

**Taux de participation :** 60%

**Nombre de sièges :** 73

### Résultats détaillés

- ❑ **Parti démocrate (PD, social-démocrate)**, 40.8%, 31 sièges.
- ❑ **Mouvement 5 étoiles (M5S, populiste)**, 21.2%, 17 sièges.
- ❑ **Forza Italia (FI, conservateur)**, 16.8%, 13 sièges.
- ❑ **Ligue du Nord (LN, populiste de droite, régionaliste)**, 6.2%, 5 sièges.
- ❑ **Coalition Nouveau Centre-Droite – Union du centre démocratique – Parti populaire italien (centre-droite)**, 4.4%, 3 sièges.
  - Nouveau Centre-droit (NCD, démocrate-chrétien), 2 sièges.
  - Union du Centre (UDC, démocrate-chrétien), 1 siège.
- ❑ **L'autre Europe (gauche de la gauche)**, 4.0%, 3 sièges.
- ❑ **Parti populaire du Tyrol du Sud (SVP, régionaliste, conservateur)**, 0.5%, 1 siège.

### Répartition des sièges par groupe au Parlement européen

(Avant une nouvelle éventuelle répartition)

- 31 Socialistes et démocrates (PD).
- 17 Parti populaire européen (13 FI, 3 NCD, 1 SVP).
- 5 Europe libertés démocratie (LN).



- 3 Gauche unitaire européenne (L'autre Europe).  
17 Non inscrits, pas encore attribués (M5S).

Les résultats italiens sont à la fois inattendus et spectaculaires au regard des résultats des autres pays.

D'abord, la participation a été parmi la plus élevée des grands pays, hors vote obligatoire. Ensuite, quatre-vingts jours après sa nomination en tant que président du Conseil italien, Matteo Renzi, qui n'était passé par les urnes que pour remporter une victoire aux élections municipales de « Firenze », triomphe aux élections européennes du 25 mai 2014.

Certes, les électeurs italiens ont aussi suivi les « populistes » nationaux locaux et régionaux avec un résultat total d'environ 27 %. Cela se passe dans un pays qui traverse des difficultés économiques et sociaux records, avec un PIB en berne et le chômage à plus de 12 %, sans compter la dette publique de plus de 140 % du PIB. Mais contrairement à d'autres pays, notamment à la France, la victoire écrasante du principal parti au gouvernement efface l'effet « europhobe » non négligeable du vote.

Ainsi le mouvement populiste « Movimento cinque stelle » (M5S), anti tout – contre l'Europe, l'euro et les partis traditionnels qu'il veut « rimandare a casa » — mené par un ancien acteur comique, a subi un coup d'arrêt relatif avec quand même 17 députés, soit 4 de plus que le PS, parti au pouvoir en France !

Le parti de l'ancien Premier ministre Silvio Berlusconi « Forza Italia » (FI), au pouvoir pendant 20 ans,



mais qui a mené la campagne tout en étant condamné par la justice italienne et privé du droit de vote, a atteint son plus mauvais résultat depuis 1974. Le nouveau parti (NCD) de la coalition gouvernementale actuelle issu d'une scission au sein de « Forza Italia » (FI) n'a obtenu que 3 sièges d'eurodéputés. Ils risquent même de se retrouver ensemble avec FI au sein du PPE au Parlement

européen. Ce résultat fort médiocre augure mal de sa continuité en Italie et d'une recomposition sereine du « centre-droit ».

Ces résultats renforcent le centre-gauche, mais ne devraient pas mettre en cause l'accord avec Berlusconi — dont la place dans l'opposition est confirmée, — pour effectuer des réformes importantes des institutions et des lois électorales, toujours reportées faute d'une majorité des 2/3 dans les deux chambres. Par un vote massif pour ce que les Italiens considèrent comme un nouvel espoir de sortir de la crise, les électeurs ont remarquablement évité le phénomène d'atomisation des sièges au Parlement européen. Ainsi avec 31 sièges, le parti démocratique (PD) italien sera le plus grand au sein du groupe des Sociaux-démocrates, battant ainsi largement les Allemands qui n'auront que 27 sièges. Cependant, tout en regagnant l'influence que la France a perdue au sein du PE, les marges de manœuvre du gouvernement PD+NCD dans le contexte économique européen restent très limitées. L'Italie est donc un des rares États membres dont les résultats aux « Européennes de mai » influenceront la politique interne.

## Espagne

**Chef de l'État :** Felipe VI de BOURBON

**Premier ministre :** Mariano Rajoy (PP)

**Population :** 46,6 Mio habitants

**Croissance PIB 2013 :** -1,2 %

**Taux de chômage 2013 :** 26,4 %

**Nombre d'eurodéputés :** 54

**Participation électorale :** 54,10 %

### Résultats détaillés

- ❑ **Parti populaire (PP, conservateur)**, 26.1 %, 16 sièges
- ❑ **Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, social-démocrate)**, 23.0 %, 14 sièges
- ❑ **Coalition Gauche unie (IU, gauche de la gauche)**, 10.0 %, 6 sièges.

- Gauche unie (IU, *gauche de la gauche*), 3 sièges

- Initiative pour la Catalogne Les Verts (ICV, *écologiste*), 1 siège.

- Commissions ouvrières (CC.OO., *marxiste*), 1 siège

- Renouveau – Fraternité nationaliste (ANO-VA, *indépendantiste galicien*), 1 siège

❑ **Pour la démocratie sociale (PODEMOS, indignés)**, 8.0 %, 5 sièges

❑ **Union progrès et démocratie (UPyD, social-libéral)**, 6.5 %, 4 sièges

❑ **Coalition pour l'Europe (régionalistes basques, catalans, canariens, galiciens)**, 5.4 %, 3 sièges.

- Coalition démocratique de Catalogne

(CDC, *régionaliste, libéral*), 1 siège

- Parti nationaliste basque (PNV, *régionaliste, centriste*), 1 siège.

- Union démocratique de Catalogne (UDC, *régionaliste, démocrate-chrétien*), 1 siège

- ❑ **Coalition la gauche pour le droit de décider (*indépendantistes catalans*)**, 4.0 %, 2 sièges.

- Gauche républicaine de Catalogne (ERC, *indépendantiste*), 1 siège (—).

- Nouvelle gauche de Catalogne (NeCat, *indépendantiste*), 1 siège (+1).

- ❑ **Citoyens – Parti de la citoyenneté (C's, *social-libéral*)**, 3.2 %, 2 sièges.

- ❑ **Coalition des peuples décident (*régionalistes basques et galiciens*)**, 2.1 %, 1 siège

- Bildu (*indépendantistes basques de gauche*), 1 siège

- ❑ **Printemps européen (*coalition de régionalistes et écologistes*)**, 1.9 %, 1 siège.

- Coalition compromis (régionalistes valenciens), 1 siège

## Répartition en sièges des eurodéputés par famille politique

(Avant toute éventuelle nouvelle répartition)

- 17 Parti populaire européen (16 PP, 1 UDC).
- 14 Socialistes et démocrates (PSOE).
- 10 Gauche unitaire européenne (5 Podemos, 3 IU, 1 CC.OO, 1 ANOVA).
- 8 Démocrates et libéraux (4 UPyD, 2 C'S, 1 CDC, 1 PNV).
- 4 Verts et régionalistes (ICV, ERC, NeCAT, Bildu, Coalition compromis).

## Les grands partis traditionnels reculent

L'Espagne dans la zone euro a connu ces dernières années une grave crise financière, économique et sociale (taux de chômage extrême) suivie de sévères mesures d'austérité attribuées à l'Europe.

En période de vaches maigres, la tentation du repli sur soi et du rejet de l'étranger est bien présente dans de nombreux États membres. La recomposition politique n'est pas, fatalement, partout le fait de l'extrême-droite. La vague « europhobe » frappe aussi bien des pays à l'économie saine et compétitive, comme le Danemark et l'Autriche, ou qui sortent de la crise, comme le Royaume-Uni, que des États frappés de morosité et en mal de réformes, comme la France, ou gravement éprouvés par la récession, comme la Grèce.

Pourtant, la vague « europhobe » enregistrée le 25 mai ne suit pas toujours les contours de



l'Europe de la crise et n'a pas atteint l'Espagne. En Espagne, la nouveauté de ces élections en 2014 n'est pas venue d'un réflexe anti-européen ou anti-immigré. Elle est venue des partis traditionnellement dominants qui sont en net recul : le Parti populaire (PP conservateur) et le Parti socialiste, victime de la concurrence des indignés (Podemos) ayant perdu de nombreux électeurs, mais toujours avec l'avantage du PP. Conséquence directe des résultats du PSOE, son



Secrétaire général M. Rubalcaba a démissionné. Au sein du parti des voix s'élèvent contre la tenue d'un congrès extraordinaire pour désigner un nouveau Secrétaire général et demandent... des primaires.

Les électeurs perdus auront rejoint certains partis nationalistes régionaux, la gauche de la gauche et la mouvance issue du mouvement des « indignés », en atomisant la répartition politique des eurodéputés espagnols.

Dans ces conditions, l'Espagne comme d'autres États membres de l'UE perdra une partie de son influence au sein du nouveau Parlement européen. Toutefois, ce vote n'aura pas d'influence notable sur la majorité gouvernementale qui reste en place, sans doute avec la même politique.

## Pologne

**Chef de l'Etat :** Bronislaw Komorowski  
**Premier ministre :** Donald Tusk  
**Taux de croissance du PIB 2012 :** 1,9%  
**Nombre d'habitants :** 38,5 Mio  
**Nombre de siège d'eurodéputés :** 51  
**Taux de participation :** 22,7%

### Résultats détaillés

- ❑ **Plateforme civique (PO, conservateur)**, 32.1%, (-12.3%), 19 sièges (-6).
- ❑ **Droit et justice (PiS, droite populiste)**, 31.7%, (+4.4%), 19 sièges (+4).
  - Droit et justice (PiS, droite populiste), 18 sièges (+3).
  - Droite de la République (PR, droite chrétienne), 1 siège (+1).
- ❑ **Alliance de la gauche démocratique (SLD, social-démocrate)**, 9.4%, des voix (-2.9%), 5 sièges (-2).
  - Alliance de la gauche démocratique (SLD, social-démocrate), 4 sièges (-3).
  - Union du travail (UP, social-démocrate), 1 siège (+1).
- ❑ **Nouvelle Droite (KNP, nationaliste)**, 7.2%, (+7.1%), 4 sièges (+4).
- ❑ **Parti paysan polonais (PSL, agrarien)**, 6.8%, (-0.3%), 4 sièges (+1).

### Répartition par groupe au Parlement européen

(Avant toute éventuelle nouvelle répartition)

- 23 Parti populaire européen (19 PO, 4 PSL).
- 19 Conservateurs et réformistes (18 PiS, 1 PR).
- 5 Socialistes et démocrates (SLD).
- 4 Non encore attribués (KNP).

C'était pour la Pologne, comme pour les autres 10 pays de l'élargissement de l'UE en mai 2004, les troisièmes élections européennes, avec cette fois un mauvais taux de participation record de 22,7 %. Tous les sondages prévoient une large victoire du PiS-PR (droite populiste) et c'est en fine le PO qui l'a remporté de justesse en faisant jeu égal en nombre d'eurodéputés élus. Une victoire qu'il faut



relativiser avec un taux de participation de 23 % ! Le Premier ministre Donald Tusk a limité la montée des nationalistes, mais a perdu 6 sièges depuis 2009. Le même jour, les Polonais sont informés de la mort du général Wojciech Jaruzelski. Cet événement rappelle l'incroyable parcours de la Pologne en 25 ans, sans pourtant motiver les électeurs à se déplacer pour l'Europe.

D'ailleurs, par manque de reconnaissance ou par ignorance des électeurs, un nouveau parti « europhobe », le KNP, fera son entrée au Parlement européen. Les 5 % de barrage ont arrêté les nombreux autres petits partis.

Par contre, le parti socialiste de la gauche démocratique (SLD), héritier du parti communiste, se place en 3<sup>e</sup> position avec 9,4 %, mais en perdant 2 sièges.

Comme presque partout, ces élections européennes ne modifieront pas le paysage politique national. La seule inconnue portera donc sur les alliances possibles du KNP au sein d'un nouveau groupe politique europhobe et nationaliste d'opposition à l'Europe.

Toutefois, on constate dans les médias que la tentation du repli sur soi et du rejet de l'étranger n'a pas pris en Pologne les proportions connues dans beaucoup d'autres pays.



## Élection du prochain Président de la Commission européenne

1. Depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne au 1<sup>er</sup> décembre 2009, **le Président de Commission doit être élu par le Parlement européen à la majorité des membres qui le composent. Toutefois, le droit de proposition appartient au Conseil européen.** Il doit faire cette proposition « en tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées ». Pour décider de cette proposition, le Conseil européen statue à la majorité qualifiée.

Cette disposition de l'article 17 §7 du « Traité sur l'Union européenne » (TUE – qui constitue la première partie du Traité de Lisbonne) doit être appliquée pour la première fois après les élections des 22 au 25 mai 2014 du Parlement européen. Auparavant, le Président de la Commission était désigné d'un commun accord par les Chefs d'État et de gouvernement. Jusqu'à présent, il y avait donc la possibilité d'émettre « un veto » au Conseil européen contre la désignation d'un certain candidat à la présidence de la Commission. Un tel veto avait déjà été appliqué dans le passé par le Royaume-Uni contre les candidats ayant des convictions « trop européennes et trop fédéralistes ». C'était le cas pour Guy Verhofstadt et Jean-Luc Dehaene. Le TUE ne prévoit plus la possibilité d'un tel veto au Conseil européen. Par contre, le Parlement européen peut refuser à la majorité le candidat proposé par le Conseil européen (Art. 17§7, 3<sup>ème</sup> phrase).

2. Afin de pouvoir utiliser pleinement les droits accrus du Parlement, **les principaux partis politiques européen se sont mis d'accord de désigner chacun leur candidat à la présidence de la Commission bien avant les élections des 22 au 25 mai 2014 en se mettant d'accord que le vainqueur des élections serait le « Spitzenkandidat » désigné par le corps électoral lui-même.** Ainsi cinq partis européens ont présenté des candidats à la présidence de la Commission. Les principaux candidats étaient Jean-Claude Juncker pour le Parti populaire européen (PPE), Martin Schulz pour le Parti socialiste européen (PSE/S&D) et Guy Verhofstadt pour les libéraux (ALDE/PDE); Comme le PPE a obtenu le plus de sièges au Parlement, tous les principaux partis au Parlement européen (y compris les « Verts » et la Gauche européenne) étaient d'accord, après les élections, de soutenir la candidature de Jean-Claude Juncker !

3. **Cette orientation du Parlement européen n'a pas trouvé l'accord unanime au Conseil européen.** Des réserves concernant cette démarche avaient déjà été exprimées avant les élections par certains Chefs d'État et de Gouvernement. En effet, l'option du Parlement affecte dans une certaine mesure la prérogative du Conseil européen de faire sa propre proposition, même s'il doit tenir compte du résultat des élections.

En effet, en amont du dîner informel des Chefs d'État et de gouvernement qui avait été prévu le 27 mai 2014, les présidents des groupes politiques du Parlement représentant 645 membres de l'ancien et au moins 561 député du nouveau Parlement (c'est-à-dire environ 75%



des 751 membres de la nouvelle Assemblée) ont transmis au Président du Conseil européen une déclaration selon laquelle « le candidat du groupe politique le plus important, M. Jean-Claude Juncker, sera le premier à tenter de former la majorité nécessaire » pour l'élection du Président de la Commission ». Ils ont invité le Conseil européen à débiter les consultations interinstitutionnelles sur cette base, conformément à la déclaration numéro 11 accompagnant le Traité sur l'Union européenne.

Lors du dîner informel des membres du Conseil européen du 27 mai 2014, il est apparu que le Conseil européen disposait très probablement d'une majorité qualifiée pour désigner le candidat du Parlement « à tenter de réunir la majorité nécessaire pour l'élection du Président de la Commissions ». Toutefois, l'opposition du Premier ministre du Royaume-Uni, soutenu par quelques autres chefs de gouvernement (selon la presse : Hongrie, Pays-Bas et Suède) était très forte et le vote au Conseil européen a été reporté à plus tard. Il paraît que c'est notamment la Chancelière allemande qui a cherché à retarder la désignation du candidat par crainte d'augmenter le risque d'une

sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne lors du référendum envisagé. Le premier Ministre du Royaume-Uni avait insisté particulièrement sur ce risque. Ainsi, le Président du Conseil européen Herman Van Rompuy a été chargé de mener les



consultations avec le Parlement en y incluant également « les aspects de priorités futures de l'action de l'Union européenne ».

4. Il est possible, mais pas certain, que la solution à ce conflit entre le Parlement et le Conseil européen soit trouvée lors du Conseil européen prévu pour les 26 et 27 juin 2014, donc avant la sortie de ce numéro de VOX. **Toutefois, ce qui est certain, c'est que le candidat proposé par le Conseil européen doit être élu par le Parlement « à la majorité des membres qui le composent ». Cette majorité semble être acquise pour le candidat proposé par le Parlement ! De l'autre côté, la proposition du Conseil européen doit être faite à la majorité qualifiée – sauf si le Conseil n'appliquait pas les règles que le Traité (Art 17§7 TUE) lui impose !!! Cette majorité qualifiée du Conseil européen est définie à l'article 16 TUE et à l'article 238 §2 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Toutefois des dispositions transitoires compliquées relatives à la définition de la majorité qualifiée sont fixées par le « Protocole numéro 36 » annexé aux Traités. Elles concernent les périodes jusqu'au 31 octobre 2014 et jusqu'au 31 mars 2017. La règle transitoire applicable jusqu'au 31 octobre 2014 peut être résumée comme suit (en tenant compte de l'adhésion de la Croatie) :**



(i) Pour réunir la majorité qualifiée au Conseil Européen, **le vote doit recueillir au moins 260 voix sur un total 352 voix.**

Le nombre des voix de chaque État membre est défini dans le protocole sur les dispositions transitoires :

- Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni : 29 voix chacun ;
- Espagne et Pologne : 27 voix chacun ;
- Roumanie : 14 voix ;
- Pays-Bas : 13 voix ;
- Grèce, République tchèque, Belgique, Hongrie et Portugal : 12 voix chacun ;
- Autriche, Bulgarie et Suède : 10 voix chacun ;
- Croatie, Slovaquie, Danemark, Finlande, Irlande et Lituanie : 7 voix chacun ;
- Lettonie, Slovénie, Estonie, Chypre et Luxembourg : 4 voix chacun ;
- Malte : 3 voix.

(ii) **Le vote, en outre, doit être émis par au moins deux tiers des États membres (19) - ou au moins par la majorité des États membres (15), si le Conseil européen statue sur proposition de la Commission - ce qui n'est évidemment pas le cas lors de la proposition du candidat à la présidence de la Commission !**

(iii) Si un acte est adopté par le Conseil européen à la majorité qualifiée, **un membre du Conseil européen peut demander qu'il soit vérifié que les États membres constituant cette majorité qualifiée représentent bien au moins 62% de la population totale de l'Union.** S'il s'avère que cette condition n'est pas remplie, l'acte n'est pas adopté.

5. Les règles concernant l'élection du Président de la Commission et notamment les dispositions transitoires compliquées concernant l'application de la majorité qualifiée au Conseil européen décrites dans cet article mettent en évidence les difficultés que le processus démocratique continue à rencontrer à l'intérieur de l'Union européenne et notamment à l'intérieur du Conseil européen.

Toutefois, la connaissance de ces règles compliquées permet aux lecteurs de VOX de mieux suivre le processus de décision et de mieux apprécier son résultat. Celui-ci nous concerne tous de manière particulière aussi bien en tant qu'anciens des institutions européennes qu'en tant que citoyens européens



## **Jean-Claude Juncker, Martin Schulz et Guy Verhofstadt** Trois des élus eurodéputés, « Spitzenkandidat » à la Présidence de la Commission européenne

*Au moment de boucler ce VOX 98, les résultats des élections sont connus. Les discussions vont bon train à tous les niveaux sur tous les aspects des nominations/élections des futurs responsables européens et, notamment, du Président de la Commission européenne*

Pour la première fois, cette année, une partie du déficit démocratique de l'Europe pourrait être comblée : le candidat-chef de file (« Spitzenkandidat ») Jean-Claude Juncker de la formation politique transeuropéenne arrivée en tête dimanche 25 mai — le Parti Populaire Européen (PPE) — devrait être désigné fin juin aux fonctions de président de la Commission européenne, l'organe exécutif de l'UE, par les chefs d'État ou de gouvernement (voir l'article de Ludwig Schubert sur les procédures pages XX).

Cela ne semble pas être aussi simple pour plusieurs États membres et pas les moindres, qui exigent de conserver leur pouvoir passé de décider seuls des nominations européennes. Pourtant le Parlement européen devra confirmer à la majorité simple – probablement au cours de la deuxième quinzaine de juillet – le choix du Conseil. Décidément, ce ne sera pas facile de faire passer plus de démocratie au niveau européen tel que revendiqué par de nombreux partis et gouvernements.

**Les trois CV succincts des élus susceptibles de décrocher un poste important se trouvent sur :**

[https://www.dropbox.com/sh/9kzu0y1b42s2bop/AACPM\\_JJUGTMUqNNaY-8YYtca](https://www.dropbox.com/sh/9kzu0y1b42s2bop/AACPM_JJUGTMUqNNaY-8YYtca)





# Dix ans après

## 10e anniversaire de l'élargissement à 10 nouveaux États membres et de la réforme du Statut des fonctionnaires et autres agents de l'UE

**U**n peu plus de dix années se sont écoulées après l'adoption par le Conseil des ministres de l'Union du statut réformé entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2004 au moment de l'élargissement à 10 nouveaux États membres. L'Union Syndicale avait négocié pendant quatre années avec la Commission d'abord et le Conseil ensuite et avait accepté le compromis issu des négociations avec le COREPER. Le 22 mars 2004, elle communiquait au Conseil son acceptation par une note signée in fine avec les autres syndicats dans laquelle était rejetée toute une série de points spécifiques, ayant trait notamment à des mesures pécuniaires et aux pensions.

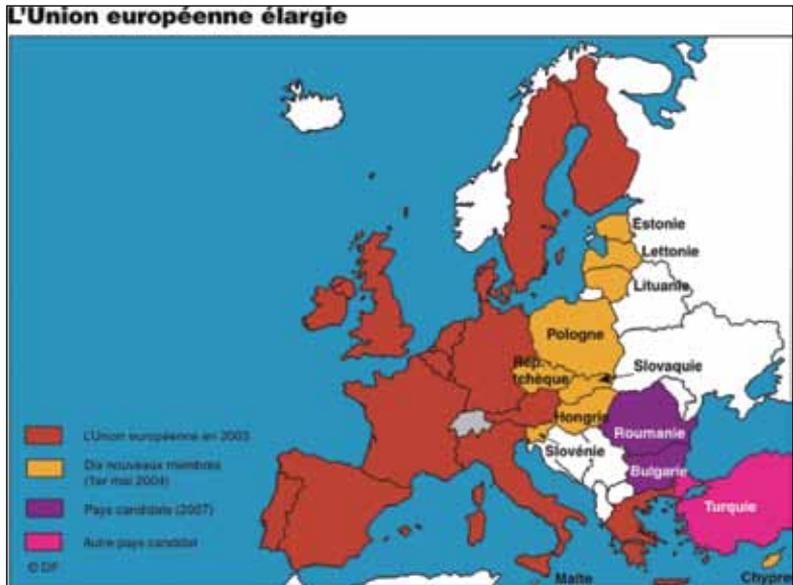
Le nouveau statut avait préservé globalement les acquis obtenus de haute lutte par le personnel, entre autres en matière de rémunérations et de pensions, même si le sort réservé aux nouveaux fonctionnaires était moins avantageux au départ. En outre, la sécurité sociale et certains droits individuels avaient été améliorés et mieux définis et un nouveau régime statutaire avait été mis en place pour les « autres » agents.

Le statut « 2004 » avait, pour ainsi dire, « sauvé les meubles » en permettant donc de sauvegarder globalement les piliers du Service public européen — compétence, indépendance et permanence – et en assurant aux institutions un personnel de qualité et dévoué au service de l'Union et de ses citoyens.

En effet, la réalisation des objectifs qui ont fait avancer le processus d'intégration communautaire jusqu'au niveau actuel — l'accomplissement de l'union douanière et des libertés de circulation, l'entrée en vigueur du marché unique et de la monnaie unique ; et puis, le plus important de tous, celui dont on ne parlera jamais assez, la conquête d'une paix durable entre des peuples qui se sont affrontés des siècles durant dans des conflits fratricides ; l'aventure est loin d'être terminée et beaucoup de chemin reste à faire pour aboutir à une intégration économique, sociale et politique satisfaisante — est

à inscrire au crédit de décideurs politiques éclairés qui ont pu s'appuyer sur un Service public européen dont les conditions d'emploi ont été dignes et correctes dès le début.

Le premier texte du statut des fonctionnaires et du régime applicable aux autres agents des Communautés, établi par le règlement du Conseil du 29 février 1968, comportait déjà des conditions d'emploi dignes et correctes — *conditio sine qua non* – permettant d'attirer les citoyens européens plus préparés et performants au service des Institutions européennes : sécurité et stabilité de l'emploi, rémunérations suffisamment attrayantes, carrières raisonnablement motivantes, pensions aux perspectives rassurantes et sécurité sociale. Le statut révisé en



profondeur et entré en vigueur en 2004 sauvegardait les « fondamentaux » de l'emploi (rémunération, carrière, pension) et en améliorait même certains aspects, notamment dans le domaine social.

Ce statut devait mettre le personnel à l'abri de toute nouvelle réforme, à court ou moyen terme, visant à raboter ses droits acquis. Pourtant, sous la pression des États membres obsédés par les économies budgétaires, les institutions ont mené, dans un style néolibéral poussé à l'extrême, une politique d'application la plus restrictive possible de différentes normes du nouveau statut, au détriment

du personnel, notamment le plus faible, ainsi que des nouveaux recrutés.

Voilà qu'après une petite décennie, durant laquelle critiques et attaques autant injustifiées que dénouées de tout fondement contre le Service public européen n'ont jamais cessé, de nouvelles restrictions et coupes sombres dans les droits légitimes de ses membres ont été imposées unilatéralement par le Conseil en codécision avec le Parlement par des dispositions iniques, sans aucune possibilité de négociation pour les syndicats, et rejetées par l'ensemble des syndicats.

Le temps est loin où le président de la Commission Jacques Delors déclarait : « (...) je suis fier de cette fonction publique et je ne permets pas qu'on l'attaque. Et d'ailleurs, beaucoup de gens qui viennent ici et qui ont travaillé dans l'administration nationale sont étonnés de la flexibilité, de l'adaptabilité et de la compétence de nos fonctionnaires » (France 2 — 20 septembre 1992).

Mais, rien n'est jamais conquis et acquis définitivement. Au demeurant, six mois après l'adoption du Statut révisé, de nombreuses demandes et réclamations ont été déjà introduites et un recours a été introduit devant le Tribunal de l'Union européenne (ancien « Tribunal de première instance ») en annulation de certaines dispositions illégales dudit Statut, notamment les modifications le plus négatives concernant la création du groupe de fonctions secrétaires/commis (SC), la suppression de la garantie d'équivalence des carrières, la limitation du congé de convenance personnelle, les restrictions à la procédure de certification (à compter du grade AST 5 au lieu d'AST 4), le blocage d'échelon, la procédure d'insuffisance professionnelle, le congé dans l'intérêt du service, la réduction du taux d'accumulation pension et la préretraite sans pénalité.

[http://europa.eu/legislation\\_summaries/enlargement/2004\\_and\\_2007\\_enlargement/e50017\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/enlargement/2004_and_2007_enlargement/e50017_fr.htm)  
[http://www.legislation.cnav.fr/textes/reg/cee/TLR-REG\\_CEE\\_7232004\\_22032004.htm](http://www.legislation.cnav.fr/textes/reg/cee/TLR-REG_CEE_7232004_22032004.htm)

## Relance des relations entre l'AIACE et le Conseil de l'UE (Conseil des ministres)

**L**e 26 mai 2014, l'AIACE a rencontré le responsable des anciens au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne

L'AIACE se réjouit de la relance des relations avec le Conseil, seule grande institution à ne pas avoir conclu d'accord notre Association. Un accord la reconnaissant formellement est à l'étude et devrait être bientôt concrétisé.

Le Conseil envisage également de rétablir sa contribution financière à l'AIACE Internationale dans un esprit de bonne collaboration pour ses actions dans le domaine social.

Cette reconnaissance a une grande valeur pour l'AIACE, mais surtout pour les anciens qui ne résident plus auprès du siège ; car sur environ 1 840 pensionnés du Conseil, la moitié habite en Belgique, et tous les autres (sauf 24 personnes) résident dans des pays où il y a une section nationale de l'AIACE. L'AIACE a rappelé que toutes ses sections nationales sont ouvertes à aider autant les non-adhérents que les adhérents de n'importe quelle institution, et qu'elles ont la valeur ajoutée de bien connaître les systèmes nationaux à côté de notre Statut. Dans ce contexte, la section Belgique offre un support social complémentaire aux institutions qui implique une sélection préalable des volontaires ainsi que leur formation et leur supervision.

Le Conseil envisage prochainement de déléguer au

PMO la gestion des pensions de leurs anciens fonctionnaires et leur ouvrir un site web spécifique avant la fin de l'année. Le Conseil a également signalé à l'AIACE qu'il souhaiterait obtenir les adresses courriel de ses pensionnés.

L'AIACE remercie la Direction générale du Personnel et de l'Administration du Conseil pour cette ouverture qui permettra d'améliorer la qualité des services aux pensionnés du Conseil comme à tous ceux de toutes les institutions.





## Un recours contre la décision d'adaptation des rémunérations et pensions pour 2011 et 2012

1. Dans le numéro 97 de VOX, pages 14 et 15, nous avons fait **un bilan concernant l'adaptation des rémunérations et pensions pour 2011 (0,0% et 2012 (0,8%))**.

- ❑ Certes, contrairement à l'attente générale et contrairement aux conclusions de l'avocat général du 12 septembre 2013, la Cour de justice, dans son arrêt du 19 novembre 2013 concernant l'adaptation pour l'année 2011, a donné raison au Conseil en ce qui concerne la procédure de décision, mais sans se prononcer sur le fond.
- ❑ De notre avis, dans l'application de la clause d'exception de la Méthode pour 2011, les autorités auraient dû prendre en considération le fait que la Méthode avait déjà tenu compte de la situation économique et sociale dans l'Union en 2011 (diminution du pouvoir d'achat en 2011 de 1,8%). En outre, l'application arbitraire de la clause d'exception pour 2012 doit être contestée, il ne paraît pas logique que la détérioration soit soudaine deux années d'affilée. Ceci est encore souligné par le fait que la Méthode mettait en évidence également en 2012 une détérioration de pouvoir d'achat de 1,1%. Il paraît évident que la proposition de la Commission du 10 décembre 2013 (0,9% pour 2011 et 2012) ainsi que la codécision du Parlement et du Conseil du 16 avril 2014 (0,0% pour 2011 et 0,8 pour 2012- n'étaient pas fondées sur des données objectives, mais bien dictées par la volonté d'un certain nombre de délégations au Conseil de diminuer le pouvoir d'achat des rémunérations et pensions du Service public européen. Cette volonté est illustrée également par le gel des rémunérations en pensions en 2013 et 2014 qui aboutit pour la période de 2010 à 2014 à une perte de pouvoir d'achat définitive dont l'estimation s'approche des 10%.

2. **Les possibilités de recours du personnel actif et des pensionnés de l'Union européenne sont limitées.** Ni leurs organisations représentatives ni les individus concernés n'ont un accès direct à la Cour de Justice européenne (comme c'est le cas, par exemple pour la Commission). L'article 90§2 du Statut nous oblige de saisir d'abord



l'autorité investie du pouvoir de nomination (AIPN) d'une réclamation contre l'acte nous faisant grief. Cette réclamation doit être introduite dans un délai de trois mois ; c'est-à-dire pour nous pensionnés au plus tard 3 mois à partir de la fin mai 2014, date à laquelle les adaptations pour 2011 et 2012 nous été appliquées individuellement. L'AIPN a ensuite 4 mois pour répondre de manière motivée à cette réclamation. Le défaut de réponse après ces 4 mois vaut décision implicite de rejet de la réclamation.

Suite à un tel rejet (très probable), nous pouvons introduire, dans un nouveau délai de 3 mois, un recours auprès de la Cour de Justice. Pour cela, nous devons nous adresser au « Tribunal de la fonction publique européenne »

3. **Où en sommes-nous ?** L'AIACE, lors de son Assemblée générale du 11 juin 2014 a discuté de cette problématique et a demandé au Conseil d'administration de l'AIACE de prendre les décisions qui s'imposent. Le Conseil d'administration du 12 juin 2014 a retenu le principe que les membres de l'AIACE devraient se joindre à l'initiative des Organisations syndicales et professionnelles (OSP) afin d'introduire des réclamations et ensuite un recours en principe commun à toutes les OSP. Pour le moment, avec l'aide de différents avocats, deux modèles de réclamation sont en cours d'élaboration du côté des OSP. L'AIACE les examinera et décidera de la manière d'introduire les réclamations, soit par quelques personnes, soit par un maximum de pensionnés. Il faut noter que pour les pensionnés, les réclamations doivent être introduites avant la fin du mois d'août.



## Régime commun d'Assurance Maladie (RCAM) Dernières nouvelles

**N**ombreux sont ceux qui ont constaté que, depuis quelque temps, les gestionnaires des bureaux liquidateurs du RCAM au PMO interprètent certaines règles de remboursement de façon restrictive et défavorable aux affiliés. La communication officielle – mais pas juridiquement – du PMO dans le VOX 97 (lire aussi la version anglaise et d'autres informations du PMO pages 31 à 34) montre bien la tendance en cours. Tout comme le montre la réaction des affiliés que nous représentons, qui, toujours plus nombreux, introduisent de plus en plus de réclamations et interrogent nos helpdesks sociaux, faute d'obtenir des réponses satisfaisantes de la part des bureaux liquidateurs.

En effet, ces anciens et plus particulièrement les plus âgés et malades ne comprennent pas que sur une période de quelques mois, brusquement et sans raison apparente, la gestion du RCAM remet en cause des années d'application qui ne posaient pas de problèmes particuliers dans de nombreux cas personnels.

Ces anciens vivent d'autant plus mal la situation que les administrations de chaque Bureau liquidateur – formellement les AIPN déléguées de chaque institution – s'abritent derrière les avis des médecins-conseils qu'ils ont rendus incontestables et inattaquables. Médecins-conseils qui justifient ainsi, pour raisons médicales, de plus en plus de refus de remboursements, d'autorisations préalables, de soins médicaux, et même de reconnaissances de maladie grave à des personnes très âgées,



etc. Ces médecins agissent sans même avoir vu l'affilié concerné et sans devoir se justifier, ni même s'expliquer envers les confrères qui soignent leurs patients et ont établi des dossiers médicaux complets, ce qui est pour le moins surprenant en matière de déontologie médicale.

À cela s'ajoutent des tracasseries administratives inimaginables voici seulement quelques mois, portant sur la reconnaissance de certains praticiens et/ou sur la légalité fiscale des « factures » délivrées. Cette nouvelle gestion a commencé sans que les affiliés en soient informés préalablement, et alourdit considérablement le bilan négatif ressenti par toute la population des assurés sociaux.

Cette véritable évolution politique d'austérité de notre régime conduit à une gestion « tatillonne » et presque brutale envers les plus faibles, les plus âgés et les plus malades, et cela, à la fin de leur vie. Elle apparaît, notamment au-delà de l'aspect purement médical, comme injuste et arbitraire, aggravée par le manque de dialogue et d'un minimum d'explications rationnelles et réglementaires. L'aspect financier prend le dessus comme pour une assurance privée avec, comme conséquence, des diminutions effectives de remboursement qui ne respectent plus les pourcentages fixés par le statut (100 %, 85 % et 80 %). Ces diminutions réduisent de facto l'accès à une médecine de qualité pour ceux et celles qui ont été des assurés pendant de nombreuses années et qui ont des revenus limités.



Lors du dernier CGAM, sous la houlette d'un nouveau Président — du Comité des Régions — représentant les administrations des institutions, deux points de fond importants ont fait l'objet d'un débat. Ils se situaient dans le cadre d'une lettre de sensibilisation des problèmes rencontrés actuellement par le RCAM cosignée par le Comité central du personnel de la Commission et par l'AIACE, adressée au directeur général de la DG HR Mme Irène SOUKA. Le CGAM a également examiné et émis des avis sur plus de 30 réclamations introduites au sens de l'article 90 du statut.



Le premier point abordé a été celui de l'**acceptation des autorisations préalables pour des traitements psychologiques** prodigués par des psychologues, des psychanalystes ou des psychothérapeutes... Le débat était surréaliste, mais sans conclusion. Le PMO/RCAM campe sur sa décision de n'autoriser que les psychologues inscrits en Belgique à la « **Commission des psychologues** »... Pratiquement, des affiliés et, parmi eux, de nombreux pensionnés qui ont été autorisés et donc remboursés sans problème pendant des années, se voient refuser l'autorisation alors qu'en toute confiance ils ont commencé des traitements. Bilan pécuniaire pour les réclamants, sans compter les tracas de se trouver un autre praticien en dépit du fait qu'il avait été prescrit par un Médecin Psychiatre : des centaines d'euros perdus...

**Le second point abordé a été celui de la reconnaissance des maladies graves.** Il a également fait l'objet d'un débat de fond qui n'a pas permis de dégager une position commune au sein du CGAM. Aucun des arguments développés par les représentants du personnel et par moi-même pour les anciens n'a pu convaincre les représentants du PMO de rétablir l'interprétation normale des modalités du passé très récent qui se situait pourtant dans le contexte inchangé tant statutaire que réglementaire sur la base de la règle des quatre critères non modifiée depuis 2007. En fait, l'administration prétend qu'il s'agit d'initiatives médicales sur la non-prolongation systématique, à long terme, des conditions de la reconnaissance de maladies graves, donc des remboursements à 100 %. Dans ces conditions, les bureaux liquidateurs estiment devoir respecter les avis des mé-

decins-conseils. Pourtant dans la plupart des cas, la situation médicale des affiliés n'a pas changé, voire s'est aggravée quand il s'agit d'anciens, mais, d'une façon ou d'une autre, un des quatre critères peut être invoqué pour justifier des avis médicaux négatifs pour les affiliés. Les dizaines de réclamations portées à l'ordre du jour ont été ensuite examinées et ont fait l'objet pour la plupart d'avis négatifs.

**Le Président a tout de même repris plusieurs éléments du débat en question pour écrire une lettre au Président du Collège médical du RCAM, dont nous attendons la réponse.**

Le CGAM a également approuvé une révision des **programmes de dépistage, la médecine préventive** sera désormais incluse dans l'appel d'offres aux « prestataires de services médicaux ».

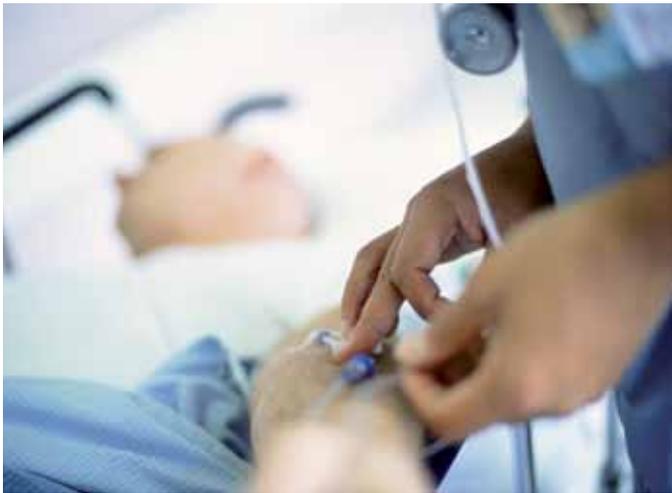
**Le nouveau Guide pratique de vulgarisation des DGE** (dispositions générales d'exécution) sera présenté au CGAM et finalisé à la rentrée pour diffusion. Hélas, il reprendra beaucoup d'interprétations actuellement critiquées. Adresse du document actuel **non révisé** :

[https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired/fr/Documents/Guide%20pratique\\_DGE\\_RCAM\\_fr.pdf](https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired/fr/Documents/Guide%20pratique_DGE_RCAM_fr.pdf)

**L'INAMI (organe belge de la sécurité sociale)** a répondu à une demande du RCAM concernant la nature des factures et reçus de prestations médicales conformes aux exigences légales nationales belges. Selon ce document, le RCAM envisage d'exiger des **documents légaux dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015**. Plusieurs participants ont exprimé leurs doutes sur la clarté des informations et donc leur

applicabilité, en rappelant que les informations administratives et notamment celles de 2002 avaient été abrogées lors de l'adoption des nouvelles DGE en 2007 et que le RCAM était une assurance maladie mondiale et pas seulement belge. DGE de 2007 qui dans la version française prévoit le choix entre une facture « légale » et un simple reçu comportant un certain nombre d'informations obligatoires. De plus, les affiliés – notamment les plus âgés – ne devraient pas être confrontés avec leur médecin traitant pour des questions aussi administratives.

**Le bilan opérationnel 2013 du RCAM** sera disponible après les congés d'été. Le déficit opéra-



tionnel tournera autour de 10 Mio d'euros au lieu des 17 Mio d'euros en 2012. Les intérêts du fonds de réserve ne combleront pas le total du déficit, il faudra donc utiliser une partie du capital pour combler environ 6 Mio d'euros. Pour 2014, le rappel des 0,8 % sur les rémunérations et pensions, soit presque 18 %, devrait combler le déficit de cette année.

En 2015, la nouvelle Méthode pourrait permettre de maintenir les contributions à un niveau correct bien que ce soit sur la base de juillet 2014 à juin 2015.

**En résumé, l'AIACE reste en désaccord sur le fond et sur la méthode de mise en place d'une nouvelle politique de gestion restrictive.** L'AIACE considère que cela concerne particulièrement les pensionnés et parmi eux les plus âgés et malades. Certes, l'AIACE est consciente de l'utilité de réduire, voire supprimer les dépenses inutiles et/ou le gaspillage, mais pas aussi brusquement sans information, et illégalement dans certains cas, faute d'avoir changé les DGE.

Cette politique a été décidée unilatéralement – selon les représentants du personnel des actifs

— et ne résoudra pas les déficits opérationnels du régime qui trouvent leurs sources dans le sous-financement du régime par les contributions insuffisantes.

Le conseil a obtenu, à compter de 2004 puis de 2014, plusieurs milliards d'économies budgétaires sur les rémunérations et pensions. Elles resteront définitives, mais affectent directement les ressources du RCAM. L'austérité budgétaire aveugle fera plus de dégâts au RCAM qu'un hypothétique dérapage incontrôlé des dépenses des affiliés ou d'une grave épidémie.

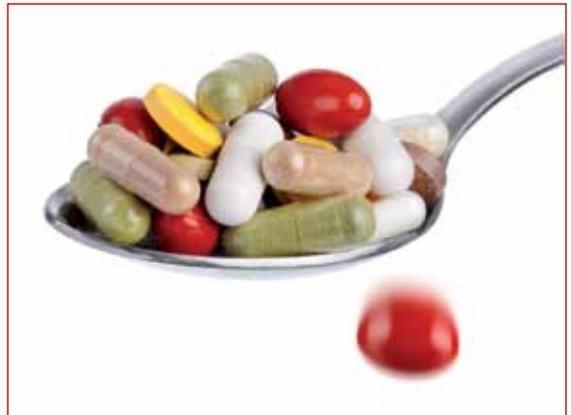
Faut-il encore rappeler que, globalement pour tout le régime, lorsqu'on situe les dépenses dans le contexte de l'évolution des coûts des soins de santé dans l'UE et, notamment dans celui de la Belgique où 50 % des dépenses sont effectuées, elles ne progressent que de moins de 2 % par an (exactement 1,87 % par affilié) ce qui est extrêmement raisonnable.

**Le régime apparaît donc vertueux et sans excès ni abus de la part des affiliés et des bénéficiaires.**

**Les anciens**, non seulement ne sont aucunement responsables du déficit actuel, mais au contraire, ont contribué pendant plusieurs décennies — avec les bénéfices d'un régime excédentaire — à constituer le fonds de réserve.

Celui-ci couvre encore plusieurs mois de fonctionnement et, depuis 2008, a permis de faire face au déficit. Il devrait garder cette fonction pendant encore plusieurs années, selon les prévisions. Il constitue une sorte de solidarité intergénérationnelle inversée des plus anciens vers les plus jeunes, solidarité que les anciens refusent évidemment de payer deux fois.

**En conclusion, ce n'est pas en dégradant les conditions de remboursement, notamment pour faire des économies sur les pensionnés, que l'on rétablira l'équilibre opérationnel du régime.**



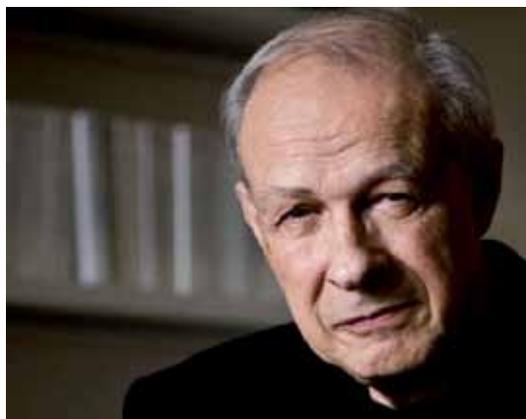


# Un “New Deal” pour l’Europe

## « Un New Deal pour l’Europe – Croissance, euro, compétitivité - »

Le « New deal » (en français « Nouvelle donne<sup>1</sup> »), lancé dans les années 30 par Frank Delano ROOSEVELT après le krach de Wall Street de 1929, s’est rappelé au souvenir des Européens confrontés aux effets de la crise dans certains pays de la zone euro. En mars 2013, deux économistes, Michel AGLIETTA et Thomas BRAND, publiaient un ouvrage substantiel intitulé « Un New Deal pour l’Europe – Croissance, euro, compétitivité - »<sup>2</sup>. Après avoir analysé les antécédents de l’euro (monnaie incomplète sans budget ni politique fiscale), la nature de la BCE (instance monétaire qui n’est placée sous l’autorité d’aucun pouvoir souverain), l’impact de la crise financière sur la zone euro, les erreurs économiques et politiques commises dans la gestion de cette crise (en particulier, le « pacte budgétaire » (« Fiscal Compact ») - et le « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » (TSCG), les auteurs insistent sur les conditions et les instruments de relance de la croissance et posent la question : « Quelle union politique pour la zone euro ? ».

Les nombreuses déclarations et analyses d’économistes et d’experts font apparaître de plus en plus nettement que la mobilisation des moyens existants, tant au niveau européen qu’aux niveaux nationaux (recours aux Fonds structurels de l’UE, apports de la Banque européenne d’investissements en cofinancement avec les États, etc.) sont insuffisants pour stimuler la croissance et réduire le chômage dans plusieurs pays de la zone euro. Faute de la volonté politique de lancer un vaste pro-



gramme d’investissements publics, la construction européenne risque de se déliter. Cette conviction des auteurs a été confirmée, s’il le fallait encore, par la montée des populistes, eurosceptiques et europhobes de tous bords, observée au lendemain des élections européennes de mai dernier.

Selon les deux auteurs, « . . . il revient à la puissance publique (entendez : aux niveaux nationaux et européen) d’investir dans la recherche, de former les compétences et de construire les dispositifs financiers capables de prendre des risques, le tout étant coordonné par une stratégie industrielle. En d’autres termes, les pouvoirs publics nationaux et européens doivent donner une nouvelle direction de croissance pour entraîner le secteur privé. ( . . . ) La Commission européenne a concocté un plan d’investissements qui pourrait atteindre 1% du PIB. Mais aucun pays n’a proposé de politique susceptible de donner un contenu au désir de croissance. »

Et les auteurs de conclure : « ( . . . ) Il ne saurait y avoir d’avancée institutionnelle capable de sauver la zone euro sans un nouveau contrat social. ( . . . ) Il ne s’agit pas d’une question quantitative d’un taux de croissance du PIB plutôt que d’un autre ( . . . ), mais de définir un contrat de développement durable qui conduirait à relancer l’innovation. Ce contrat implique à la fois des institutions européennes dans le domaine financier, une programmation stratégique européenne agissant à travers une réforme du système des prix et une décentralisation territoriale des projets industriels qui pourraient être sous le contrôle des citoyens. Des projets transrégionaux ne passant pas par des relations interétatiques seraient les vecteurs de l’émergence de la conscience d’une appartenance européenne.

1 En novembre 2013, Pierre LARROUTUROU avait créé en France, en vue des élections européennes de mai 2014, un nouveau parti « Nouvelle Donne », avec des personnalités issues du « Collectif Roosevelt », qui promeut des propositions de réformes économiques et sociales.  
2 Michel AGLIETTA, Thomas BRAND « Un New Deal pour l’Europe » (Odile Jacob)

*nance mondiale qui va devoir nécessairement se nouer pour répondre aux défis globaux de la planète. Elle pourrait au plan politique échapper au destin que sa géographie et son déclin économique lui assignent : celui d'être un appendice de l'Asie. »*

**L'initiative citoyenne européenne (ICE) : « New Deal for Europe »**

Pétrie des convictions de Michel AGLIETTA, Thomas BRAND et de nombre d'autres économistes, mais aussi d'acteurs de mouvements citoyens (syndicats, organisations de la société civile et autres), une initiative récente visant, à contre-courant des politiques d'austérité actuelles, le lancement d'un plan européen extraordinaire d'investissements publics et la création d'un fonds européen de solidarité pour la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, alimentés par de nouvelles ressources propres de l'Union, est : « New Deal for Europe ».

Consultez le site : [www.newdeal4europe.eu](http://www.newdeal4europe.eu)

Rappelons aux lectrices et aux lecteurs de VOX que le traité de Lisbonne (Traité sur l'Union européenne -TUE) dispose, en son article 11, paragraphe 4 : « Des citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins, ressortissants d'un nombre significatif d'États membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter la Commission, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu'un acte juridique de l'Union est nécessaire aux fins de l'application des traités. » (Voir ci-dessous le lien vers la page d'accueil du site de la Commission, qui fournit des informations



détaillées sur l'état des lieux de ces « initiatives citoyennes »). Certes, les projets d' « initiatives citoyennes » qui ont jusqu'ici réussi le parcours du combattant consistant à passer le filtre mis en place par le traité sont peu nombreux (à ce jour, trois ICE sur 40!).

**L'ICE « New Deal for Europe », dans laquelle se sont impliqués, entre autres, nombre de jeunes citoyennes et citoyens provenant déjà de quelque dix États membres, n'en mérite que davantage le succès et, par-dessus tout, notre soutien.**

**Merci de signer l'initiative !**

**Post-scriptum :** le 5 juin dernier a été organisée, dans le cadre d'une séance plénière du Comité économique et social européen (CESE), sous la présidence de M. Henri MALOSSE, une présentation de l'initiative « New Deal for Europe ». Parmi les promoteurs de l'initiative, Philippe GROSJEAN, Paolo PONZANO et Bernard BARTHALAY ont répondu aux questions des conseillers Carmelo CEDRONE (IT), Vincent FARRUGIA (MT), An LE NOUAIL MARLIÈRE (FR), Viliam PALENIK (SK) et Antonello PEZZINI (IT) et ont lancé des appels au CESE et au Parlement européen pour qu'ils soutiennent cette initiative citoyenne.

[vancampenhout.roger@skynet.be](mailto:vancampenhout.roger@skynet.be)

**Voir :**

Page d'accueil - Initiative citoyenne européenne...  
- Europa

[ec.europa.eu/citizens-initiative/public/welcome?lg=fr](http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/welcome?lg=fr)

**«Si la jeunesse européenne n'a pas d'avenir, l'Europe n'en aura plus non plus!»**  
Stéphane Hessel.

À l'occasion du cinquième anniversaire de l'appel à l'indignation lancé par Stéphane Hessel sur le plateau des Glières, en France, l'Université libre de Bruxelles (ULB) a inauguré, lundi 19 mai à midi, le square qui entoure la statue du fondateur de l'Université Théodore Verhaegen à la mémoire de ce militant de la liberté et des droits de l'Homme décédé en 2013. Il s'agit du premier lieu public belge à être baptisé du nom de Stéphane Hessel.

Sur la plaque commémorative, il a été inscrit la citation: "Si la jeunesse européenne n'a pas d'avenir, l'Europe n'en aura plus non plus ! »



## Ireland

The last six months has been a busy period for the Ireland Section. Our programme of social events so capably organised by Frank Fahy has included a Winter Lunch held last November 27th at our favoured location of the National Yacht Club in Dun Laoghaire and an informal pub gathering at Finnegan's in Dalkey, Co. Dublin on 25th February. Finnegan's played host to a lunch with Michelle Obama, her daughters and Bono of U2 fame during the US presidential visit to Ireland in June 2013 so it proved a suitable spot for



the first of these informal get-togethers which members had requested.

However the real social highlight of the year so far was the excursion to the Titanic Centre in Belfast in April. About 30 members participated in this day trip. The Titanic Experience tells the story of the famous liner which struck an iceberg in the north Atlantic in 1912. Of the 2,235 people on board, 1,322 met their death in those cold dark waters, including most of the men, most of the third class passengers and the crew, and the entire band. Only 713 people were rescued.

The exhibition extends over nine galleries, with multiple dimensions to the experience, drawing together special effects, dark rides, full-scale reconstructions and innovative interactive features to explore the whole story in a fresh and insightful way. Members explored the shipyard, the historical and political setting of the era in which the vessel was built, the physical and social working conditions and, the actual progress of construction. They saw fully fitted out cabins to see how the different passenger classes were treated and in the process uncovered the true legend of Titanic in the city where it all began.

Afterwards, a great three course lunch, based on an actual Titanic menu, was enjoyed by all in the replica of the First Class dining room of the Titanic with its



fine sweeping double staircase as you can see from the group photo.

Other events for 2014 will include the popular Mid Summer lunch and the Autumn Golf Classic and Supper.

The Section's Committee has also been concerned with more serious elements of work as we have continued the development of better support and advice services to AIACE members. Colin Maynard, the Section's Treasurer, has taken a lead role in this. A training course for social action volunteers was held on 19 and 20 February followed by a further discussion between the three volunteers and committee members in early March. From this it was decided to produce a handbook of useful information for section members, spouses, other family members and carers. This handbook in loose leaf format, capable of easy updating, will replace the Section's Vademecum produced in 2010. It will cover a



wide range of information and relevant documentation concerning the JSIS, pension entitlements, legal matters, tax issues etc. It is now in the course of preparation and will be discussed in outline at our forthcoming AGM on 23 May.

## Österreich

Karl G. DOUTLIK

Beim Schreiben dieses Beitrages haben wir wohl alle noch mit mehr oder weniger Verwunderung oder gar Bestürzung die „Ansgen“ der diversen wahlwerbenden Parteien zu ihren Zielen(??) für die kommende Periode des Europaparlamentes verfolgt. Für die Leser dieses Heftes wird das bereits Geschichte sein – mit welcher Auswirkung auf die weitere Entwicklung unserer Schicksalsgemeinschaft EU wird die Zukunft weisen! Der Erste Weltkrieg wird vielfach als Selbstmord Europas bezeichnet – hoffentlich bleibt uns ein neuerlicher Selbstmord erspart, wenn wir es nicht schaffen, gemeinsam (und nur gemeinsam wäre es zu schaffen!) die vor uns stehenden Herausforderungen des globalen Getriebes zu meistern.

Eine Gruppe beherzter Kollegen und Kolleginnen hat sich im Vorfeld der EU-Wahlen jedenfalls intensiv bemüht, vor allem den Jungwählern in Österreich (wahlberechtigt ab 16 Jahren!) einige Informationen über die EU nahezubringen und sie zur Teilnahme an den Wahlen zu ermuntern. So konnten wir immerhin etwa 700 Jugendliche und 300 Erwachsene und Lokalpolitiker erreichen. Herzlichen Dank an alle, die sich aktiv an diesen Aktionen beteiligt haben!

Sehr enttäuschend für mich war daher der Umstand, dass das offizielle Österreich den heurigen Europatag komplett ignoriert hat: Keinerlei Aktivität, keine Aussendung, keine Rede .... Eigentlich hätte gerade heuer dieser einzige europäische Feiertag eine ideale Gelegenheit geboten, zur Beteiligung an den EU-Wahlen aufzurufen.

Unsere junge Vereinigung hat nunmehr bereits 50 Mitglieder – 15 mehr als bei der Gründung im Oktober

2011. Unser 50. Mitglied ist eine Kollegin aus Dänemark, die nun in Ungarn ihren Wohnsitz hat. Somit haben wir Mitglieder aus neun europäischen Staaten in unseren Reihen!



Im Jänner hatte eine kleine Gruppe eine der größten und modernsten Fabriken für Zeitungspapier in Bruck/Mur besucht. Auch vor diesem Industriezweig macht die Globalisierung nicht Halt, das Holz und die Zellulose zur Papierherstellung kommen zum Teil bereits aus Übersee! Auch eine Tarockrunde trifft sich unter reger Mitwirkung von Kollegen nunmehr regelmäßig. Weitere Interessierte sind herzlich willkommen! Vor dem Sommer haben wir noch eine Besichtigung des weltberühmten Stiftes Klosterneuburg organisiert. Vom 2. Bis 4. Oktober findet dann unsere nächste Generalversammlung statt, diesmal in Klagenfurt.

Bis dahin haben hoffentlich alle einen angenehmen und erholsamen Sommer verbracht und die Weltpolitik hat uns eine weitere Eskalation in unserem Nachbarland Ukraine und an all den anderen Brandherden dieser Welt erspart. Die Hoffnung stirbt bekanntlich zuletzt. Trotzdem schönen Sommer!

An aktuellen Ereignissen sind natürlich die olymp. Winterspiele in Sotschi zu nennen, die neben der Freude über 17 Medaillen österr. Sportler und einigen wirklich spannenden Wettkämpfen auch bittere Gefühle hinterlassen haben, sowohl aus Gründen, die mit dem Sport selbst zu tun haben (wiederum einige Dopingfälle), vor allem aber aus politischen Gründen. Gespannter noch und vor allem banger verfolgen wir nach Abfahrt und Schispringen die Ereignisse in der Ukraine. Ist Europa jetzt besser gerüstet als vor 20 Jahren in Jugoslawien, um den Menschen in diesem Land zu helfen? Hoffentlich!

Fast zeitgleich mit den olymp. Spielen ist auch der meteorologische Winter zu Ende gegangen. Winter? Welcher Winter? „Väterchen Frost“ hat sich dieses Jahr nicht blicken lassen, wir hatten den zweitwärmsten Winter seit Beginn der Aufzeichnungen vor ca. 270 Jahren! Und nun bewegen wir uns, schon beschwingt vom Frühling, mit Elan auf die Europawahlen zu. Es gilt, unsere Landleute aufzurütteln und sie zum Mitmachen bei der Wahl zu gewinnen. Alle Kollegen sind dazu herzlich eingeladen!



The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on pages 31 to 34.

## DROITS/RIGHTS

Les informations publiées aux pages 31 à 34 n'engagent que le Pay Master Office (PMO).

### Allocations scolaires : formulaire sur le site [europa.eu](http://ec.europa.eu)

Dorénavant, vous trouverez sur le site Europa une page consacrée aux allocations scolaires pour les pensionnés et les orphelins.

<http://ec.europa.eu/pmo/education-allowances.htm>

Vous y trouvez, d'une part, une note explicative éditée dans 11 langues et, d'autre part, le formulaire de demande d'octroi de l'allocation scolaire.

A partir de l'année prochaine, pour introduire votre demande de prolongation, vous pourrez soit utiliser la version papier qui vous est envoyée chaque année, soit l'imprimer via Europa. De même, vous pourrez nous renvoyer le formulaire, complété et signé, soit par courrier postal, soit par e-mail (aux adresses indiquées dans le formulaire).

### Your child interrupts or completes his/her studies

**Should your child complete or interrupt his/her studies (gap year, medical reasons, obligatory military/civil service, get married when studying<sup>i</sup>, etc.), you must notify the PMO.**

#### When and why should I notify the PMO?

As soon as possible, otherwise you will carry on receiving family allowances to which you may no longer be entitled. Overpaid allowances and derived benefits will then have to be recovered<sup>ii</sup>.

#### What details am I expected to provide?

The exact date at which your child's studies have finished. This is the last day of attendance at the course, the date of the last exam or the day your child presented his/her thesis, whichever is the latest. It is neither the date on which your child receives his/her diploma nor the formal end date of the academic year.

#### How do I send this information?

Any changes in your child's situation are to be notified, in writing, to your pension case handler<sup>iii</sup>.

#### What will be the impact on my allowances?<sup>iv</sup>

YOUR CHILD IS NOT YET 18	YOUR CHILD IS 18 OR OVER
<p>END of entitlement to the education allowance.</p> <p>Entitlement to dependent child allowance until the end of the month in which your child reaches the age of 18.</p> <p>Entitlement to tax reduction until the end of the month in which your child reaches the age of 18.</p> <p>Should your child enrol in a gainful<sup>v</sup> activity, the end of the entitlement to the dependent child allowance, education allowances and tax reduction will take effect as of the starting date of the activity.</p>	<p>END of entitlement to the dependent child allowance and education allowance. According to the Staff Regulations, a child aged 18 or above must be receiving educational or vocational training in order for the rights to remain open<sup>vi</sup>.</p> <p>END of entitlement to the tax reduction is linked to the end of the dependent child allowance.</p>
YOU STILL HAVE ANOTHER DEPENDENT CHILD	
Entitlement to the household allowance is maintained on the basis of having a dependent child.	
HE/SHE WAS YOUR LAST DEPENDENT CHILD	
<b>You are married and your spouse's annual income <u>is below</u> the income threshold<sup>vii</sup>.</b>	<b>You are married and your spouse's annual income <u>exceeds</u> the income threshold OR you are widowed, divorced, legally separated or single.</b>

Suspension of the right to the household allowance (2% of basic salary + €171.88) coupled with the end of the dependent child allowance.

You may apply for the household allowance based on your spouse's income (for information and application form see link below).

END of entitlement to the household allowance (2% of basic salary + €171.88) coupled with the end of the dependent child allowance.

## What will be the impact on my other rights?

### Joint Sickness Insurance Scheme (JSIS)

END of the right to sickness coverage for your child, linked to the end of entitlement to the dependent child allowance.

You may apply for an extension of coverage (max 1 year) by contacting the section in the settlement office in charge of fixing JSIS rights, provided that your child does not have any professional income and does not receive unemployment benefit.<sup>viii</sup>

### Taxes<sup>ix</sup>

Taxes are variable and depend on your income and on how many dependent children you have.

## Who should you contact?

<https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/>

PMO CONTACT:

<http://ec.europa.eu/pmo/contact/en/node>

*i The marriage of your child while studying may affect your rights.*

*ii In compliance with Article 85a of the Staff Regulations.*

*iii Son nom figure sur votre fiche de pension.*

*iv My IntraComm > HR & Administration > Rights and Allowances > Fixing rights / Family allowances > Dependent Child (or person)*

*My IntraComm > HR & Administration > Rights and Allowances > Fixing rights / Family allowances > Education Allowance*

*v If the income of your child (aged less than 18) is lower than 25% (40% for children aged between 18 and 26) of the basic salary of an official in grade 1, the dependent child allowance is maintained (conclusion 223/04 of the Heads of Administration).*

*vi See Article 2, paragraph 3 of Annex VII: My IntraComm > HR & Administration > Staff regulations > Annexes (Officials) > ANNEX VII*

*vii My IntraComm > HR & Administration > Rights and Allowances > Fixing rights / Family allowances > Household allowance (5 steps)*

*viii My IntraComm > HR & Administration > Search engine (keywords 'Sickness & accident insurance') > Membership*

*ix My IntraComm > HR & Administration > Pay > Tax and solidarity levy*

## ASSURANCE MALADIE/SICKNESS INSURANCE

### Keep your supporting documents for 18 months

If you use JSIS Online for the reimbursement of your medical expenses, please note that, from now on, the period for which you are required to keep the original supporting documents has been limited to 18 months.

This 18-month period starts on the day you receive the reimbursement account sheet from your Settlements Office.

During this period, you need to keep the various supporting documents because you may be required to submit them for verification.

### JSIS Online: no duplication

Many of you have been using the new application JSIS online and the comments received suggest that, on the whole, staff is satisfied with the new system.

You will have noticed that, with the new application, it is better to submit your requests for reimbursement regularly, even if the amounts claimed are very small. Not only will this save you time, but you will also be less likely to lose chemists' and dentists' receipts or other supporting documents.

If you decide to use the online application, please do not submit the same claims in paper format as this generates extra verification work. You will only be required to submit original invoices if your request for reimbursement is subject to a check.

## **Mon médecin = mon cousin ? Ces soins ne vous seront pas remboursés**

La Réglementation<sup>1</sup> en matière de remboursement de frais médicaux stipule que le RCAM ne rembourse pas la consultation médicale, la séance de kinésithérapie ou tout autre soin qui vous est prodigué par un prestataire qui est aussi un membre de votre famille.

Qu'il s'agisse du conjoint ou partenaire reconnu, de la fille ou du beau-frère, du frère ou de la sœur, du cousin ou de l'oncle, etc.

Cette mesure concerne les médecins, les dentistes, mais aussi les praticiens paramédicaux comme les infirmières, les accoucheuses, etc.

Dès lors, veillez à ne pas introduire une demande de remboursement de soins dispensés par un membre de votre famille car leur remboursement n'est pas autorisé par notre Réglementation.

## **Pour vos devis dentaires, utilisez le bon formulaire**

Avant d'entamer certains traitements dentaires comme l'orthodontie, la parodontie ou lors de la pose d'un implant ou d'une prothèse, vous devez soumettre un devis. Pour accélérer le traitement de votre devis, nous vous invitons à utiliser nos formulaires officiels.

[Mon IntraComm > RH et Administration > Assurance maladie et accidents > Télécharger un formulaire.](#)

Sélectionnez le formulaire dont vous avez besoin qu'il s'agisse d'un devis pour un traitement orthodontique (formulaire A1) ou pour tout autre traitement (formulaire B1). Remettez le formulaire à votre dentiste qui doit le compléter, préciser les dents concernées (n° de dent + schéma) et le prix de chaque prestation. Il devra également apposer son cachet et signer le formulaire.

Pour les traitements **d'occlusodontie, de parodontie, la pose de prothèses et les implants dentaires**, demandez à votre dentiste de compléter un devis par traitement dentaire. **En cas de traitement complexe** avec plusieurs alternatives, un devis par option est requis.

Le devis dentaire doit être soumis **avant** le début du traitement et vous serez informé de la décision prise, après avis du dentiste-conseil qui se prononce sur la cohérence médicale de la prestation.

## **Si la décision ne vous est pas communiquée avant le traitement, vous pouvez entamer les soins dentaires mais sans l'assurance d'un remboursement futur.**

Pour en savoir plus sur ce qui vous sera remboursé ou pas, nous vous invitons à consulter les DGE ainsi que les **règles et plafonds de remboursement en vigueur (Titre II – Chapitre 5)**

[Mon IntraComm > RH et Administration > Assurance maladie et accidents > Législation et références.](#)

## **Direct billing: the cost of a stay in hospital**

Please note that when you apply for direct billing, it is essential to inform the JSIS of the room rate charged by the hospital.

## **How to find out the price of your room?**

To find out how much your room will cost you simply need to contact the hospital's administrative department. It is also included in the estimate of the total cost of your hospitalisation. Moreover, it will allow you to know the amount that you will have to bear after the JSIS's reimbursement. We remind you that the room reimbursement will be based exclusively on 'the least expensive single room in the hospital'. To know more about hospitalization [My IntraComm>RH and Administration>Health Insurance and Accidents>Treatments A-Z>Hospitalization.](#)

## **Psychotherapy is reimbursed if and only if...**

Psychotherapy sessions are reimbursed by the JSIS only if they have been prescribed by a general medical doctor (GP) (for up to 10 sessions) or a specialist – a psychiatrist, neurologist or a neuropsychiatrist – for up to 30 sessions. The doctor prescribing the sessions is required



1 Point 1 du Chapitre 1er du Titre III des DGE

to make a diagnosis indicating the nature of the health issue and the recommended treatment.

The second condition for reimbursement is the recognition of the practitioner in the country in which he or she operates. The sessions must be carried out by a legally recognised psychologist/psychotherapist. In Belgium only psychologists registered with the «**Commission des psychologues**» are recognised as being authorised to practise. Conversely, in some countries, psychotherapists are also recognised practitioners and their sessions are also reimbursed.

If the sessions are carried out by a psychologist/psychotherapist a prior authorisation is always required. If the sessions are carried out by a psychiatrist, neurologist or a neuropsychiatrist no prior authorisation is required for the first 30 sessions.

Function	Will my session be reimbursed?
<b>Psychologist</b>	Reimbursed on the basis of a prior authorisation if the practitioner is legally entitled to practise. In Belgium, he or she needs to be registered with the «Commission des psychologues».
<b>Psychiatrist</b>	Reimbursed up to 30 sessions. No prior authorisation required.
<b>Psychoanalyst</b>	Not reimbursed.
<b>Psychotherapist</b>	Reimbursed if the psychotherapist is legally entitled to practise (in Belgium, psychotherapists are not legally recognised).

## Physiotherapy and osteotherapy: rules of reimbursement

In order to be reimbursed by the Joint Sickness Insurance (JSIS), the cost of treatment carried out by a physiotherapist or an osteopath must meet several conditions.

First of all, these sessions must be prescribed by a medical doctor. The medical prescription must be issued before the beginning of the treatment and include: the name of the patient, the reason of the treatment, the type of treatment as well as the recommended number of sessions.

When claiming reimbursement, please join the prescription and a receipt, or an invoice issued according to the national legislation of the country of issue and including the following:

- ❑ The patient's full name;
- ❑ The nature of the treatment;
- The dates and fees paid for each medical treatment;
- ❑ The name and official references of the healthcare provider.

If these rules are respected, 80% of the costs will be reimbursed with a ceiling of EUR 25 for a session with a physiotherapist and a maximum of 60 sessions per year.



For osteopathy sessions, the ceiling is EUR 40 and the maximum number of sessions reimbursed per year is 24.

It is worth noting that treatment for aesthetic purposes, swimming pool subscriptions and enrolment fees for sports or fitness centers are not reimbursed by the JSIS.

Cranial, energetic, visceral and micro-osteopathy are also not reimbursed.

**For further information:** [MyIntracomm](#) > [RH & Administration](#) > [Medical Insurance Forms](#) > [Treatments A-Z](#) > [Physiotherapy](#).

## Ceiling for reimbursement of your medical costs

Generally, the JSIS reimburses at the rate of 80% to 85% of your medical costs. However, the Common Rules set reimbursement ceilings for certain services. This ceiling is the maximum amount that may be reimbursed for a given treatment.

For example, the fees for a consultation or visit to a generalist doctor in Belgium are reimbursed at 85%, with a ceiling of EUR 35. If you pay EUR 50 for a consultation with a general doctor, the reimbursement of 85% would be of EUR 42.50, but giving the ceiling, it is limited to EUR 35.

These ceiling limits have been set in the General Implementing Provisions and in the Common Rules based on average prices for each service.

## Sweden

Gudrun WALDENSTRÖM



### AIACE SWEDEN ANNUAL MEETING 2014

Was held in the Europa House at Regeringsgatan in Stockholm. Anja Ek and Marianne Hildebrand were re-elected as president and vice president. LL and Anders Calmfors were welcomed as new members of the board, replacing Kenneth Larsson and Olof Gärdin who had declined re-election.

**Göran Färm**, outgoing member of the European Parliament, was invited as key speaker to our Annual Meeting. Being member of the budget Committee since 1999, among many other tasks including advisor to Margit Wallström, former Swedish Commissioner, Göran Färm gave an insightful presentation on the process leading to the decision on the long term budget for 2014 – 2020. Many of us agreed with his view that the financial crises created a negative attitude to European cooperation which in turn had an impact on the strict decisions by one of the three main groups of MS on the budget, including staff salaries and pension. Few European leaders had the courage to maintain a strong stance for an more offensive approach. The decisions led to a cut of some 5 – 10 % of the budget until 2015 – "no Member State

will take the responsibility for the further development of EU? And what does it tell us about the Swedish political core when experience from work within the European institutions is not a valued asset for



Map of Baltic sea and Gotland

a national political career?? Could that be another reason for the low level of Swedes in the European institutions?



AIACE Sweden visit to Gotland in May 2014.  
Photo: Ramon Puig de la Ballacasa, AIACE Sweden

### Gotland - a coral reef or an hangar in the Baltic Sea?

During four intensive days in May members of AIACE Sweden visited Gotland, this enigmatic island drifting alone out in the Baltic Sea. The visit turned into an in depth study of all challenges that faces a region – in this case an island – located outside the large urban areas in Sweden. For new visitors Gotland offers an extensive palette of appetizers that tickles one's curiosity and ... makes you feel embarrassed that you did not already knew more... about history, geology, natural richness in fauna and flora, extraordinary landscape, cultural heritage, agricultural and

has made such a drastic dismantling of its national budget." Rural areas will be most hurt and national governments will have to compensate them. Who

rural development, the political tension between countryside and conglomerates also on this island of 57 000 inhabitants.

## Why a coral reef?

Some 400 millions years ago "Gotland" was located in the warm and shallow waters near the equator. No animals existed yet on firm ground, but primitive fishes, trilobites, crayfishes, shells, corals, scorpions and similar creatures from the silur period were abundant in the waters. The chalk slime bottoms embedded and preserved their skeletons and the grounds were gradually pressed into harder material as sand- and chalk stone, a much appreciated stone used in modern architecture. Around 1 500 types of animals have been identified in this type of stone. During the following millions of years the continental shelf were pressed up north to the waters that now is part of the Baltic Sea. No other grounds in Sweden have this type of geological composition.



*A typical 'rauk' or stack is formed over time by wind and water. The force of the water weakens cracks in the softer parts of the stone, forming free-standing stacks of harder core, and even a small island. Stacks can provide important nesting locations for seabirds, and many are popular for rock climbing.*

*Photo: Ramon Puig de la Ballacasa, AIACE Sweden*

## Visby – capital of Gotland and a world heritage

The city is a distinguished example of a Northern European well preserved walled town, medieval church ruins and attracts tourists from all parts of the world. The beautiful little town from the early Middle Age was listed on the prestigious World Heritage List in 1995. During the 13th and 14th century's Visby was the hub in the Hansa trade with the Baltic and Slavic regions, like today's Ukraina. This incredible heritage is also visible in the 92 (!) Medieval churches around the island, all respectfully preserved.

## The governance of Gotland

In 2011 Gotland was organized as a Region, better adapted to national and EU regional policy. The change was to clearly mark the new and broader responsibilities – to the traditional Municipality and County tasks, including the right to raise local taxes; responsibility for regional development was added. External contribution is visible in the budget for Gotland where funding – is an important financial source beside the rather high local taxes.

During our visit we had the possibility to meet with representatives for local develop-

ment initiatives where the inhabitants in a village started local projects in order to create employment opportunities and keep the population (at least) at a stable level. We were impressed by their ambition to build on "Gotland icons" like Ingmar Bergman, the world famous film director, and Lars Jonsson, one of the most recognised bird painter world wide and European ornithologists.



*Photo on Göran Färm*

## But what about the drifting hangar?

The events in Ukraina have led to strong focus on Gotland as an exposed spot in the Baltic Sea. During a 14 year period of Swedish cuts in the national defence budget led to a dismantling of the seven (?) military bases or camps located on Gotland – many critical views have been raised recently. Was it due to our visit that a military practice was planned during our visit? But no, of course not!

It is clear that Gotland will maintain its strategic place in the Baltic Sea! Thank you Marianne for organizing this fantastic visit! And thank you Allan Larsson for helping to open all the doors to all presentators various parts of the island, from the Governor of Gotland, Regional Councillor to heads of Utvecklingsbolag and bold entrepreneurs of Gotland!

## United Kingdom

Richard HAY  
United Kingdom Chairman



Rain swept the beautiful city of Chester while the UK Section held its AGM there in May (Chester is roughly where north Wales joins England). The barbecue due to be held the night before the AGM had to be moved indoors, though those present much enjoyed each

other's company. On the day itself, it was dry inside the imposing Victorian town hall where we met. But we needed mental umbrellas, for our speaker, the former MEP Tom Spencer, took us into the storm over UK membership of the EU. In his address, he asked what those who believe in our place in Europe might have done differently over the last 40 years and so avert the swing from acceptance to hostility towards the European venture.



The first point he made was that in the UK the case for our membership has always been presented on economic grounds; this is because the political case would have challenged our so-called 'special relationship' with the US. However, the essential case for the European venture is political first, and economic second. This has not been argued strongly enough. Second, he suggested, we have failed to explain the role of the European institutions. The Commission is seen as a government, which it cannot be. The charge of 'unelected bureaucrats' – very largely false – doesn't get answered. The increased powers of the European Parliament are misunderstood, and the Parliament is seen as lacking the legitimacy of national parliaments. And a third, and related, mistake is the system of proportional representation used for European Parliament elections, which makes those elected too distant from their constituents. To these things, that could have been done better, Tom Spencer added an argument he finds compelling for the UK's need to stay in Europe: climate change. The consequences that this will bring on the world's eco-

conomic activity and development, and therefore also on migration, are massive, and well beyond what people at present imagine; the countries of Europe need to stay together to cope with these consequences as best they can.

In answering questions, Tom Spencer also reflected about the situation of Ukraine. He wondered whether the EU had properly understood Russia; its leadership is motivated by profound issues of nationhood and of religion. In some ways they are more reminiscent of 1930s Europe than of the communism which shaped Russia during most of the last century.

With such far-reaching analysis, he encouraged all the 'Anciens' living in the UK to get involved in the debate about the UK's place in Europe. 'Think of every one on your Christmas card list', he challenged. The challenge struck home. But a problem analysed becomes more manageable. Outside the rain had stopped; the sun shone.



Pamela Mayorcas

After a pleasant lunch in the presence of the Lord Mayor, the AGM took place, and the normal business was done. Discussion of the annual report led to questions and explanations about pensions, the Sickness Fund, and the new web-site. Changes were also explained in the way AIACE-UK is seeking to serve its members using a larger number of volunteers largely from their homes, thanks to new technologies; as a result the office in London will be less the focus of assistance than in the past. The accounts were approved; the committee elected. Once the normal business was concluded, Pamela Mayorcas was thanked not only

for again organising the AGM outside London (a big task successfully achieved) but more importantly for more than a decade of devoted service to AIACE-UK. Pamela will remain as a member of the UK committee, and will help coordinate the regional groups.

Away from Chester, these groups continue their active programme through the year. New groups are also planned; the next will be in East Anglia. We also look forward to our autumn meeting in London on 21 October, when the new Italian Ambassador to the UK will speak to us about the priorities of the Presidency for the EU.

## Portugal

Eva BACELAR

### Dernières activités de la section portugaise

À la veille des élections européennes, l'AIACE-Portugal a poursuivi ses activités, surtout centrées sur les loisirs et les enjeux communs des anciens. Nos membres, en nombre croissant, adhèrent bien à nos initiatives et contribuent au renouvellement de la section. En fait, leur arrivée nous soulage quant au futur de nos activités.

Ainsi, après notre Assemblée générale annuelle qui s'est tenue en janvier, nous avons visité le Palais de Santos à Lisbonne, qui abrite l'Ambassade de France. Le palais, datant du Moyen-âge, a été acheté en 1909 par Saint-René Taillandier, ministre de France, pour le compte du gouvernement français. Avec une vue panoramique sur le Tage et entouré de jardins ombragés, l'immeuble possède un salon unique au monde, dont le plafond est recouvert de porcelaines de Chine qui appartenaient à ses anciens propriétaires.



Un nouveau Protocole a été signé avec l'entreprise Porto Salus Residências Assistidas. Il s'agit d'un complexe comprenant des résidences et un hôpital pour séniors situé dans un environnement paisible de la

péninsule de Setúbal.

Notre bulletin, qui va bientôt paraître, a été enrichi de la collaboration d'un grand nombre d'anciens qui écrivent sur de nouveaux thèmes, ce qui nous permet de garder le contact et d'échanger des idées sur nos préoccupations communes.



Comme d'habitude, la journée de l'Europe, le 9 mai, a été fêtée aux Jerónimos à l'initiative de la Représentation de la Commission européenne et du Bureau du Parlement européen à Lisbonne. Nous y avons assisté à une séance de Fado chanté par Joana Amendoeira, une jeune interprète qui représente toute une nouvelle génération de la musique portugaise la plus typique.

Le 10 mai, c'était le moment de célébrer les 10 ans de la section portugaise avec un déjeuner sur le bateau Opéra au Tage, à Lisbonne. Lors d'une journée ensoleillée et avec un grand nombre d'associés, nous avons remonté le fleuve jusqu'au



quartier Orient de Lisbonne et nous sommes ensuite revenus en passant par la Torre de Belém. On a pu admirer le beau Terreiro do Paço, les anciennes cathédrales et églises de la ville, et on a fait des photos de la « ville blanche », comme l'appelle Alain Tanner dans son film.

L'été approche et nos activités se poursuivent à différents niveaux. C'est le contact avec les anciens, au Portugal et partout en Europe, qui nous fait poursuivre et qui nous rapproche de tout ce que l'on a partagé et que l'on continue de partager. Espérons que ça continue !



## Deutschland

Walter EIFLER

Präsident der Deutschen Sektion

### NEUES AUS DER DEUTSCHEN SEKTION

Unsere nächste Jahresversammlung findet wie immer im September statt, in diesem Jahr in Nürnberg. Schon wieder sind 3 Jahre seit der letzten Wahl vergangen, es stehen Neuwahlen auf dem Programm. Nach einer Bestätigung des amtierenden Vorstands vor 3 Jahren wird es jetzt eine mehrheitliche Erneuerung geben.



Von links nach rechts ( E = Ehrenmitglieder): Irmgard Bering(E), Dr. Manfred Caspari(E), Rudolf Dumont du Voitel(E), Gisa Elfert, Michael Goppel(E), Dr. Walter Eifler, Horst Kutschera, Oskar Zipfel, Marion Gärtner

Das Bild zeigt den Vorstand, wie er vor 6 Jahren gewählt worden war, zusammen mit seinen 4 Ehrenmitgliedern, von denen zwei inzwischen verstorben sind, Dr. Manfred Caspari im Jahr 2010 mit 85 Jahren, Rudolf Dumont du Voitel im Jahr 2011 im Alter von 95 Jahren. Horst Kutschera trat aus gesundheitlichen Gründen zurück, zu seinem Nachfolger wurde Horst Scheurer gewählt.

Dieser Vorstand hatte sich 2008 folgendes Programm vorgegeben (veröffentlicht in VOX 82, Anfang 2009):

« „Traditionen wahren und Neues versuchen“, das soll unser Motto sein, um unsere satzungsgemäßen Ziele zu erreichen.

Hintergrund unseres Handelns ist dabei unser europäischer Werdegang, den wir nie verleugnen können. Wir, die heutigen Alten, sind in der Nachkriegszeit vom Aufstieg Europas geprägt worden. Die Integration bot allen beteiligten Europäern eine

Chance nach den Wirren und Zerstörungen des 2. Weltkriegs. Mit Freuden haben wir uns in den Dienst Europas gestellt. Eines unserer Ziele heute ist es, das Bewusstsein für diese außergewöhnliche Entwicklung auch in der jungen Generation, unserer Enkelgeneration, wach zu halten und damit der Weiterentwicklung von Europa den Weg zu ebnen.



Es war nicht immer nur ein Vergnügen in vorderster Front der Entwicklung zu stehen, oft war es eher mühsam. Wir mussten lernen, mit unseren Kolleginnen und Kollegen aus den anderen Ländern umzugehen und ihre andersgeartete Mentalität zu verstehen und zu schätzen, wir haben Sprachen gelernt, um uns verständigen zu können, wir haben im Ausland gelebt, in meinem Fall 40 Jahre in Italien. Es war trotz allem eine schöne und beruflich erfolgreiche Zeit, aber irgendwann möchte man wieder ‚nach Hause‘. Da setzt das Problem ein: Wo ist unser Zuhause? Wir suchen nach unseren Wurzeln, und manche finden sie nicht mehr. Dieses und die damit verbundenen Probleme bestimmen im weitesten Sinn das Tätigkeitsfeld unserer Vereinigung als Solidar-Gemeinschaft.

Alte Freunde treffen, Erfahrungen austauschen, gemeinsam Kunst und Kultur einer neuen Umgebung genießen, interessante Vorträge hören, all das ist und bleibt – neben der satzungsgemäßen Hauptversammlung - Ziel der gemeinsamen Jahrestreffen, die nun schon eine 40jährige Tradition haben und sehr geschätzt werden. ... Das kann und darf aber nicht alles sein.

Manche haben nicht die Mittel um an solchen Veranstaltungen teilzunehmen. Viele, vielleicht die meisten, sind inzwischen zu alt oder auch krank, das Reisen ist zu beschwerlich geworden. Diese Kollegen und Kolleginnen sowie ihre Angehörigen benötigen oft unsere Hilfe. Kontakte in dieser Richtung beweisen, wie dankbar angebotene Hilfe angenommen wird, aber auch, dass es oft nur verwaltungstechnische Hilfsmaßnahmen sind, die vonnöten und oft doch so einfach zu leisten sind. Je älter wir werden, umso umständlicher werden wir. Das Einfache wird zum Problem, und das vor allem, weil unsere institutionellen Partner weit weg sind, in Brüssel oder Luxemburg, wo kaum jemand zu finden ist, der die deutsche Sprache spricht. Wir hoffen, dass wir in Zukunft mehr leisten können als

bisher, wobei die neue Basis das am 29.2.2008 unterzeichnete Partnerschafts-Abkommen mit der Kommission ist, welches auch finanzielle Mittel für die Hilfe vorsieht.

Sehr oft geht es aber auch darum, dass Kollegen und Kolleginnen vereinsamt sind und sich isoliert fühlen. Eine Hilfe mag hier wie bei denen, die zuhause bleiben müssen, eine Ausweitung der Kommunikation mit unseren Mitgliedern sein. Das Internet – eine Web-seite, elektronische Post – mag da nützlich sein, aber heute wohl immer noch nur für eine Minderheit. Ein eher zeitungartiges Mitteilungsblatt mit Interaktionsmöglichkeit für die Mitglieder könnte hingegen ein Mittel für alle werden. Den persönlichen Kontakt außerhalb der Jahrestagung zu fördern, das ist das schwierigste. Wir leben als Gemeinschaft der Ehemaligen in Deutschland sozusagen in der Dia-

spora. Unsere Mitglieder leben weit verstreut über das ganze Land, wobei nur wenige Regionen eine überdurchschnittliche Anziehungskraft ausgeübt haben. Wir werden uns bemühen, diese Distanzen zu überbrücken. »

Diesem programmatischen Manifest haben wir nach bestem Wissen und Gewissen nachgelebt und auch einiges erreicht. Ich wünsche mir sehr, dass auch unsere Nachfolger weiter nach neuen Wegen der Solidarität suchen, das verbessern, was verbessert werden kann, und dabei die lang-jährigen Traditionen der Vorgänger nicht aus den Augen verlieren.

Kontakt-Adresse:

**Walter Eifler, Höllbergstraße 6,  
60431 Frankfurt/Main,  
e-mail [walter.eifler@t-online.de](mailto:walter.eifler@t-online.de)**

## France

Le 4 avril 2014, l'**Assemblée générale de l'AIACE France** s'est tenue à Strasbourg dans une atmosphère très chaleureuse. Outre les présentations statutaires,



les participants ont pu avoir des informations et un échange très fructueux sur les questions des pensions et du RCAM, grâce à la présence de

M. Marc Lemaître, directeur du PMO, de Mme Anna Silvano, chef du bureau liquidateur à Ispra, de M. Jean-Marie Weissenberger, chef d'unité du service des pensions du Parlement européen et de M. Ludwig Schubert et Mme Dominique Deshayes, respectivement Président honoraire et Secrétaire générale de l'AIACE Internationale. Cette journée a été suivie d'un parcours en bateau du Strasbourg historique organisé par le Vice-Président Raymond Müller et d'une visite de la cathédrale



commentée par le très érudit François Müller, Président honoraire.



Dans la perspective des **élections européennes**, un **prospectus** invitant nos concitoyens à voter le 25 mai a été élaboré à l'**initiative de la région Ile de France — Picardie** et diffusé à l'ensemble des régions françaises. Le lancement de cette diffusion a débuté à l'occasion d'un concert de l'orchestre romantique européen dirigé par Lionel Stoléro, très soucieux lui aussi de l'enjeu de cette consultation.

Evénement toujours organisé par la région Ile de France — Picardie, les adhérents ont été invités à assister, dans les locaux de la délégation du Parlement européen à Paris, à une **conférence de Philippe Herzog**, Président fondateur de Confrontations-Europe, conseiller spécial de Michel Barnier et ancien député européen. Cet ancien membre du PCF a évoqué quelques

jalons de son parcours personnel et notamment ses rencontres avec M. Gorbatchev et sa collaboration avec J. Delors. Il a rendu hommage au travail de Michel Barnier sur l'union bancaire, la réforme la plus importante depuis la création de l'euro. Philippe Herzog a plaidé pour des investissements communs européens dans les transports, la technologie, l'enseignement, et en particulier l'apprentissage. De tels projets tournés vers l'avenir



permettraient de réduire les craintes des citoyens concernant l'abandon de souveraineté nationale.

Selon Philippe Herzog, «... *il n'y a pas plus myope que l'État nation...* ». « *Face à la mondialisation brutale, nous avons besoin de l'Europe, mais il nous faut accepter « de reconnaître l'altérité... »* ». Comme à l'accoutumée, un déjeuner très convivial a permis de prolonger cette intéressante rencontre avec Philippe Herzog.

## Danmark

### Upstairs – downstairs for members of the Danish Section

The GA of the Danish Section the 1st of April took place in beautiful surroundings at Svendsborg. As a special 'treat' the board had arranged a visit to Skovsgaard Manor, an estate on the island Langeland now owned by the Danish Wildlife Fund (Danmarks Naturfond).

Skovsgaard goes back to the middle Ages, but the present main building was constructed in 1887 in a mixture of styles – outside Historicism with a touch of new Dutch renaissance and inside Arts and Crafts. Nothing has been changed since then – the building stands as it did without running water, central heating or plumbing and electricity was only installed



in a few rooms during the Second World War when lamp oil became scarce. These were the working conditions

for the servants whose labor now is honored in an extraordinary Servants Museum in the basement. The last owner of Skovsgaard, Miss Ellen Fuglede preferred everything to remain unchanged – the house, the fields and the forests. She lived under these conditions in the main house until her death in 1979. She bequeathed her property to the Danish Wildlife Fund, who now manages the estate on a purely ecological basis. The Servants Museum and two other museums on the estate are run in cooperation with Langelands Museum.

The visit included a copious and savory lunch of different ecological dishes.

*A special thanks to our guide, Marianne Krag*



*Petersen, who revealed the hidden secrets of the main house for AIACE members outside the official opening season.*

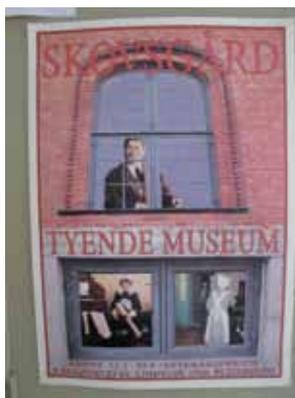
During the following GA it became once more evident that many members consider the way of functioning of the Health Insurance System dissatisfying and confusing. The participating members felt that the system needed to be easier to handle. The new it-tools were not necessarily seen as an improvement for all retirees. If staffing shortage was the main reason for the delays the board should encourage AIACE Int. to put forward some clear demands.

### Herskab og tjenestefolk for medlemmerne af Den Danske Sektion

I anledning af generalforsamlingen den 1. april havde bestyrelsen arrangeret et besøg på Naturfondens ejendom Skovsgaard på Langeland.

Skovsgaards rødder går tilbage til middelalderen – de ældste skriftlige kilder er fra 1457. Den nuværende hovedbygning er fra stiftforvirringens tid – den blev opført i 1887 i en blanding af historicisme og nyrenæssance med indvendig lidt Arts and Crafts, eller spirende Skønvirke. Intet er ændret siden da

– bygningen har hverken indlagt vand eller varme og herskabets toilet er et - om end pænt - dog ganske almindeligt das, placeret midt i bygningen med en skakt ned til kælderetagen! Badekarret skulle fyldes og tømmes med håndkraft. El findes kun i få rum på herskabets etage og blev nødtvungent installeret under krigen, da petroleum blev en mangelvare. Sådant var arbejdsvilkårene for tjenestefolket. De boede i små rum i kælderen med cementgulv og uden synderlig opvarmning side om side med det store køkken og forrådsrum og et bur til fjerkræ. At de ikke altid var særlig tilfredse med forholdene, fremgår af plancheudstillingen i Tyendemuseet. Her kan man læse breve fra tyverne fra piger, der var husholdningselever på gården. Stedets sidste ejer, Frk. Ellen Fuglede ønskede at bevare stedet fuldstændig uændret, og hun boede i hovedbygningen til sine sidste dage – de sidste 20 år uden anden hjælp end en gammel



havemand, som slæbte brænde op til hende.

Danmarks Naturfond arvede Skovsgaard i 1979 og land- og skovbruget drives nu rent økologisk.

Besøget blev passende afrundet med en herlig økologisk frokost på stedet og en markvandring.

*En særlig tak til naturvejleder Marianne Krag Petersen, som lukkede op for bygningen uden for den officielle åbningstid og afslørede Skovsgaards mange hemmeligheder.*

Under den efterfølgende generalforsamling blev det endnu en gang klart,

at Sygekassens funktion forvolder medlemmerne en del problemer. De tilstedeværende medlemmer mente, at ordningen måtte gøres lettere tilgængelig. De nye it-redskaber var ikke nødvendigvis en forbedring for alle pensionister. Hvis problemerne og de lange ventetider skyldtes personalemangel, måtte bestyrelsen opfordre AIACE Int. til at fremsætte nogle klare krav på dette område.

## Italia

Marco PICCAROLO

E la vita continua, dice il Poeta... ciò vale anche per la Sezione Italia dell'AIACE.

Ecco allora i principali avvenimenti degli ultimi mesi: nessun evento straordinario, solo il susseguirsi di fatti ormai abitudinari, ma che sono sempre apprezzati dai Soci.

**A** - Cominciamo dall'**Assemblea generale dell'AIACE Italia**, tenuta giovedì 14 maggio 2014, presso la sala Alighieri della Pontificia Università Gregoriana, con una buona partecipazione d'iscritti. Dopo il saluto ai partecipanti da parte del **Dr. Battistotti**, Direttore della rappresentanza in Italia della Commissione Europea (nei cui locali è sita la sede dell'AIACE Italia), che ha tenuto ad esser presente ed a sottolineare l'importanza del ruolo svolto dalla nostra Associazione, sono cominciati i lavori veri e propri dell'Assemblea.

Espletati gli *aspetti statutari e regolamentari* relativi al Rapporto d'attività per il 2013, al Bilancio consuntivo sempre del 2013 ed alla relazione dei Revisori dei conti, l'Assemblea ha *approvato all'unanimità* l'attività svolta per il 2013 dal *Tesoriere*, felicitandolo per il suo buon lavoro ed approvando poi anche il Bilancio preventivo per il 2014. Si è poi passati ad esaminare l'argomento centrale della riunione che, per una volta, non è

stata l'attività della Cassa Malattia (assente il Capo-Unità, Sig.a Silvano, per un infortunio dell'ultima ora), bensì la situazione derivante dai *mancati adeguamenti pensionistici per il periodo 2011/2014*, con la conseguente diminuzione dei coefficienti correttori. Il Presidente ha messo in evidenza il *debito* costituitosi via-via negli anni (soprattutto negli ultimi tre, per le diatribe tra Consiglio, Parlamento e Commissione) e che oggi si aggira su *oltre il 60%* di una mensilità di pensione (per coloro che avevano un coefficiente correttore fissato a 102,3). La Commissione ha intenzione di *recuperarlo* (art. 85 dello Statuto) con *rate mensili del 15%* (tasso massimo autorizzato in caso di recupero di somme indebitamente percepite), con la conseguenza di scaricare sui pensionati "incolpevoli" un ritardo di carattere del tutto "politico". L'AIACE Internazionale ha inviato, su richiesta dell'AIACE Italia, una nota al Direttore Generale HR, richiedendo il suo intervento affinché il rientro debitorio avvenga con una *rateizzazione sostenibile*.



L'Assemblea si è infine occupata del nuovo sistema "*RCAM on-line*", la cui presentazione dettagliata è stata fatta con perizia e dovizia di particolari dalla

Sig.ra R. Saracco (PMO/6 d'Ispra), che ha poi risposto ai vari quesiti posti dai presenti.



Storia del CCR: 1963 costruzione del reattore ESSOR a Ispra

**B** – Il Direttore Generale HR, Sig.ra Irene Souka, ha già risposto alla suddetta richiesta dell'AIACE Internazione di "souplesse" di **rientro debitorio per il 2011/2014**: il *recupero* delle somme indebitamente percepite col *coefficiente correttore in Italia* avverrà in un periodo di 12 mesi (come si può rilevare anche dal n° 1 del periodico "Info Seniors", pubblicato il 21 maggio 2014).

**C** – Lunga è la lista delle **Conferenze** organizzate dall'AIACE Delegazione d'Ispra nel 1° semestre 2014.

### Per la Letteratura e Poesia:

"La Donna nella Letteratura da Boccaccio ai nostri giorni" Si inizia così un percorso della letteratura italiana con la presenza di molti personaggi femminili;  
"Maria Luisa Spaziani (video-intervista)"  
"Guido Morsetti: vita ed opere"  
"Pascoli, Ungaretti e Montale (video-interviste)"

### Per le Scienze e la Storia:

"Parliamo di suolo (Progetto Soil – CCR/Regione Lombardia)"

Il progetto "suolo" copre tutto il territorio della Regione Lombardia e dà una visione esauriente di questo problema;

"La storia del nucleare" Sono tratteggiati tutti i periodi significativi del nucleare dall'origine fino ad oggi;  
"La storia del CCR (Illa parte)"  
E' il periodo che va dal



1988 ai giorni nostri. Oltre a quella del CCR d'Ispra, sono presentate anche le storie degli altri CCR esistenti in Europa;

"Progetto e-Book al CCR"

E' presentato lo sviluppo della tecnologia "e-Book" presso la biblioteca scientifica del CCR, sottolineando in particolare le grandi potenzialità d'"Internet" in questo campo.

### Per la Cultura contemporanea:

"Il denaro in una nuova era: rivelazioni su psicologia e finanza"

Perché è così difficile far coincidere felicità e ricchezza?

"Come affrontare il mondo che cambia?"

I momenti di crisi, sia a livello personale che collettivo, sono occasioni per far emergere le risorse straordinarie che sono in noi ed offrirci la possibilità d'evolvere in meglio.

### Per l'Arte e la Pittura:

"Novecento"

Dalla pittura di paesaggio ai paesaggi dell'anima;  
"Natura"

Dall'arte povera in poi;

"Land Art"

L'arte che trasforma il paesaggio;

"Street Art"

L'arte che invade il paesaggio ed assume una dimensione sociale

"Paesaggi immaginari ed impossibili"

Come si può constatare, ben **15 Conferenze** negli ultimi **6 mesi!!!**

**D** – Viene poi il capitolo delle **Gite**, organizzate dalla Delegazione d'Ispra dell'AIACE nel 2014.

La prima è la visita nel **Salento** (1-5 aprile – cfr. foto partecipanti):

**Ostuni**, detta "città bianca", perché i palazzi del centro storico sono tutti rigorosamente ricoperti di calce;

**Lecce**, il capoluogo del Salento, con i suoi edifici in stile barocco, uno più bello dell'altro, la **Basilica della Santa Croce**,

l'incantevole **Piazza del Duomo** con la **statua di Sant'Oronzo**, il Patrono della città;

**Otranto**, la città più orientale d'Italia, con il **Castello Aragonese**;

**Gallipoli**, con le sue chiese ed il castello;

**Santa Maria di Leuca**, la punta della penisola salentina, stretta tra due mari (Adriatico ed Ionio);

Taranto, col suo Castello Aragonese, la Cattedrale di San Cataldo ed ed il Museo Archeologico.

La *seconda visita* è stata una gita "acquatica" di due giorni (28/29 aprile), con meta i **Laghi di Mantova e la laguna da Chioggia a Venezia**.

Pur con una pioggia battente, si è circumnavigata la *città dei Gonzaga*.

A Chioggia, "rivale" di Venezia per la supremazia lagunare, vi è stata la scoperta del *Duomo dei Santi Felice e Fortunato* e la passeggiata per il *Corso del Popolo*, che divide in due la città vecchia.

Poi ecco il sole per la gita in battello a Venezia, costeggiando le varie *isole della laguna*, con sbarco a quella di *San Giorgio Maggiore*. La visita è terminata in *piazza San Marco*, per ammirare le sue bellezze.

Nei prossimi mesi sono previste *visite* in *Croazia* e a *Berlino*, un soggiorno di mare a *San Vito lo Capo*, cure termali a *Sciaccà* e la gita sociale.

E – Infine, un breve cenno alle **attività della Sede di Roma**, che sono state soprattutto di carattere culturale (gite e visite a mostre e siti di grande bellezza del Centro Italia) innanzitutto, a *Roma* la visita alla *Chiesa della Pace* ed al vicino *Pantheon*. Poi, sempre a *Roma*, alle *Scuderie del Quirinale*, si è visitata la *Mostra* dedicata al *2000esimo Anniversario* della morte dell'*Imperatore Augusto*.

A fine marzo visita alle *città del "tufo"*, ossia *Pitigliano*, *Sovana* e *Sorano*, dove vi sono ancora sentieri scavati nel tufo dai nostri antenati Etruschi. E' in programma anche una visita al *lago di Bolsena*, incluse le due *isole Bisentine* in cui visse gli ultimi anni della sua tragica vita la *principessa Amalasantha*, regina degli Ostrogoti e figlia di Teodorico. Vi sono poi state alcune *serate teatrali*, tra cui un *concerto* all'Auditorium di Santa Cecilia dedicato alla musica di *Brahms*. Altre sono programmate per il futuro, dopo la pausa estiva.

## Belgique - België

Raffaella LONGONI

Présidente AIACE section Belgique

### La nouvelle équipe reprend le flambeau

Nommée par la réunion constitutive du 17 mars 2014 à la suite des élections tenues en mars dernier, la nouvelle équipe du Conseil d'administration a pris ses fonctions avec l'enthousiasme typique d'une nouvelle tâche et d'un nouveau défi, doublé de l'avantage considérable de l'expérience de certains anciens membres toujours présents, car renouvelés dans leur mandat.

En tant que nouvelle présidente, mon privilège est dès lors double : je peux me prévaloir de l'expertise de mon prédécesseur et des anciens membres, tout en regardant vers l'avenir avec les yeux d'une néophyte. C'est ainsi que la confiance dans les projets futurs pour les années 2014-2017 peut prendre le dessus, en dépit des obstacles indéniables du passé et... du présent, car les problèmes sont loin d'être tous résolus.

Je me dois de préciser que j'ai trouvé, au sein du CA comme parmi tous les bénévoles, une équipe dotée d'un grand potentiel humain, capable d'offrir un service dynamique, compétent et engagé, quels que soient les terrains d'action. Il suffit de lire l'Écrin pour avoir une idée exhaustive de l'esprit qui anime la vie et les activités de la section Belgique, forte de 3850 membres environ, représentant 21 nationalités différentes !

Nos dossiers essentiels restent l'engagement des

volontaires dans le domaine social et du secrétariat, les activités culturelles et de loisirs, les conférences, axées entre autres sur la politique, l'actualité, l'histoire, etc., l'aide aux retraités ayant des problèmes liés à la Caisse Maladie ou à leur pension et, last but not least, la valorisation de l'expertise des anciens.



Je ne rendrais pas justice à cette équipe si je ne mentionnais pas, avec l'accent qu'elle mérite, les activités d'assistance aux anciens en difficultés, parfois vivant de véritables drames le plus souvent liés à la solitude combinée avec la maladie.

Le dévouement et les compétences des bénévoles sociaux et administratifs sont la colonne vertébrale de notre action et les services rendus sont une des principales raisons d'être de notre association. Le défi consistera à recruter davantage de bénévoles à l'avenir, car le nombre d'anciens et, par conséquent, les demandes d'aide et d'assistance en général augmentent sans cesse.

Je me dois de présenter également un domaine d'action très attractif pour nos membres : les activités culturelles et de loisirs. Cette année, l'agenda offre, entre autres, une grande croisière côtière en mer Adriatique, un voyage à Marseille, une visite à Lens et à son Musée du Louvre, une visite à Arras et, en novembre, la découverte du prestige et des trésors



Le nouveau musée du Louvre à Lens (France)

d'Anvers....Le programme pour 2015 est déjà tracé et comporte également de très intéressantes nouveautés.

Mais si les compétences et la volonté sont au rendez-vous, les problèmes ne manquent pas. La section Belgique reçoit régulièrement des plaintes au sujet du PMO, parce qu'il refuse de rembourser certains frais médicaux ou de reconnaître la maladie grave. Nous avons débattu de la situation lors du dernier CA et avons développé une position consensuelle selon laquelle les restrictions imposées actuellement par le PMO n'ont aucune mesure avec le déficit existant. En effet, si elles ne dégagent que des économies minimales elles

créent en revanche un mécontentement grandissant parmi les plus anciens, a fortiori parmi les plus faibles des affiliés au RCAM. L'insatisfaction et l'incompréhension commencent à se répandre de manière alarmante.

La section Belgique a dès lors demandé à l'AIACE internationale d'engager avec le PMO un véritable dialogue sur l'assurance maladie, dans le respect du Statut et des DGE, afin de parvenir à une solution honorable en la matière.

Enfin, je voudrais conclure sur une note positive concernant un dossier résolument tourné vers l'avenir : la valorisation de l'expertise des anciens. Comme affirmé par André Vanhaeverbeeke, ancien président de la section et chef de file de ce dossier, l'AIACE « *pourra y jouer un rôle de catalyseur* ». À une époque où l'on considère souvent – et à tort – les anciens comme de simples vestiges du passé sans valeur ajoutée pour le présent, cette valorisation de nos expertises exprime à merveille les cycles du temps qui passe, car les *anciens d'aujourd'hui* transmettront leur savoir, leurs valeurs, leurs connaissances et leurs expériences aux *anciens de demain* pourvu que, ces derniers restent réceptifs en tant que... *jeunes d'aujourd'hui*. À nous la lourde et magnifique tâche de les convaincre.

## Luxembourg

Francis WATTIAU



La section Luxembourg a tenu son assemblée générale annuelle le 4 avril 2014 dans les locaux du bâtiment Jean Monnet de la Commission, suivie d'un repas. Un point important à l'ordre du jour était une présentation et un débat sur le fonctionnement du RCAM et sur la nouvelle application RCAM en ligne. Ceci, avec la participation de la nouvelle responsable du Bureau liquidateur de Luxembourg ainsi que d'un collaborateur chargé de faire la présentation de l'application en ligne.

Le principal problème pour nos membres est que cette nouvelle application en ligne s'accompagne d'une disparition des conditions d'help desk que nous pouvions offrir auparavant. Pendant de nombreuses années, deux membres de notre section ont été à la disposition de tous les affiliés dépendant du Bureau liquidateur de Luxembourg et ceci à partir d'un local qui était mis à notre disposition les mardis matin,



Le bâtiment Jean Monnet

dans les locaux mêmes du Bureau liquidateur. Cet help desk n'existe plus et ce local n'est plus disponible. Il est donc important, pour les affiliés appartenant à d'autres sections que celle de Luxembourg, de savoir qu'il ne faut plus téléphoner les mardis matin à cet ancien help desk. Ceux qui utilisent la nouvelle application en ligne peuvent obtenir des réponses ou, au moins, des informations via cette application. Par contre, la situation est beaucoup plus difficile pour ce qu'on appelle les demandes papier. Le Bureau liquidateur de Luxembourg annonce la mise à disposition d'un numéro d'appel unique pour toutes les demandes d'information, mais un numéro unique pour tous les affiliés actifs et pensionnés qui dépendent de ce Bureau sera sans doute fort sollicité.

La section Luxembourg organise deux mercredis après-midi par mois une permanence sociale et

d'information qui sera secondée par une membre de la section pour apporter une aide spécifique à nos affiliés au RCAM. Évidemment, la nouvelle application RCAM en ligne modifie les conditions d'un help desk. Nous pouvons toujours aider un/e pensionné/e qui a des questions pour remplir une demande papier, mais il est évident qu'il ne nous appartient pas de rentrer à sa place dans le fichier informatisé qui contient tout l'historique médical de l'affilié. Par contre, nous pouvons évidemment l'aider à utiliser lui-même cette application.

Au cours de l'assemblée générale, le comité a fait également rapport sur l'ensemble des activités de la section. Le groupe de travail «actions sociales» a effectué en 2013 environ 35 visites à d'anciens collègues ou leurs ayants droit en difficulté, certains résidant dans des maisons de repos ou même des hôpitaux. Un événement social festif a été notre repas de Nouvel An auquel ont participé 190 membres et conjoints. Depuis 2013, notre comité essaye également de développer certains contacts avec d'autres associations de seniors qui exercent leurs activités au Grand-Duché de Luxembourg. Notre section produit un Bulletin pour nos membres, un site Web ouvert à tous (<http://aiace-luxembourg.eu/>) et nous présentons l'Aiace internationale lors des séminaires de préparation à la retraite que la Commission et le Parlement organisent deux fois par an à Luxembourg. Bien entendu, nous organisons également certaines activités culturelles ou touristiques qui remportent toujours un grand succès : cela varie d'une conférence ou une visite guidée d'une demi-journée à un séjour d'une semaine.

Au cours de l'assemblée générale, nous avons également eu un échange de vues avec Monsieur Karzel qui représentait la Cour de justice et Monsieur Weissenberger qui représentait le Parlement

européen. Madame Monique Théâtre qui représentait la Commission n'a pas pu venir pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Plusieurs membres de la section qui ne sont pas membres du comité contribuent à l'activité de la section dans plusieurs domaines : l'organisation de voyages, l'organisation de cours de langue luxembourgeoise, les actions sociales, la maintenance de notre site Web, l'assistance aux applications RCAM en ligne, MyIntracomm, ainsi que le réseau social « Yammer/After EC ». Cette contribution est extrêmement importante pour la vie d'une section et nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés au service de nos membres et des pensionnés.



Membres du Conseil d'Administration AIACE Luxembourg : Francis Wattiau, Laura Barents, vice-présidente, Jack Doggen, vice-président, Marc Meert, trésorier, Aurore Zanchet, secrétaire, Ernesto d'Orazio, trésorier adjoint, Chantal Anstett, Pasquale Cristallo et Kirsten Elmquist.

## Grèce

### Excursion to Peloponnese - Ancient Messene

Dear Friends

As already mentioned in the previous VOX 97, on September the 9th we prepare a full moon event. It is with pleasure that we announce here that the Representation of the European Commission and the Information Office of the European Parliament are helping us immensely to organise this event. We have requested also for the spectacle to be under the "High Patronage" of the Prime Minister

of Greece.

For those who will be spending their vacation in Greece at that time, we would like to draw the attention to the possibility of participating also even only in the event.

Join us there. Those who have visited Greece know what it means, listening to a divine voice while surrounded by the ancient marbles bathed in a full moon light.

Despina VAMVAKIDOU  
President



Cher (e) s ami (e) s

Comme déjà indiqué dans le VOX 97 précédent, nous organisons un spectacle, le 9 septembre 2014, dans l'ancien Théâtre de Messine.

C'est avec un grand plaisir que nous sommes en mesure de vous annoncer que nous serons aidés par la Représentation de la Commission européenne ainsi que par le Bureau d'Information du Parlement Européen.

Nous avons aussi demandé que ce spectacle soit placé sous "le haut patronage" du Premier Ministre de la Grèce

Pour ceux qui seront à ce moment en Grèce pour leurs vacances, il y aura toujours la possibilité de venir participer à ce spectacle unique.

Rejoignez-nous. Ceux qui ont déjà visité la Grèce en été savent quelle magnifique sensation pourrait être la combinaison d'une voix divine et d'un endroit d'une grandeur incomparable baigné d'une pleine lune de toute beauté.



Αγαπητές φίλες και φίλοι

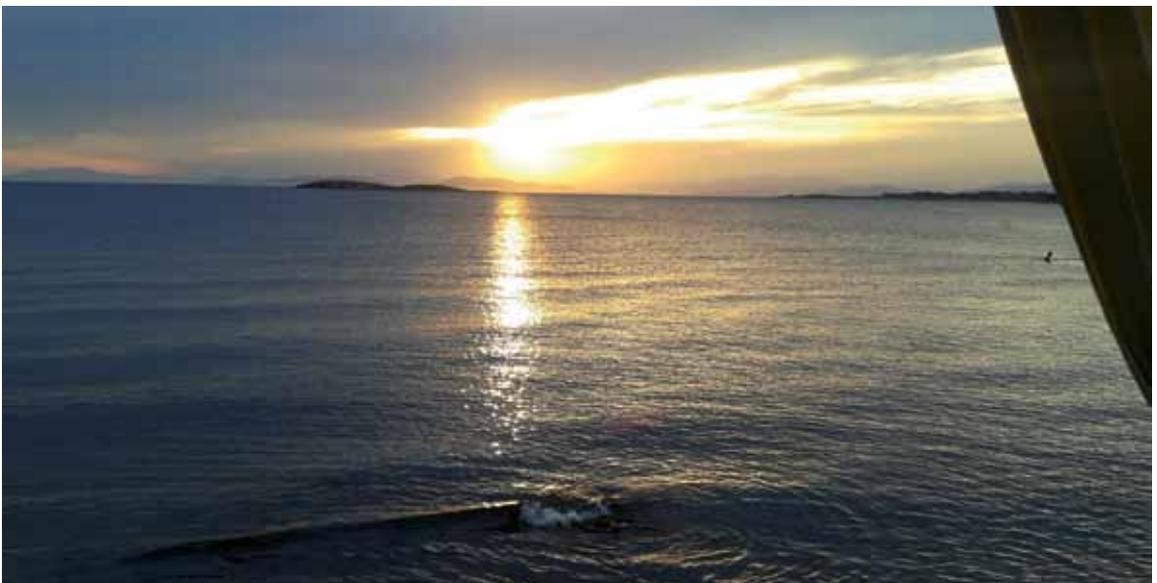
Όπως θα είδατε από το προηγούμενο VOX προγραμματίζουμε μία εκδήλωση στις 9 Σεπτεμβρίου 2014 μέσα στον Αρχαιολογικό Χώρο.

Με μεγάλη ευχαρίστηση σήμερα μπορούμε να σας αναγγείλουμε ότι η όλη εκδήλωση υποστηρίζεται από την Αντιπροσωπεία της Ευρωπαϊκής Επιτροπής στην Αθήνα και το Γραφείο Πληροφόρησης του ΕΚ.

Ακόμη θα θέλαμε να σας ενημερώσουμε ότι ζητήσαμε από τον Πρωθυπουργό της χώρας μας κo Σαμαρά να θέσει την όλη προσπάθεια υπό την αιγίδα του. Επίσης, θα είναι δυνατή η συμμετοχή όλων όσοι θα βρίσκεστε στην Ελλάδα ακόμη για τις καλοκαιρινές διακοπές σας .

Σας περιμένουμε για να περάσουμε μαζί ένα αξέχαστο βράδυ στο Αρχαίο Θέατρο της Μεσσήνης .

[despina.vamvakidou@gmail.com](mailto:despina.vamvakidou@gmail.com)



## Espagne

Maruja GUTIÉRREZ,  
Help desk Spanish section

### Vamos! Changing to ASSMAL2

The Spanish section has recently focused its efforts in helping its members to cope with the change to the new JSIS online, an advanced tool for managing all sickness and insurance issues.

This new system is well designed from an user point of view; it is clean, intuitive and easy to use. It does not need computer expertise, yet it calls for users at ease with a range of devices: computer, scanner and smart phone are all required. Some experiences in using databases or online systems also help. For a population of retired people, meaning people who came to the personal use of computers only in their forties, or even later, this is not always the case.

Quite the contrary, these requirements are often frustrating, daunting, or even blocking. This is why retired officials are free to choose going on with the existing paper-based system, which will soon cease to be an option for current officials. This is also the reason for this focus of the Spanish section in stimulating and helping affiliates to use a tool whose advantages for management and for users are beyond discussion.

The need for personal support was also early recognized by the PMO. All AIACE sections were asked to appoint a contact person, who would act as liaison to PMO and as helpdesk for users. A first training session for them was organized in June 2013, well in advance to the opening of the system. It resulted in an EU-wide network of helpdesks, then mostly single-handed. But technical problems delayed real use; the initial test period was reduced, and finally the system opened to all users early in 2014 without the expected pilot phase.

Other than some typical running-in problems, such as the lack of enough support documents, an unexpected major problem appeared. The major barrier for using JSIS online was not the system, but its formidable gateway, ECAS. Because of security reasons, strict in all EU systems and strictest in this case because of the confidentiality of its data, getting through ECAS was not easy. It is a "just" ten-steps procedure, starting with the requirement of a *token*. A term well known to professionals network, but which lay people may not immediately translate as *password*.

At the end of this somewhat cumbersome procedure, accepted users are notified that their token will arrive by certified post. This is a welcome humane touch for an

electronic service. It brings us back to the nearly forgotten thrill of waiting for the postman. It might be thought of as arcane in eGovernment times, but it gives the PMO the certainty that the requestor is the person officially registered in its retired officials database.



Our first experiences with the ECAS procedure were alarming. Non-accepted users were at least as many as accepted ones. The diversity of reasons for rejection makes it impossible to quote them here. The use of verification codes sent via SMS (a last minute improvement to the system) and the incompatibility of some browsers were amongst the most frequent. The error messages and the solutions proposed often made no sense for users.

Problems with ECAS appeared frequently, becoming an e-mailing topic between helpdesks, PMO and desperate would-be users. Panic amongst users was nothing compared to panic at helpdesk level. At European level, helpdesks were most cooperative. A special mention should be given to the BE desk, which, maybe for its proximity to EU services, seemed to be in advance in detecting the root of problems and in finding solutions. At AIACE-ES, the helpdesk grew to become a team of volunteers, dynamic and "savvy" in EU systems.

A major highlight has been a training course organized with the help of PMO. Laurent Cassuto, communications officer for the system, came to Madrid for an intense JSIS day. In the 24 hours after the



announcement of the course, 65 people signed up for it. The number went on rising steadily, and also the requests for other training sessions closer to the places of residence of AIACE-ES affiliates. Therefore, the decision was taken to organize three more seminars at zones with a high number of members, namely Catalonia (Barcelona), Andalucía (Malaga) and Valencia (Valencia).

Finally, 73 people attended the training session at Ma-

drid. Because of such a large number of participants, the presentation had to be held in the auditorium of the Representation of the European Union for Spain. This is not the best setting for this kind of training, but it was impossible to provide otherwise for so many people. As the photo shows, the ambiance was a happy one. It was good meeting many friends and it was fun becoming again pupils.

Laurent Cassuto rose to our expectations and gave a detailed presentation of the register process and, most importantly, of how best using the system. He stressed some practical aspects such as the browsers to use (and not to use) and scanning possibilities and recommendations. He informed about short and medium term development plans, acknowledging some unsatisfactory issues on the ECAS side and on some not so user friendly communication aspects.



Then he presented in depth the three main tasks: checking personal data; introducing requests and monitoring PMO decisions and payments. Via a live connection to the system, he showed practical examples of each. Following people's requests, he went in detail into serious illness issues, as well as into pharmacy and permanent medication issues. The cherry on the cake was that in the last 15 minutes of the session he gave the ECAS access code to the participants who were waiting for it. After training, it is nothing better than being able to put it in practice immediately.

In the morning, there was also a special and most useful hands-on session for help desk members. We were able to discuss in detail the most frequent problems. We were even able to detect one specific case of a technical communication problem, which Laurent will pass on to the informatics JSIS team. This kind of discussion was therefore not only useful for us but also for the development teams. User participation is a proven asset for better computer systems development

The second session took place on April 28th at Barcelona, in the context of the Spring Meeting of the Catalonia AIACE-ES section. It was well attended, by over 30 people, and it was enhanced by the active participation of Dominique Deshayes, who was an invited speaker for the morning session and who kindly stayed on to share the discussions on JSIS-RCAM. As in Madrid, people were divided about the ease of use of the system, but agreed that the situation had improved.

A third session took place at Málaga, on May 19th. It was also well attended, around 40 people, with the peculiarity that about one third of participants were not Spanish. Andalucía, and more in particular Málaga, is a chosen place of retirement for many non-Spanish EU officials. This was a welcome reminder of the European character of AIACE. As for Barcelona, the number of affiliates already using the system was not high, and we hope that these training sessions help to breaking use barriers.

The next and last session for now will take place at Valencia on June 6th. It will run in a different format, hands-on, for three-four successive groups of six people.

The feedback of these training sessions has been highly positive. However, quite a few participants felt still unable to handle the shift to these new processes on their own. We are now thinking of organizing small hands-on training sessions. A pilot has started at Madrid, with two weekly sessions run by two help-desk volunteers. The problem is that these sessions reach only a limited number of people, but the results for participants are most effective.

All these ASSMAL2 efforts should be seen in the context of AIACE-ES work for social issues. These, in particular those related to medical attention, are the main focus of interest for affiliates. The first result of this work was a Vademecum which had a big success and it was printed and distributed by the Commission to all retired EU staff in Spain, be they members of AIACE or not, and which is currently being updated.

In 2013, there was a seminar for would-be volunteers for social services needs. It covered three main themes, medical, legal and social, and it confirmed the need for more support actions in all three. The new Vademecum will be more developed in the medical aspect, including, for example, JSIS online; and in the social aspect, touching, for example, homes or assisted flats for old people. It will also include a new legal section addressing typical problems of a pan-European population such as ours, including, for example, succession.

Another important need detected is that of helping family members to access EU services in the case of accident, serious illness or similar problems of affiliates. JSIS procedures (online or not) are often totally unknown for them, and there have been cases where only the action of AIACE-ES volunteers has ensured that the affiliate in question received proper care. A recent survey has detected a general level of interest, which justifies developing actions in this field. They might be the subjects of a next report to VOX.



# De plus en plus de maladies graves ne le sont plus... !

## Les progrès de la médecine... non, les avis des médecins-conseils du RCAM !

Merci aux lectrices et lecteurs du magazine VOX qui ont réagi à l'article « **Le cancer des poumons n'est pas une maladie grave** ». Ils ont exprimé une solidarité personnelle qui me touche beaucoup. Ils se sont surtout indignés des changements toujours inexpliqués du comportement du RCAM.

Ce dernier a commencé à perdre de vue les aspects humains et sociaux de notre régime. Pour des raisons essentiellement économiques, il ne communique avec les affiliés concernés que via le « système on line » ou des formulaires d'une froideur administrative blessante..

Le mécontentement de nombreux affiliés vis-à-vis de la gestion actuelle du RCAM augmente tous les jours. Les nombreuses communications téléphoniques ou électroniques reçues par l'AIACE le montrent clairement. Le nombre croissant de réclamations adressées aux AIPN des institutions et qui doivent faire l'objet d'un examen et d'un avis du Comité de gestion de l'Assurance maladie (CGAM) a atteint un niveau inquiétant. Cela devrait constituer une alerte sérieuse envers les gestionnaires du RCAM qui persistent à confirmer le bien-fondé de leur gestion plus rigoureuse...!



Ce qui est choquant, voire indécent, c'est la réponse donnée à plusieurs reprises et dans diverses enceintes aux demandes d'explication du changement de comportement de tous les médecins-conseils contractants du PMO/RCAM : « *l'employeur ne donne pas d'instructions aux médecins ! Ces derniers obéissent avant toute chose au code de la déontologie médicale – Le Serment d'Hippocrate – ce qui leur confère l'indépendance médicale complète et l'incompétence financière tout aussi complète* ».

Alors pourquoi et comment ont-ils revu négativement, d'un seul coup ou presque, les avis qui avaient été donnés, pendant de nombreuses années et le plus souvent sur la base d'un état médical stable du malade et d'une réglementation inchangée depuis 2007 ? Que s'est-il passé exactement ?

La seule hypothèse possible reste qu'ils étaient « médicalement laxistes » et qu'ils ont changé eux-même d'avis... médical !

L'administration affirme ne pas pouvoir se substituer aux médecins-conseils ni contredire leurs avis. Elle ne ferait que les endosser, transmettre les décisions aux demandeurs et les appliquer.

Mais en même temps, l'administration annonce publiquement que « *la période où les demandeurs obtenaient la reconnaissance de la "maladie grave à vie" est révolue* ». Évidemment l'expression « la reconnaissance à vie » est pour le moins surprenante lorsque l'affilié concerné est plus près de la fin de sa vie que du début...!

**Conclusion provisoire logique, ce point de vue soudainement commun entre l'administration et les médecins-conseils laisse planer un doute sérieux sur l'indépendance médicale de ces derniers.**

Ajoutons que les demandeurs ne peuvent pas contester

la décision puisqu'il s'agit d'un avis *médical*. Le médecin du demandeur, éminent spécialiste ou professeur de renom, n'a aucune information sur les raisons *médicales* du refus et, lui non plus, n'est pas en mesure d'intervenir.

Et voilà le tour est joué et l'objectif atteint : le RCAM fera des économies dérisoires que les Médecins-conseils n'ont pas décidé de faire... puisqu'ils n'ont pas de com-

pétences financières dans ce domaine. Par contre, l'affilié devra se satisfaire de ne pas avoir une maladie grave, selon le médecin-conseil, ce qui est rassurant, mais devra en assumer les conséquences pécuniaires : une charge supplémentaire de 15 ou 20 % selon les cas. Tout cela comme si le fait d'avoir – ou d'avoir eu – une maladie grave pendant des années (après des années de cotisations) et souvent de supporter l'épée de Damoclès de la récidive – ne suffisait pas.

Selon les DGE toujours en vigueur, la reconnaissance de la maladie grave doit répondre à quatre critères conjoints, pouvant se présenter à des degrés variables : – **pronostic vital défavorable, évolution chronique, nécessité de mesures diagnostiques et/ou thérapeutiques lourdes, la présence ou risque de handicap grave**, ». Il y en a presque toujours un qui sera utilisable par un médecin – conseil pour justifier médicalement le refus. Rappelons que le médecin-conseil ne dispose que de la justification médicale du médecin spécialiste du demandeur et du dossier des demandes de remboursements pour

établir son diagnostic. Il n'a jamais rencontré l'affilié, ne connaît pas les résultats des différents examens et ne prend jamais contact avec le médecin spécialiste traitant.

Pour illustrer la dérive actuelle et tenter de comprendre la façon dont les 4 critères ont pu être appréciés sur de nombreux autres cas de refus, je me permets de revenir sur mon cas personnel :

**Pronostic vital engagé : accepté** par le Mc, car après un cancer des poumons comportant une double tumeur — gauche et droite —, une réduction de la durée de vie est médicalement probable, sans compter les possibilités de rechute.

**Évolution chronique : accepté** par le Mc, car avec 3/5<sup>èmes</sup> de poumons restants la fonction pulmonaire est fragilisée, notamment en hiver ce qui comporte des risques non négligeables de complications (grippe, bronchite, pneumonie, etc.) pouvant dégénérer.

**La présence ou risque de handicap grave : accepté** par le Mc, car il est indéniable qu'il y a la présence d'un handicap respiratoire irrécupérable qui pourra engendrer des répercussions pulmonaires et cardiaques en fonction de l'âge.

**Nécessité de mesures diagnostiques et/ou thérapeutiques lourdes : refusé** par le Mc, car chaque année, des visites médicales, les analyses, les radiographies et les « scanners » sont sans doute considérés comme n'étant pas médicalement assez lourds. Le Mc oublie qu'il faut y ajouter les nombreux autres examens complémentaires dès qu'il y a des soupçons de risques d'autres maladies induites : prescriptions diverses, généralistes, visites mensuelles, urologie, cardiologie, ORL, tests respiratoires, et même la rhumatologie), dépenses qui de toute façon n'étaient pas reprises à 100 %.

Ces quelques considérations, certes assez ciblées, mais qui concernent une maladie — le cancer — citée directement dans l'article 72 du Statut, montrent l'état d'esprit dans lequel les avis des demandes de reconnaissance des maladies graves sont émis. J'estime, comme mon médecin traitant, que le Médecin-conseil n'a pas agi sur des bases médicales solides et sérieusement documentées. Il devait prendre en considération la totalité du dossier médical. En outre, concernant le critère non reconnu, il n'a pas pris en considération la mention « **à des degrés variables** », pour refuser la demande de reconnaissance de maladie grave : trois critères étaient totalement couverts et le 4<sup>ème</sup> refusé alors qu'il n'est pas le plus important, vu les progrès de la médecine qui réduisent la lourdeur des soins et des examens diagnostiques dans de très nombreux cas.

En ce qui concerne la position de l'AIACE sur cette question, lisez l'article pages 24 à 26 sur les dernières nouvelles du CGAM. Toujours actif en son sein je m'engage à faire tout ce qui est possible pour obtenir un changement de cette « mal-administration » socialement inacceptable et injustifiée pour les anciens.

#### **Ma conclusion personnelle :**

*Pour les anciens, assurés pendant des dizaines d'années, ces toujours plus nombreux refus de prolongation de la maladie grave et donc des remboursements à 100 %, ainsi que les éventuelles prises en charge directes par le RCAM, sont injustes, voire dangereux et dans certains cas illégaux.*

*Ils ne résoudront aucunement le déficit structurel du RCAM !*

**Contrairement à ce que je pensais il y a quelques mois, les anciens qui estiment que la décision du RCAM est incorrecte doivent introduire une réclamation au sens de l'art. 90 du Statut.**



6 juin 1944

## Le 70e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie

**V**OX n'entend pas souligner la célébration d'un fait de guerre sans précédent, mais la formidable mobilisation des nations libres qui a permis, quelques années plus tard, d'imaginer l'union des belligérants d'alors dans la liberté et la paix. VOX veut ainsi rappeler le sacrifice de centaines de milliers de jeunes gens venus des quatre coins du monde pour libérer l'Europe du nazisme. Ce souvenir, que plusieurs d'entre nous ont encore vécu, doit servir de message aux générations actuelles pour rappeler d'où nous venons et le chemin parcouru ensemble, toujours plus nombreux.

Notre Europe n'est certes pas parfaite, mais nous voulons bannir de notre monde, pour toujours, ces effroyables combats fratricides.

Le 25 mai 2014, ce sont 380 millions d'électeurs qui ont été conviés à choisir démocratiquement leurs représentants, et pas à faire la guerre.

Les nationalistes et autres europhobes doivent être combattus

sans relâche lorsqu'ils tentent de revenir en arrière pour réveiller des rivalités dangereuses et, pour certains, la haine raciale entre les peuples.

Les lecteurs de VOX ont certainement suivi les commémorations auxquelles de nombreuses personnalités du monde entier ont été conviées amis et ex-ennemis inclus.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez trouver des informations sur un site local très complet.

Voici ci-dessous quelques extraits qui soulignent la reconnaissance de la France, mais aussi de l'Europe, à ceux qui se sont sacrifiés pour la liberté.

<http://www.le70e-normandie.fr>

« ... Parce qu'il sera vraisemblablement le dernier anniversaire décennal en présence des acteurs et des témoins de ces événements, il prendra une dimension particulière ; au moment d'accueillir pour la dernière fois dans le cadre d'un grand anniversaire un nombre encore important de celles et ceux qui sont les dépositaires du « souvenir vivant », l'émotion sera intense. »

« ... Cet anniversaire sera aussi un moment privilégié pour la transmission de la mémoire et le partage des valeurs fondamentales pour lesquelles tant de jeunes hommes sont allés jusqu'au sacrifice suprême : la paix, la liberté, la



fraternité, la dignité de l'Homme. »

La présence des libérateurs de la Normandie, de la France et de l'Europe sera une nouvelle occasion de leur témoigner notre indéfectible reconnaissance et d'associer, à leurs côtés, la jeunesse aux différents temps commémoratifs, de façon à faire de cet événement une étape essentielle dans la transmis-

sion mémorielle ;... » « ... C'est pourquoi le 70<sup>e</sup> anniversaire comportera aussi un message de remerciement et d'amitié indéfectible adressé par le peuple français aux Britanniques, aux Américains et aux Canadiens. Nous exprimerons également notre immense gratitude aux Polonais, Néerlandais, Belges, Australiens, Grecs, Luxembourgeois, Norvégiens, Tchèques, Slovaques, Néo-Zélandais et Danois libérateurs de la France qui auront aussi une place de choix dans les commémorations et initiatives mémorielles.

« .... Par ailleurs, comme en 2004, cet anniversaire sera également un temps fort en matière de réconciliation franco-allemande, dans la continuité du Traité de l'Élysée. »



## Mare Nostrum o...Mare dell'Europa?

**N**egli ultimi nove anni, l'Italia ha salvato circa 250.000 immigrati giunti attraverso il canale di Sicilia. I morti e i dispersi sono oltre 8000....

Ma nell'attimo preciso in cui sto scrivendo, so che i dati numerici che cito saranno, con ogni probabilità, già superati. Mi riferisco alle migliaia di profughi, vittime della guerra o della miseria che, a intervalli regolari, sbarcano a Lampedusa. O vi arrivano cadaveri.

Sono la quintessenza della più nera disperazione, perché altrimenti non si spiegherebbe la paurosa, rischiosissima avventura che affrontano con donne, bimbi e la folle speranza di una vita migliore.

Il problema ha tante sfaccettature. Non dilunghiamoci sul dramma umano, che ci investe con immagini televisive di totale desolazione da un mondo lontano non solo geograficamente ma anche e soprattutto dalla nostra realtà quotidiana.

Il problema è ovviamente - anche - sociologico perché lo sbarco di questi esseri umani su relitti di imbarcazioni crea indiscutibile pietà, tristezza e...paura. Crea tensioni tra quanti temono che questo fenomeno, così violentemente mediatizzato e strumentalizzato da politici di scarsa memoria storica, superficiale preparazione giuridica e dubbia umanità, finisca per creare disagi, pericoli e insicurezza tra i cittadini ai quali si vuole far credere che sono questi "clandestini", disperati e colpevoli di non voler morire in patria, gli artefici dei nostri mali, a cominciare dalla disoccupazione....O meglio ancora, che "tutto è colpa dell'Europa"!

Come ci siamo dimenticati in fretta o come fingiamo di non ricordare di essere stati noi stessi migranti tanti decenni fa! La nostra storia è fatta di emigrazione in Europa, in America, in Australia, comunque e sempre alla ricerca della stessa cosa dei disperati di oggi a Lampedusa: una vita migliore.

Il problema è certamente politico perché si iscrive in un contesto europeo, ma pochi sanno come stiano veramente le cose. Secondo i termini stessi della decisione del Consiglio (quindi degli Stati membri) che ha creato l'**Agenzia Frontex**, spetta agli Stati Membri, e quindi all'Italia - e a lei sola - il controllo delle sue frontiere esterne a Schengen e, di conseguenza, l'onere del salvataggio e dell'accoglienza dei migranti, per quanto possa avvalersi di strumenti come **Eurosur**, ideato

dall'agenzia Frontex.

Non dimentichiamo però che Frontex è "solo" un'agenzia composta da meno di 250 persone con sede a Varsavia, dotata di un bilancio totale di 94 milioni di euro, incaricata della sorveglianza delle frontiere europee per una gestione coordinata di questo tipo di emergenze. **121 aerei, i 27 elicotteri e le 116 navi di cui dispone sono solo... cifre su carta!**

Eurosur è lo strumento tecnico per lo scambio di dati e la sorveglianza delle frontiere terrestri e marittime di tutti i paesi dello spazio Schengen. Dispone di 35 milioni di euro l'anno, di cui più della metà provengono dal bilancio di Frontex. È stato creato da Frontex sulla scia della grave crisi del 2013 che provocò la morte di circa 800 migranti, una strage che scosse le coscienze di tutti. Una domanda si impone, però, legittima: "L'Italia ha saputo adoperare correttamente i fondi ottenuti da Frontex?....."

E quand'anche potessimo essere totalmente fiduciosi in una gestione oculata, sana ed efficace di questi fondi, non possiamo non concludere che, per quanto utili e meritevoli di grande rispetto, questi strumenti non risolvono il male, ma solo e a malapena, i suoi sintomi. Le cause restano intatte: le guerre, la miseria, la dittatura, la paura, l'insicurezza, la fame.

Nessun programma europeo, sia pure dotato di fondi cospicui e gestito da uomini e donne di valore, potrà estirpare la radice dei mali che causano queste fughe dalla disperazione, che i più ottimisti chiamerebbero "i viaggi della speranza" e che, forse, tali sono ma solo per pochi, e con costi umani troppo alti per non indurci a guardare in faccia la realtà e cercare di agire nel quadro di un'Europa finalmente dotata di una politica estera forte, comune e incisiva, degna di questo nome.

Forse l'imminente semestre della presidenza italiana può corroborare la speranza che qualcosa cambi per noi e per "loro".

### Per saperne di più!

- <http://frontex.europa.eu/>
- <http://www.eubusiness.com/topics/immigration/eurosur>
- <http://asiloinieuropa.blogspot.be/2014/01/eurosur-cose-quanto-costa-cosa-serve.html>
- <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:295:0011:0026:IT:PDF>
- <http://www.oecd.org/migration/>





## Les lauréats du Prix du livre européen 2013

« Je voudrais placer le Prix du livre européen dans le contexte de la politique européenne » a déclaré le Président du Parlement européen **Martin Schulz** lors de l'ouverture de la 7ème édition de remise du Prix du livre européen, le 4 décembre 2013 à Bruxelles.

Le jury, présidé par le philosophe français **Bernard-Henri Lévy** et composé de journalistes de différents pays européens, a décerné le Prix du livre européen 2013 dans la catégorie « essai » à **Arnaud Leparmentier (France)** pour son livre "Ces Français, fossoyeurs de l'euro". **Eduardo Mendoza (Espagne)** a reçu le prix dans la catégorie « roman » pour son livre "An Englishman in Madrid" (Un Anglais à Madrid)

**Arnaud LEPARMENTIER** est éditorialiste au Monde et spécialiste des affaires européennes et de la place de la France en l'Europe et dans la mondialisation. Diplômé d'HEC, il a été successivement correspondant pour le Monde en Allemagne, chef du bureau européen à Bruxelles, chef du service politique (de 2005 à 2008) et chargé du suivi de Nicolas Sarkozy à l'Élysée.

Son livre « Ces Français, fossoyeurs de l'euro » pose la question : *comment en est-on arrivé là? Vingt ans après le traité de Maastricht, les Français ont laissé tomber l'euro. Ils paient l'addition de leurs ambiguïtés sur l'Europe, eux qui n'ont jamais pu la concevoir autrement que comme une France en plus grand* ».

*Les dirigeants français, incapables de vraiment s'entendre avec les Allemands ont tous contribué à la ruine de l'édifice européen.*

*Maastricht est scellé sur un malentendu: François Mitterrand croit qu'il affaiblira l'Allemagne en lui faisant abandonner le Deutsche Mark, Helmut Kohl espère avancer vers une Europe politique. C'est l'inverse qui s'est produit. Lionel Jospin veut de l'Europe à condition qu'elle soit socialiste. Jacques Chirac se disqualifie à trois reprises avec l'échec du traité de Nice pour reformer les institutions, l'éclatement du pacte de stabilité avec la complicité de Gerhard Schröder et le « non » au référendum sur le projet de Constitution européenne. Enfin Nicolas Sarkozy accélère la catastrophe en cédant aux exigences d'Angela Merkel.*

*La crise n'est plus celle de la Grèce, mais celle de l'euro dont la survie est en jeu. Ces Français qui se croient si européens ont été les fossoyeurs de l'Europe.*

**Eduardo MENDOZA** was born in Catalonia, he studied law in the first half of the 1960s and then lived in New York until 1982 working as an interpreter for the United Nations, that's why he writes many of his novels in English and translated them into Spanish himself.

*"An Englishman in Madrid" is a no political novel despite the fact that it's written in the context of the political situation in Spain before the Spanish civil war. To Spaniards, the English must appear a highly contradictory people.*

*The dissonant, slippery persona is central to Eduardo Mendoza's novel, set on the eve of the Spanish civil war. Anthony Whiteland, a moderately successful authority on Spanish art, arrives in Madrid to value a noble family's art connection ahead of the country's collapse into war. In the course of his stay he comes*



*upon a Velazquez locked away in the basement, which would potentially be the making of his career. As Madrid slides further into chaos, Whiteland's main preoccupation becomes the safety of the beloved Velazquez rather than the affairs of a country to which he will never belong.*

**Le Prix du livre européen**, organisé par l'Association Esprit d'Europe (basée à Paris) est décerné chaque année depuis 2007. Il vise à promouvoir les valeurs européennes et à contribuer à une meilleure compréhension de l'Union européenne comme entité culturelle par les citoyens européens. Chaque année, le prix est remis à deux auteurs contemporains choisis parmi les 28 États membres

Le Comité de parrainage, mené par son Président actuel **Pascal Lamy** et son Président d'Honneur **Jacques Delors**, a dressé une liste de dix romans et essais parmi lesquels le jury a choisi les deux lauréats.

## Le retour des inégalités inquiète les États-Unis

Capital in the Twenty-First Century- Le Capital au XXIe siècle

Un mois après sa sortie aux États-Unis, le livre de **Tomas Piketty** – un économiste français – consacré à la montée des inégalités dans le monde, a été classé en tête de ventes sur le site de vente en ligne Amazon. Il a rapidement déclenché

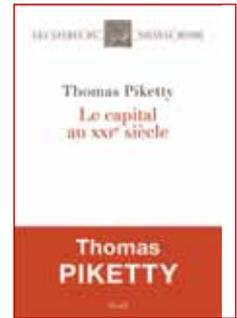


un large débat, des critiques et des polémiques, mais aussi des éloges, jusqu'à la Maison-Blanche qui a reçu l'auteur.

Ce livre de plus de 600 pages, arrivé en Europe est rapide-

ment devenu un succès qui surprend l'auteur lui-même. Il explique qu'il s'agit avant tout d'un livre d'histoire avec des faits historiques difficilement contestables même s'il tire des conclusions discutables.

**Ludwig Schubert**, notre expert en la matière, s'est engagé à le lire et nous donnera son opinion à la rentrée sur le VOX 99.



## L'EUROPE DANS LA TEMPÊTE<sup>1</sup>

### L'Union en état de choc

Fin 2009, Herman Van Rompuy a pris la barre du Conseil européen, le Conseil des chefs d'État ou de gouvernement, devenu une institution à part entière depuis le Traité de Lisbonne. À la fin de son mandat<sup>2</sup>, Herman Van Rompuy n'écrira pas ses mémoires. En revanche, il a « *voulu dire quelles sont les leçons qu'il tire de son expérience à la tête du Conseil européen* ».



Nous avons tiré de son livre quelques citations et porté quelques commentaires, que nous présenterons sous la forme d'une pièce en cinq actes dans le prochain numéro du VOX 99 à la rentrée.

1 Herman Van Rompuy « *L'Europe dans la tempête* » (Éd. Racines) Version NL : « *Europa in de storm* » - Version EN : « *Europe in the storm* » (Davidsfonds Uitgeverij)

2 Conformément au traité de Lisbonne, le premier mandat de Herman Van Rompuy s'est terminé fin mai 2012. Il a été reconduit pour un second mandat qui se terminera en novembre 2014.

Éditeur : Éd. du Seuil (08/2013)

Nombre de pages : 624

ISBN: 978-2-02-108228-9

### Espace Seniors

Rue de la Science, 29 - 00/31

1000 Bruxelles

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 18h



### Permanence «Assurance maladie» pensionnés

Rue de la Science, 29 - 00/36

1000 Bruxelles

Lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30

Mardi et jeudi de 14h00 à 17h00

Sans rendez-vous

Accessibles sur présentation  
du laissez-passer «pensionné»  
à la réception de l'immeuble.

## Les trois jours AIACE

**Cette année 2014, rien n'était comme avant pour la fin de mandat du Président Richard Hay et du Vice-président Pierre Blanchard et, partant, de tout le Bureau.**

*Pas d'Assises traditionnelles avec un beau voyage quelque part en Europe, mais une Assemblée générale à Bruxelles avec, le jour d'avant, deux excursions en Belgique : à Ypres (Ieper) et ses champs d'honneur et à Gand (Gent) puis, le lendemain de l'AG, le Conseil d'administration de l'AIACE INT., en vue notamment d'élire leurs successeurs.*

### L'excursion à Ypres (Ieper) (le 10 juin)



*Un peu moins de 50 personnes de toutes nationalités avaient choisi d'aller visiter Ypres et plusieurs lieux symboliques du terrible passé de cette région dans les années 1914-1918, soit 100 ans après le début de ce qui fut appelé la « Grande Guerre » !*

Le temps était maussade au départ et plus encore sur les lieux du souvenir d'un cimetière allemand, puis ceux du « Boyau de la mort », et c'est sous une fine pluie que nous sommes allés nous recueillir dans un autre cimetière, britannique cette fois, où reposent des milliers de jeunes soldats du Commonwealth morts pour la patrie... la patrie des autres.

Pour rejoindre Ypres, le soleil était de la partie, même quand nous visitions l'exceptionnel musée interactif « In Flanders Fields », après avoir déjeuné dans un endroit bucolique au bord de l'eau et sous les murailles Vauban de la ville.

La soirée se termina au restaurant dans les beaux quartiers reconstruits du centre, pour aller ensuite, comme des centaines de visiteurs, entendre – tenter de voir quelque chose relevant de l'exploit — le « Last Post » de la porte de Menin joué, en présence de vétérans britanniques de la guerre de 39/45, par les pompiers de la ville, tous les soirs depuis 1929.

Un mot encore au lendemain des élections européennes pour laisser aux lecteurs de VOX toute liberté d'apprécier le sens fort de cette visite de quelques anciens de l'UE. Ces lieux d'une guerre atroce vont au-delà de ce que l'on peut imaginer, avec ces centaines de milliers de jeunes gens morts pour rien ou, en tout cas, pour ce qui n'était pas leur cause. Dans le musée « In Flanders Fields », sont relatées de manière impressionnante

les horreurs de cette première guerre mondiale dans la plaine de l'Yser. Le musée est un musée de guerre, mais porteur d'un message de paix, non seulement pour cette guerre, mais pour toutes les guerres. Il abrite la mémoire de l'avenir, dans la « Halle aux draps » entièrement reconstruite, comme toute la ville totalement détruite, car elle se trouvait à cinq kilomètres du front. Nous en sommes tous sortis bouleversés et renforcés dans notre conviction d'avoir été utiles à la paix qui règne depuis 69 ans entre les citoyens des 28 nations de l'UE. Non seulement nous avons œuvré pour la paix, mais nous continuerons à le faire, en nous opposant aux nationalistes et autres extrémistes qui tentent de revenir en arrière.

L'autocar ramena à Bruxelles tous les participants qui, sans aucun doute, tentaient d'imaginer quelle folie avait pu frapper les responsables de cette époque pour faire massacrer leurs peuples aussi sauvagement...

<http://www.toerismeieper.be>

### L'excursion à Gand (Gent) (le 10 juin)

Mauvais départ ! Quatre participants inscrits sur la petite trentaine attendue ne se présentent pas... Après le traditionnel



quart d'heure académique pour les retardataires, nous voilà dans l'autocar en route pour Gand, non sans problèmes de circulation pour sortir de Bruxelles et autres ralentissements sur l'autoroute. C'était la première spécialité locale : les files...

À l'arrivée à Gand, le guide nous amène voir les principaux monuments et lieux du centre piétonnier magnifiquement aménagé. Un arrêt dans la cathédrale Saint-Bavon (Sint Baafskathedraal) s'imposait, suivi d'un autre arrêt pour la pause-café (et autres nécessités...). Notre promenade est près de s'achever, lorsque Jupiter décida de nous punir en nous envoyant la pluie. Heureusement, nous étions presque arrivés à la « Halle aux viandes » où était prévu le déjeuner. Agréable surprise, puisque le restaurant est consacré exclusivement aux spécialités locales. Nous attendaient sur les tables des plateaux d'un assortiment de charcuteries et de fromages, pâtés, confiture, pâte de noisettes et pain campagnard ; en boissons, uniquement des produits locaux également, dont un curieux vin de pomme (pas exceptionnel d'ailleurs).

La pluie ayant cessé, mais le ciel restant sombre, nous nous sommes dirigés vers la promenade en bateau sur

les canaux de Gand : en fait, il s'agit plutôt de la Lys (de Leie). Bien nous a pris de pouvoir choisir un bateau couvert, car le dieu de la pluie s'est à nouveau déchaîné, mais alors vraiment très fâché ! Cette promenade en bateau, commentée de façon compétente, mais amusante, a permis de découvrir Gand d'une autre façon, complément idéal à la promenade à pied.

Rejoindre le car tenait plus de la traversée d'une cascade que de la promenade, qui fut de ce fait écourtée d'une demi-heure...!

Après un trajet à travers Deurle et Laethem-Saint-Martin (Sint Martens Latem), nous avons rejoint notre objectif suivant : le château de Ooidonk, entourée par les méandres de la Lys, impressionnante bâtisse tenant à la fois de la forteresse médiévale et du château Renaissance italienne, richement décorée et surtout meublée de pièces exceptionnelles. Il est considéré comme l'un des plus beaux châteaux de Belgique, et ça se voit ! La visite d'une heure et demie se fait en petits groupes d'une douzaine de personnes (idéal !), tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Propriété privée et habitée, le château ne

se visite pas tous les jours ; nous avons donc été des hôtes privilégiés de la famille t'Kint de Roodenbeke !

En quittant le château, nous avons pu constater que le dieu du Soleil avait vaincu son rival ; en arrivant à l'Auberge du Pêcheur, restaurant gastronomique réputé, nous avons pu prendre l'apéritif sur la pelouse au bord de la Lys devant un paysage champêtre remarquable. Il y faisait si bon que les participants ont renâclé à se déplacer à l'intérieur pour le dîner, qui fut à la hauteur de la réputation de l'établissement, servi en portions pour une fois pas pantagruéliques et arrosé d'excellents vins maison. Le trajet du retour vers Bruxelles fut l'occasion pour beaucoup de faire une petite sieste...

Bravo au guide unanimement apprécié pour avoir su rendre cette visite intéressante grâce à ses commentaires hors du commun.

Gand mérite plus qu'une petite journée, il faudra y revenir !

<http://www.visitgent.be>

**Didier Hespel, organisateur et accompagnateur.**



## L'Assemblée générale (le 11 juin)

Elle eut lieu au bâtiment Charlemagne dans la salle A. de Gasperi, la seule pouvant contenir nos presque 350 membres qui sont venus à Bruxelles pour participer à l'Assemblée générale. Ceux-ci ont été rejoints par une cinquantaine de plus qui ont suivi les travaux de l'Assemblée depuis leurs domiciles par « web streaming » (nous avons reçu une demi-douzaine de messages de satisfaction de la qualité de la transmission – un message disait : « C'était comme si j'étais là ». Le nombre total des participants peut donc être considéré comme satisfaisant.

L'assemblée dura toute la journée avec une pause déjeuner visiblement appréciée par les présents à Bruxelles – dommage que le buffet froid ne puisse pas passer par l'internet !

Les points forts de la journée furent dans la matinée l'intervention de l'eurodéputé **également président du mouvement européen international, Jo Leinen**.

Il commenta les résultats des élections en soulignant que les partis « pro Europe » avaient conservé la majorité dans le nouveau PE et que l'extrême droite serait bien présente, mais pas en état de nuire [15 % des sièges]. Il expliqua aussi le scénario qu'il croyait possible pour la nomination/élection du Président de la prochaine Commission européenne. Il répondit ensuite aux nombreuses questions de l'auditoire.

L'après-midi, l'Assemblée a reçu le Vice président de la Commission **Maroš Šefčovič**. Il relata avec humour sa récente expérience de candidat ancien membre de la Commission dans la campagne électorale un peu décevante dans son pays [13 % de participation au vote]. Il commenta les résultats européens en estimant qu'ils étaient quand même réconfortants, puisqu'une force politique favorable à la poursuite de la construction européenne est maintenue, certes peut-être sous d'autres conditions. Il répondit

également longuement à la question du nombre de Commissaires dans le Collège de la Commission qui doit selon les traités égaler les deux tiers du nombre d'États membres. Ceci peut être changé par un vote du Conseil européen, au cas où cela se révélerait impossible. Il est également intervenu sur les moyens d'action des Commissaires en rappelant qu'ils étaient plutôt insuffisants pour les tâches à accomplir pour toute l'UE, notamment en comparaison à celle d'un ministre national. Il a rappelé son engagement à ce que les anciens soient correctement traités par leurs institutions d'origine en particulier par la Commission, bien qu'il ne soit pas certain de son avenir, ni du portefeuille qu'il pourrait avoir.

L'Assemblée générale c'est aussi le moment traditionnel des rapports financiers et d'activité qui permettent de clôturer les comptes et de relater les acquis du travail des trois dernières années. Décharge donnée avec acclamation pour le trésorier, son adjointe et les contrôleurs aux comptes. Le Président a présenté le rapport de fin de mandat du bureau, ce qui a amené de nombreux participants à poser des questions et avoir des explications et informations sur les principaux dossiers en cours, tels que la participation de l'AIACE à un éventuel recours des syndicats sur la non-application de la méthode en 2011 et 2012, la nouvelle gestion plus rigoureuse du RCAM qui perturbe les plus anciens, les moyens d'information et de communication de l'Association, les relations avec les Institutions et les sections nationales et, évidemment, l'activité principale de l'AIACE, à savoir les actions sociales en faveur des anciens en difficulté qui le demandent.

**Pour revoir, ou voir l'Assemblée générale en Web streaming :**

<https://scic.ec.europa.eu/streaming/index.php?es=2&sessionno=8466a2b43729c29dcd7cc0fdfa1a9e7a>





## Le Conseil d'administration (CA) (le 12 juin)



*Le bureau sortant et entrant...jusqu'au 12 mai 2015... et pas un jour de plus!*

De façon très traditionnelle cette fois, le matin le Conseil d'Administration a tenu sa réunion commune pendant deux heures **avec les représentants des administrations** chargées de suivre les pensionnés dans les institutions et au PMO.

Ce tour de table permet non seulement à l'AIACE de présenter directement les problèmes des pensionnés, mais également aux différentes administrations présentes de présenter leurs activités pour les anciens, de mieux se connaître et de se coordonner. La durée limitée de cette rencontre ne permet toutefois pas de traiter tous les sujets, mais bien de sensibiliser tous les participants.

**Le Directeur du PMO M. Lemaître** a expliqué plusieurs points de sa politique pour le traitement des pensions – en phase d'adaptation et de rappel — et pour le RCAM. Concernant l'assurance maladie, le CA a compris que la « gestion plus rigoureuse » annoncée et appliquée il y a déjà quelques mois sera étendue. M. Lemaître a parlé également de la question des notes et factures fiscalement légalées, des prestataires et médecins en Belgique. Cependant, il a reconnu la nécessité des informations préalables à envoyer aux affiliés et au corps médical. L'introduction de cette obligation pour les affiliés entrerait en vigueur le 1er janvier 2015.

Le CA a ensuite décidé que les assises de 2015 se tiendront à Bratislava [Slovaquie] du 2 au 8 juin 2015 [réservez déjà ces dates, on vous y attend, voir la présentation page 62 dans ce VOX 98] le CA après un débat animé, a décidé, d'une part de revoir son propre fonctionnement pour le rendre aussi performant que possible avec un budget limité, et d'autre

part de revoir à la hausse – de 15 € à 18 € la cotisation par adhérent versée à l'AIACE internationale [la dernière augmentation datait de 2007].

Après le déjeuner buffet offert par la Commission, le CA a abordé le point de **la non-application de la Méthode en 2011 et 2012** sur les rémunérations et pensions et l'introduction d'un éventuel recours. Le CA ayant été informé des modalités et procédures statutaires en la matière et longuement débattu la question, a donné mandat au Bureau, le cas échéant, de gérer une éventuelle association de l'AIACE à un recours que les actifs lanceraient prochainement.

Et, comme dernier point, le CA reprit ses travaux pour passer à l'élection du Président et Vice président de l'association tous deux élus à Riga et arrivés en fin de mandat de la période 2011-2014. *Après l'ultime appel à candidatures en séance pour la Présidence, Richard Hay, Président sortant a constaté la carence du CA. Il a fortement regretté cette situation pour l'AIACE, car il est important que toute organisation soit capable de se renouveler. Il l'a regretté aussi à titre personnel et a fermement indiqué qu'il ne sera pas prêt à continuer au-delà de douze mois. Le Vice Président a estimé être lié par l'engagement du président et donc à rester également pour une année de transition. Le Président Richard Hay a demandé à toutes les sections nationales de s'impliquer activement dans la recherche de candidats pour assurer la succession. Le Président et le Bureau actuel restent donc provisoirement en fonction.*

Le prochain Conseil d'administration se tiendra en octobre à Bruxelles.







## Assises 2015 de l'AIACE Internationale

# Vous n'avez probablement jamais été à Bratislava !

**L**e Conseil d'administration de l'AIACE internationale, après avoir rejeté Chamonix (Alpes françaises) comme lieu des Assises 2015, a porté son choix sur Bratislava (Capitale de la Slovaquie) lors de sa réunion à Bruxelles le 12 juin 2014.

Après que le Conseil d'administration de l'AIACE Internationale ait rejeté la proposition du bureau de tenir les Assises 2015 à Chamonix (Mont-Blanc en France), le Président et son Bureau ont recherché d'autres possibilités. Après avoir examiné plusieurs options et autorisé un voyage d'exploration avec notre partenaire de confiance ARTION, il a retenu la capitale de la Slovaquie : **Bratislava**. Le Conseil d'administration du 12 juin à Bruxelles a confirmé cette destination.

Probablement une des villes les moins connues d'Europe centrale, **Bratislava** (connue autrefois sous le nom de Presbourg), qui compte quelque 450.000 habitants, possède un centre historique compact, entièrement piétonnier parsemé d'immeubles et palais anciens, une ville pas (encore) trop courue et parfaitement sûre. L'architecture baroque omniprésente au centre-ville côtoie l'héritage discordant des réalisations de l'ère communiste après la Seconde Guerre mondiale.

**C'est une ville chargée d'histoire**, à la croisée des chemins entre la Tchéquie et la Hongrie (dont elle fut la capitale pendant deux siècles), peuplée au fil de l'histoire par les Celtes, les Romains, les Germains et les Slaves, sans oublier les Juifs, qui ont tous laissé leurs marques.

**Le centre historique est très animé**, avec ses nombreux cafés et restaurants. Sa situation géographique fait que l'on peut y déguster des cuisines très diverses : slovaque bien sûr, mais aussi hongroise, morave et viennoise. En outre, il faut découvrir les excellents vins slovaques. La ville compte également quelques restaurants gastronomiques d'un très bon niveau.

**La ville est située sur les rives du Danube** à quelque 60 km de Vienne, près du confluent avec la Morava. Dans l'arrière-pays, la chaîne montagneuse des petites Carpates offre de beaux paysages parsemés de villages pittoresques. Les pentes d'argile et ses sols de grès ainsi que le climat réunissent tous les ingrédients pour offrir un terrain propice à la culture de la vigne, qui donne de



très bons vins méconnus dans le reste de l'UE. La viticulture de la région est une tradition qui remonte à plus de deux mille ans. Une visite au domaine exemplaire de Elesko est un must, d'autant plus qu'on y trouve un important musée d'art moderne slovaque incluant une impressionnante collection d'œuvres d'Andy Warhol (d'origine slovaque !).

**L'arrière-pays** permet également de découvrir de splendides et surprenants châteaux allant de la forteresse médiévale au baroque en passant par la Renaissance.

**La proximité de l'Autriche** (la frontière est aux portes de Bratislava) permet de visiter quelques sites remarquables, dont le château baroque « Schloß Hof » et la ville romaine de « Carnuntum », une des plus importantes au nord des Alpes.

**La Slovaquie** a accueilli ces dernières années d'importantes usines de production de voitures, Volkswagen et PSA Peugeot Citroën qui ont donné un nouvel élan à l'industrie lourde du pays, en déclin depuis la dissolution de la fédération de Tchécoslovaquie.

**Aller à Bratislava**, c'est l'occasion de découvrir non seulement une ville peu connue, mais aussi un des nouveaux pays membres de l'UE, dont est par ailleurs issu le Vice-Président de la Commission européenne **Maroš Šefčovič** qui a été notamment responsable du personnel et de l'administration de 2009 à 2014.

L'invitation et le programme complet des Assises qui se tiendront du **2 au 8 juin 2015** seront communiqués aux membres et plus largement publiés dans le VOX 99 vers la fin de 2014.

## Nous ont quittés

Nom, Prénom	Naissance	Décès	Institution	LEROY Roland	20/11/33	6/04/14	COM
ANCIAUX Georges	10/04/28	22/03/14	COM	LIBERT Alfred	21/02/23	2/04/14	COM
ANDRE Agnes	10/12/49	3/03/14	COM	LOEBISCH Ralph	7/11/24	27/02/14	CM
ANDRIGHETTI Vittorio	21/10/26	30/03/14	COM	MAES-JANSSENS Claude	23/05/40	6/04/14	COM
ARIOLI Luigi	12/08/23	1/05/14	COM	MARGINI Andrea	2/11/42	8/04/14	COM
BACHEM-KELINE Emma	19/04/21	25/03/14	COM	MASCHKE Erich	3/11/32	9/03/14	COM
BAUDIN Pierre	30/06/32	21/04/14	COM	MASSERER Philippe	4/01/11	25/05/14	COM
BERNASCONI Giuseppe	25/08/24	26/03/14	COM	MATHUES Guy	21/07/43	24/03/14	COM
BIANCHI Alberto	21/11/30	2/04/14	COM	MUEHLEN Ernest	8/06/26	19/03/14	COM
BIASINO Jean-Jacques	19/03/51	9/04/14	COM	MURTAGH John	31/12/41	4/04/14	COM
BLASIG Volker	17/12/43	21/02/14	COM	OYARZABAL LECUONA Alberto	19/04/37	16/04/14	COM
BONNETT Ian	10/03/45	12/03/14	COM	PAPADOPOULOS Evanthia	11/04/63	21/02/14	COM
BOSGIRAUD Marie-Christine	5/03/52	28/02/14	PE	RAVENNA Ineke	15/02/42	26/02/14	COM
BOSMAN Jules	6/10/48	14/05/14	COM	REID Anthony	24/02/29	10/03/14	PE
BOUTET Max	20/06/16	4/04/14	COM	REINERT Norbert	7/12/50	25/05/14	COM
BRAUN John	7/06/16	10/03/14	COM	RETTNER Andre	14/12/39	8/04/14	COM
BREHMER Birthe	3/09/34	4/02/14	COM	ROMAGNONI Carlo	6/08/24	24/03/14	COM
BUCQUE Adolf	21/01/17	3/04/14	COM	RONCHI Luigi	4/04/36	11/05/14	COM
CIMADEVILLADEL CAMPO Maria Dolores	24/06/55	26/04/14	COM	ROOVERS Charles	13/04/29	1/03/14	PE
COLOV Finn Martens	1/11/19	3/01/14	COM	SAMMONS Brenda	9/06/43	29/04/14	COM
CREVATIN Carina	7/02/69	4/03/14	MIN	SANDFORTH Josephine	3/05/12	13/03/14	COM
DE BRAEL Yvonne	24/07/28	21/05/14	COM	SAVOIA Amabile	7/06/32	6/04/14	COM
DE BRUINE Reinier	19/12/42	22/04/14	COM	SIEMERS Gunhild	17/04/48	7/03/14	COM
DE LAET-WINDELEN Leonia	20/02/38	11/05/14	COM	SILVESTRI Alfredo	12/07/34	3/05/14	COM
DE NEVE Robert	21/02/39	30/04/14	COM	SOETERBOEK Maria	10/08/29	13/03/14	COM
DEBRIGODE Theodore	2/09/24	19/03/14	COM	SPADA Renzo	9/10/48	3/05/14	COM
DESCOINGS Marcel	10/08/19	4/05/14	COM	STRAUS Alida	20/02/28	18/02/14	COM
DINKESPILER Jean Albert	4/05/27	25/04/14	COM	TRACCITTO Maria	7/09/50	25/02/14	PE
DIONIGI Francesco	9/11/33	20/05/14	PE	VANDER ROOST Godelieve	1/11/43	10/04/14	COM
DUJARDIN Carlos	18/01/36	9/04/14	COM	VANDEVELDE Roger	26/12/33	20/03/14	COM
FAIRCLOUGH Anthony	30/08/24	9/02/14	COM	VOLGER Cornelis	24/09/36	5/05/14	PE
FANK Jeanny	11/10/56	17/04/14	CC	VON HOLSTEIN Henrik	11/07/47	25/03/14	CJ
FORTI Patrizia	4/02/56	21/03/14	COM	WATGEN Fernand	30/05/33	30/04/14	PE
GASPAR Jean-Jacques	17/08/27	21/04/14	COM	WUNDT Hermann	9/10/21	17/04/14	COM
GERBER Georg	5/05/26	8/05/14	COM				
GHEROLDI Lina	23/09/24	21/05/14	COM				
GIANNINI Antonio	28/06/28	20/04/14	COM				
GONSCHOREK Edith	4/08/22	18/04/14	COM				
GRISON Gaston	22/08/20	4/03/14	COM				
HEMBD Herman	6/06/32	25/03/14	COM				
HILGER Andrée	29/03/30	3/03/14	PE				
HOLMQUIST Jorgen	1/05/47	28/03/14	COM				
IBSEN Hans	27/09/27	23/02/14	CC				
JAECK Germaine	25/08/22	17/05/14	COM				
KAMPOLIS Ioannis	2/08/55	23/03/14	COM				
KANOUN Margaret	1/08/51	16/04/14	COM				
KIESECKER Herbert	5/10/28	23/05/14	COM				
KLEIBER Rene	6/03/23	16/03/14	COM				
KNAEPEN-SMULIAN Josefa	24/06/33	9/03/14	COM				
KOEGLER Max	7/11/22	12/04/14	CJ				
KOPSCH Daniela	12/02/70	19/05/14	COM				
LANGE Huguette	8/10/26	11/03/14	COM				
LE BEC Denise	6/02/21	1/03/14	COM				

**Jean Albert Dinkespil** est décédé le 25 avril 2014 à presque 87 ans

Beaucoup d'anciens du Centre Commun de Recherche et des « DG Recherche » se souviendront de lui comme d'un Directeur général (ingénieur polytechnicien) d'une très haute compétence.

Plusieurs d'entre nous l'ont aussi connu comme un « partenaire social éclairé » des années 70, années difficiles pour le Centre Commun de Recherche et son personnel.

« *Le pardon et la réconciliation furent le fil conducteur de sa vie, la construction européenne son idéal et toute sa vie il a œuvré à son accomplissement.* »

Vous trouverez plus sur sa carrière aux Communautés européennes dans « Commission en direct » NR 13, page 52 sur la version papier ou « online » :

<https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/fr/Documents/2014-05-cend-13.pdf>

*Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.*

# Assises 2015 - Bratislava du 2 au 8 juin 2015



L'Italia presiederà il consiglio dell'Unione europea  
dal 1 luglio al 31 dicembre 2014

L'Italie présidera le Conseil de l'Union européenne  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2014

[http://www.italiaue.esteri.it/Rapp\\_UE](http://www.italiaue.esteri.it/Rapp_UE)  
<http://www.consilium.europa.eu>